SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 2e ANNÉE, N°49 | DÉPÔT 2,40 $ + TAXES lequotidien.com

le Progrès

AU TOUR DES INNUS

Mashteuiatsh réclame des redevances de Rio Tinto pour l'exploitation des ressources hydrauliques PAGE 3



PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

PARMI LES MEILLEURS AU CANADA

Le burger du Rouge Burger Bar se classe 17e au pays; il est quatrième au Québec PAGE 2



PHOTO COURTOISIE

En tandem avec Léandre

Éli-Jeanne sera de la Course des Pichous dans son vélo adapté PAGE 45

Val-Jalbert à la recherche de trésors perdus

Déjà un ensemble de salon et des ciseaux récupérés PAGE 6



PHOTO COURTOISIE, VAL-JALBERT

LE MAG

Bonne retraite Pop !



PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



FORTIN
TECHNO
Le 4.0 et l'acceptabilité sociale



BLACKBURN
Cannes à pêche sur mesure
PAGE 43

Résolument déterminées

Elles figurent parmi nos chefs d'équipe, surintendantes, infirmières, camionneuses, comptables, techniciennes en chimie, ingénieures, opératrices, papetières... Déterminées à offrir le meilleur d'elles-mêmes au cœur de notre industrie, nos employées contribuent activement à faire de Produits forestiers Résolu – Usine Alma, une fierté bien d'ici.

résolu
Produits forestiers
Usine Alma

5374720

LES 50 MEILLEURS BURGERS AU CANADA

Le Rouge Burger au 17e rang



ROGER BLACKBURN
rblackburn@lequotidien.com

La firme Big 7 Medias a publié récemment la liste des 50 meilleurs burgers au Canada. De ce nombre, 12 restaurants du Québec figurent sur la liste, dont une création du Rouge Burger Bar de Chicoutimi, qui se classe au 17e rang au Canada et quatrième au Québec. Une reconnaissance le consacrant comme le meilleur burger du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« Pour nous, c'est une reconnaissance extraordinaire. Ça fait dix ans que nous travaillons le produit burger dans notre restaurant. Depuis le tout début, avant même que la vague burger commence à émerger, nous voulions offrir un produit du terroir fait avec les artisans locaux », relate le propriétaire du Rouge Burger Bar, Carl Huth, qui venait d'apprendre la nouvelle.

« La nourriture du terroir, il y a dix ans, se retrouvait seulement dans les restaurants haut de gamme sur des nappes blanches. On voulait offrir le terroir dans un produit plus accessible. Nous hachons nous-mêmes notre viande avec trois différentes parties du boeuf pour en faire un assemblage ; nos pains sont fabriqués à La Maison du pain, avec une recette que nous avons développée ; toutes nos sauces et nos mayonnaises sont faites ici au restaurant, comme nos confits d'oignon. Notre équipe travaille avec la Fromagerie Perron et la Fromagerie Médard. C'est une belle reconnaissance pour tous ces gens qui font des efforts pour nous fournir des produits à la hauteur de ce que nous avons besoin », fait valoir le restaurateur.

« On fait le maximum pour intégrer des produits locaux et toujours utiliser des produits de qualité. »

— Carl Huth

DIX ANNÉES D'EFFORT

« Au cours des dix dernières années, j'ai mangé une quantité incroyable de burgers. Très souvent, on partait sur la route avec les membres de l'équipe pour goûter des burgers dans des restaurants de New York, de Toronto et de Montréal, dans le but de rencontrer des chefs et de partager avec eux des idées et des façons de faire. Partout où nous sommes allés, des produits frais et de bonne qualité étaient à la base des meilleurs burgers qu'on mangeait », explique Carl Huth, qui sert aussi une poutine dont la sauce est faite avec des fonds de veau.

« On fait le maximum pour intégrer des produits locaux et toujours utiliser des produits de qualité. C'est une belle récompense pour les employés qui font des efforts pour que leurs burgers soient à la hauteur de nos attentes », termine le restaurateur.

La firme Big 7 Media, qui a établi cette liste, crée du contenu original sur les voyages, la gastronomie et les hôtels, en plus de produire des guides destinés aux voyageurs aventureux à la recherche d'expériences authentiques et de bons endroits où manger sur les sept continents. Les finalistes ont été sélectionnés par les votes exprimés dans le sondage de Big 7, au sein de leur communauté de 1,5 million de personnes sur les médias sociaux et par un groupe d'experts en alimentation.

Le burger au boeuf du restaurant **Rouge Burger Bar de Chicoutimi est considéré comme le meilleur du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le 4e meilleur du Québec et le 17e meilleur du Canada.** — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE



À LA UNE › De gauche à droite, les propriétaires du Rouge Burger Bar, Raphaël Girard et Carl Huth, en compagnie du chef Robert Gagnon

LISTE DES 12 MEILLEURS BURGERS AU QUÉBEC

1er (1er au Canada):
Uni Burger, Montréal
2e (7e au Canada):
Burger Royal, Montréal
3e (10e au Canada):
Burger Bar Crescent, Montréal
4e (17e au Canada):
Rouge Burger Bar, Chicoutimi
5e (18e au Canada):
Le Mile-Ex, Montréal
6e (19e au Canada):
Restaurant Auguste, Sherbrooke
7e (24e au Canada):
Le Hachoir, Montréal
8e (29e au Canada):
Mister Steer Restaurant, Montréal
9e (42e au Canada):
Jukebox Burgers, Montréal
10e (47e au Canada):
Chez Tousignant, Montréal
11e (49e au Canada):
Les Trois Garçons, Québec
12e (50e au Canada):
Le Chic Shack, Québec

ÉCONOMIES HIVERNALES
STIHL®
Produits vendus assemblés
Scie à chaîne à essence
MS 170 | 259,95$
Avec guide-chaîne de 16 po
30,1 cm3/1,3 kW/3,9 kg (8,6 lb) T
Trousse GRATUITE WOOD-PRO^MC
Coffre Woodsman
Chaîne OILOMATIC^MC
Casquette STIHL
Scie à chaîne à essence
MS 250 | 449,95$
45.4 cc / 2.3 kW / 4.6 kg (10.1 lb)*
www.rspenceetfils.ca
R. Spence & Fils Jonquière
ROLAND SPENCE ET FILS
• 4364, boul. du Royaume Jonquière •
418-542-4456
5365977



Historiquement, les Innus du Lac-Saint-Jean ont reçu deux compensations pour la perte de territoire depuis la construction de la centrale de l'Isle-Maligne et le rehaussement du niveau du lac Saint-Jean. — ARCHIVES LE PROGRÈS

ACTIVITÉS HYDRAULIQUES DE RIO TINTO

Mashteuiatsh réclame des redevances

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Mashteuiatsh s'inscrit dans la lignée des municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui souhaitent obtenir des compensations de la compagnie Rio Tinto pour l'exploitation des ressources hydrauliques. La communauté a décidé de mener sa propre campagne auprès de la multinationale.

Selon des informations recueillies par *Le Progrès* au cours des dernières semaines, Mashteuiatsh a fait connaître ses intentions à la direction de Rio Tinto. Il s'agit d'un changement dans le cadre des relations entre la multinationale et la communauté innue.

Le conseil de bande de la communauté n'a pas nié cette information. La demande d'entrevue logée par *Le Progrès* a toutefois été refusée pour le moment. « Nous ne souhaitons pas faire d'intervention publique à ce sujet pour l'instant », a répondu Dave Casavant, du service des communications de Mashteuiatsh.

Rio Tinto n'a pas l'intention de faire état publiquement des discussions avec la communauté innue comme un bloc d'énergie », a expliqué une source bien informée qui a voulu conserver l'anonymat.

Selon des informations recueillies par *Le Progrès* au cours des dernières semaines, Mashteuiatsh a fait connaître ses intentions à la direction de Rio Tinto. Il s'agit d'un changement dans le cadre des relations entre la multinationale et la communauté innue.

« On ne parle pas nécessairement d'obtenir une redevance en argent sur la quantité d'énergie produite à partir des centrales électriques de la région qui sont situées sur le territoire ancestral. Il y a une idée d'obtenir une forme de soutien au développement économique et a également refusé la demande d'entrevue. « Nous sommes en constante discussion avec nos différentes parties prenantes et nos partenaires, incluant la communauté de Mashteuiatsh. Il n'y a rien de nouveau dans ce dossier », s'est contentée de répondre la porte-parole de la multinationale, Véronick Lalancette.

DEUX COMPENSATIONS

Les Innus du Lac-Saint-Jean ont reçu deux compensations pour la perte de territoire depuis la construction de la centrale de l'Isle-Maligne et le rehaussement du niveau du lac Saint-Jean. Selon les informations transmises par le service des communications, une petite compensation a été versée en 1933 par le fédéral, quelques années après la construction de la centrale hydroélectrique.

La seconde entente a été conclue entre le gouvernement canadien et la communauté de Mashteuiatsh en novembre 2018. Le montant versé par Ottawa de 11,9 millions $ représente la valeur actualisée des compensations qui auraient normalement dû être versées à la communauté lors du relèvement des eaux du lac Saint-Jean en 1926.

Cette revendication particulière a été déposée au gouvernement canadien en 1985. « En 2016, à la suite des délais imposés par la lenteur du processus gouvernemental, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh) avait entamé une procédure judiciaire devant le Tribunal des revendications particulières », stipule un document transmis par le service des communications de Mashteuiatsh.

Après la construction des centrales de l'Isle-Maligne et de Shipshaw, la compagnie Alcan, aujourd'hui Rio Tinto, a érigé trois centrales sur le cours de la rivière Péribonka entre 1945 et 1960. Le gouvernement du Québec a autorisé la construction de ces trois complexes et n'a pas compensé les communautés de Mashteuiatsh et de Betsiamites pour ces projets.

Les trois projets, avec la création des réservoirs des Passes-Dangereuses et Manouane, ont modifié la cartographie des territoires de chasse des familles des deux communautés.

CASSEZ LA CROÛTE, PAS VOTRE BUDGET.
POUR UN TEMPS LIMITÉ



PLAT VEDETTE DU MOIS
POULET MAYO CANNEBERGES
Pain ciabatta grillé, notre poulet mariné maison, fromage suisse, laitue et notre mayonnaise aux canneberges
10,99 $

20 ANS
CoqRôti

5374534

Un client unique

Me Pierre Gagnon a défendu Vital Lemire

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com



Me Pierre Gagnon estime que Vital Lemire aimait attirer l'attention et se réjouissait de la façon dont les victimes pouvaient le croire. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Le criminaliste Pierre Gagnon a été fasciné, lors du procès de Vital Lemire, surnommé « l'homme au pouce magique », de voir à quel point l'être humain pouvait être « manipulé et manipulateur ». Ce dossier demeurera un cas unique pour l'avocat qui ne croit jamais en avoir un autre semblable.

Me Gagnon a défendu les intérêts de Lemire lors de son procès au début des années 2000. L'homme, qui avait alors 55 ans, avait été reconnu coupable d'agressions sexuelles. Six femmes, dont deux mineures, et deux hommes avaient porté plainte contre celui qui prétendait avoir des pouvoirs magiques grâce à son pouce.

L'individu est décédé le 5 mars dans sa cellule du Centre de détention de Port-Cartier, à l'âge de 73 ans.

« Ce qui m'a fasciné à titre d'avocat dans cette affaire, c'est de voir jusqu'à quel point l'être humain pouvait aller dans la manipulation et les vices. Oui, Vital Lemire a fait croire bien des choses, mais il y a des victimes qui m'ont semblé naïves. »

« Elles disaient croire avoir le sida, parce que Lemire leur avait diagnostiqué cette maladie, et croyaient encore plus qu'il était pour les guérir en mettant son pouce dans leurs parties génitales. Il a même touché les seins d'une mère de famille en lui disant qu'il était pour les faire grossir. La dame est même venue témoigner qu'elle avait noté une différence », se remémore Me Gagnon.

Ce dernier se rappelle aussi que Lemire jubilait lorsqu'il voyait qu'il avait réussi à avoir ses victimes.

« Il était content de voir qu'il était parvenu à emberlificoter ses victimes. Ça le réjouissait de voir ça. Lorsque j'allais le rencontrer durant les pauses, il prenait un plaisir à voir la réaction des gens. »

« Il a commencé à attirer ses victimes en leur faisant croire qu'il était pour leur léguer des sommes importantes d'argent. Il avait un testament notarié disant qu'il possédait 30 ou 35 millions de dollars. Il y a du monde qui était prêt à le croire sur bien des choses pour en avoir une partie », estime Me Gagnon.

> **« Ce qui m'a fasciné à titre d'avocat dans cette affaire, c'est de voir jusqu'à quel point l'être humain pouvait aller dans la manipulation et les vices. »**
>
> — Me Pierre Gagnon

Une notaire était venue confirmer l'authenticité du document.

Au terme du procès, Lemire, qui n'avait qu'un pouce à la main droite, d'où son surnom, a été condamné à une peine de détention indéterminée. Il avait été déclaré délinquant dangereux.

« S'il n'était pas le premier (délinquant dangereux) au Canada, ce n'était pas loin. Il s'agissait à l'époque, et encore aujourd'hui, d'une peine importante. L'homme purgeait une peine de détention indéterminée. Il pouvait demeurer incarcéré pour la balance de ses jours avec une telle décision. Et c'est ce qui lui est arrivé », a ajouté le criminaliste.

MEURTRES

Me Gagnon n'a pas eu beaucoup de contacts avec son client à la suite de son incarcération.

Il se souvient par contre que Vital Lemire l'a appelé pour lui dire qu'il devait parler à la police en lien avec deux meurtres commis en Gaspésie et à La Baie. Il aurait assassiné Roger Roy, en Haute-Gaspésie, et Adjutor Lapointe, à Chicoutimi.

« Il m'a effectivement appelé et m'a demandé de dire aux policiers d'aller le voir pour des meurtres non résolus. Il m'avait parlé d'un événement en Gaspésie, où il a déjà résidé, et d'un meurtre à Chicoutimi qui n'avait jamais été résolu. »

« Les policiers sont allés le rencontrer, mais à ma connaissance, ça n'a jamais rien donné. Il était du genre à vouloir attirer l'attention sur lui. Une chose est certaine, je ne crois pas avoir un jour un autre client aussi anecdotique que lui », a conclu Me Gagnon.

Vital Lemire aura donc été condamné à plus de 50 années de détention pour plusieurs dossiers criminels.



Vital Lemire, surnommé l'homme au pouce magique, avait été condamné à une peine indéterminée au début des années 2000. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Changement d'heure

Ajustez montres et horloges, en fin de semaine, pour le passage à l'heure avancée, qui se fera dans la nuit de samedi à dimanche. L'Association des techniciens en prévention incendie du Québec rappelle par ailleurs à la population de profiter de l'occasion pour vérifier les avertisseurs de fumée et changer les piles des appareils. L'organisation suggère également de changer l'avertisseur s'il compte plus de 10 ans. Depuis 1997, les fabricants sont tenus d'inscrire une date d'expiration sur les avertisseurs de fumée. **MYRIAM GAUTHIER**

INDIVIDU ARRÊTÉ JEUDI SOIR

Aucune accusation d'agression sexuelle

« À ce stade-ci, les allégations d'agression sexuelle sont fortement contestées par notre client. Nous avons des versions contradictoires et l'enquête se poursuit toujours. »

— Me Alexandrine Pilote



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Marc-André Perron fait face à des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et d'une arme à feu, même si ce n'est pas la raison pour laquelle il a été interpellé par les policiers de Saguenay. Il a été arrêté à la suite d'une plainte pour une histoire d'agression sexuelle, mais il n'a pas été accusé pour cette raison. L'enquête se poursuit.

L'individu de 21 ans a comparu vendredi après-midi au Palais de justice de Chicoutimi devant le juge Jean Hudon, de la Cour du Québec.

Perron a été arrêté dans la soirée de jeudi pour une affaire en lien avec une séquestration et une agression sexuelle sur une mineure d'une quinzaine d'années. Il a passé la nuit dans une cellule du quartier général du Service de police de Saguenay (SPS) et a été interrogé durant la journée de vendredi.

Si aucune accusation d'agression sexuelle et de séquestration n'a été portée, c'est que l'histoire semble nébuleuse pour le moment.

« À ce stade-ci, les allégations d'agression sexuelle sont fortement contestées par notre client. Nous avons des versions contradictoires et l'enquête se poursuit toujours », a mentionné Me Alexandrine Pilote.

Au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), Me Mélanie Paré s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé.

« Pour l'instant, les accusations qui ont été portées sont celles pour lesquelles je suis moralement convaincue d'être capable de faire une preuve hors de tout doute raisonnable. À l'heure où l'on se parle, des témoins sont encore rencontrés et l'enquête n'est pas terminée. Nous avons remis le dossier à la semaine prochaine afin d'avoir la preuve complète et de pouvoir porter des accusations supplémentaires si nécessaire », de noter Me Paré.

Même si les premières informations dévoilées parlaient d'une agression sexuelle, la procureure de la Couronne a précisé qu'elle n'avait pas, au dossier transmis, des éléments pour porter les accusations en ce sens présentement.

Selon nos informations, les policiers du SPS mèneraient deux enquêtes de front, une concernant Perron et une autre en lien avec une accusation de méfait public, qui pourrait être portée contre la plaignante.

Si une relation sexuelle consentante a eu lieu entre les deux individus, il se pourrait tout de même que des accusations soient déposées contre Perron en raison de la différence d'âge entre les deux personnes.

Avant l'âge de 16 ans, une personne ne peut être consentante à une relation sexuelle. Et il ne doit pas y avoir plus de cinq ans entre les deux individus.

Dans le cas présent, l'adolescente serait âgée de 14 ou 15 ans et l'accusé en a 21.

Vendredi, Perron a été accusé de possession d'une arme à feu alors que cela lui est interdit, de possession de cannabis qu'il savait illégal, de possession de métamphétamine dans le but d'en faire le trafic et de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Il a plaidé non coupable. Marc-André Perron n'a pas été en mesure de recouvrer sa liberté. Me Alexandrine Pilote a demandé au tribunal de reporter l'enquête de remise en liberté au vendredi 15 mars.



Marc-André Perron est arrivé au Palais de justice de Chicoutimi vêtu d'une combinaison blanche. Il a ensuite pris le chemin de la prison de Roberval.
— PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

Éditeur : Claude Gagnon
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général et éditeur adjoint : Denis Bouchard
dbouchard@lequotidien.com

www.lequotidien.com
Membre des Hebdos du Québec

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.,J-I).
Le Progrès est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H5C1. *Le Progrès* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. **Merci de recycler ce journal**.

UN PRODUIT DU SAGUENAY · LAC-SAINT-JEAN

hebdos QUÉBEC

SOMMAIRE

affaires	22
annonces classées	25
carrières	27
décès	33
météo	26
sports	37

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SYLLOGOMANIE, *nom féminin*

Définition – [Psychologie] Trouble mental caractérisé par une difficulté à se défaire de biens matériels, indépendamment de leur utilité ou de leur valeur, entraînant une accumulation qui devient envahissante. *Un cas de syllogomanie où l'entassement des objets cause un sérieux problème d'insalubrité.*

Étymologie – Du grec *sullogos*, 'rassemblement', et de l'affixe d'origine grecque *-manie*, 'maniaque'.

Famille – syllogomane, syllogomaniaque.



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5362037

VAL-JALBERT

À la recherche de trésors perdus

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Depuis quelques semaines, le site historique de Val-Jalbert est à la recherche de trésors perdus. Déjà, de petites trouvailles ont été dénichées, dont un ensemble de salon ayant appartenu à Napoléon Riverin et les ciseaux du barbier du village, Arthur Allard.

En décembre, la direction du village fantôme et la conservatrice Élise Hudon-Thibeault ont publié des petites annonces dans les journaux. « Qu'il s'agisse d'un ustensile trouvé lorsque le village était abandonné ou du chapeau porté par votre grand-père qui risque d'être oublié dans votre grenier, Val-Jalbert est preneur et veut les exposer. Chez nous, ces objets retrouveront tout leur sens », est-il écrit dans la petite annonce.

« C'est en recevant le don d'une armature de montre trouvée dans le village que nous avons eu l'idée de nous lancer à la recherche de ce genre d'objets. On a pris la chance de publier une annonce, sans nécessairement faire de grandes publicités. Nous avons été surpris et vraiment contents de recevoir autant de réponses. Les réactions ont été nombreuses. L'idée est d'inviter les gens à donner des objets, mais aussi des photographies et des documents d'archives. On souhaite que ces objets, une fois de retour à la maison, deviennent évocateurs de ce passé. Il s'agit de trouver des objets, mais aussi de raconter ce qu'ils ont à dire », a expliqué Élise Hudon-Thibeault, conservatrice à Val-Jalbert.

Le premier trésor déniché a appartenu à un ancien résidant, Napoléon Riverin. « La famille de M. Riverin, qui demeure à Québec, nous a contactés. Les proches avaient hérité d'un ensemble de salon lui ayant appartenu lorsqu'il vivait à Val-Jalbert. Ce sont de très beaux morceaux », a expliqué Élise Hudon-Thibeault. L'ensemble est composé de deux chaises berçantes, d'un petit sofa et d'une chaise sur pattes, le tout en bois et drapé d'un tissu fleuri.

« La famille nous a fait parvenir des photos, et nous l'avons informée que nous étions vraiment intéressés », a ajouté la conservatrice.

L'ANCIEN BARBIER

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, cinq familles ont contacté la direction du site historique, dont celle de l'ancien barbier du village, Arthur Allard. « Nous avons reçu les ciseaux qu'utilisait le barbier. Ils sont dans un très bon état. La semaine prochaine, je vais rencontrer une autre famille, qui a dit posséder des objets de Val-Jalbert. Nous sommes encore en période de découvertes. C'est très intéressant ! », a expliqué la conservatrice. Certaines informations reçues n'ont pas porté leurs fruits.

L'équipe de Val-Jalbert prévoit réunir ces objets et les exposer, mais il n'y a pas encore de projet précis d'annoncer. « C'est certain que nous voulons rendre accessibles ces objets perdus aux visiteurs le plus rapidement possible, mais nous sommes encore à penser de quelle façon nous allons le faire. Il faut mettre ses trésors en valeur », a souligné M^me^ Hudon-Thibeault.

Ceux et celles qui possèdent des trésors de Val-Jalbert peuvent contacter la conservatrice au 418 275-3132, poste 621, ou à *valjalbert@valjalbert.com*.

Des capsules Web seront également diffusées sur la page Facebook du site historique, dans lesquelles nous en apprendrons plus sur certains objets retrouvés au cours des dernières années.



Le site historique de Val-Jalbert est à la recherche de ses trésors égarés. — ARCHIVES LE PROGRÈS

À LA UNE › Des ciseaux ayant appartenu au barbier de Val-Jalbert, Arthur Allard



Cette chaise, qui a appartenu à Napoléon Riverin, était maintenant chez les descendants de ce dernier, à Québec. — PHOTO COURTOISIE, VAL-JALBERT

SAINT-THOMAS-DIDYME

Fraude et incendie criminel : une femme arrêtée

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont procédé, mercredi matin, à l'arrestation d'une dame de 46 ans de Saint-Thomas-Didyme, au Lac-Saint-Jean, quant à des dossiers de fraude et d'incendie criminel.

« La dame a été arrêtée à Saint-Thomas-Didyme et libérée sous promesse de comparaître. Son identité n'est pas publique puisqu'elle n'a pas comparu », a confirmé la porte-parole de la SQ, Marie-Josée Ouellet.

La femme devra se présenter en cour le 6 avril.

La seule épicerie du village a été complètement détruite par un incendie le 25 août. Heureusement, les locataires des trois logements du bâtiment n'avaient pas été blessés.

En septembre, la SQ a annoncé la tenue de deux enquêtes reliées à des cas de fraude dans la municipalité de Saint-Thomas-Didyme. Le maire de l'endroit, Denis Tremblay, a confirmé au *Progrès* que les deux plaintes ne visaient qu'une personne.

C'est un signalement d'un employé de la Caisse Desjardins qui a permis de découvrir l'ampleur des possibles irrégularités. Des centaines de milliers de dollars manquaient aux coffres du Comité forêt et environnement et de la Coopérative de solidarité du Lac-à-Jim.

Les fonds du Comité forêt et environnement s'étaient retrouvés à sec. La municipalité avait consenti un prêt de 75 000 $ avec intérêt sur six ans afin de permettre la relance des opérations.



Une femme de 46 ans a été arrêtée en lien avec l'incendie qui a détruit la seule épicerie de Saint-Thomas-Didyme, le 25 août — ARCHIVES LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

CHEVROLET BUICK PACO PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE BUICK GMC

L'ÉVÉNEMENT SOLDE D'HIVER SE POURSUIT

EQUINOX LT 2019 À TRACTION AVANT

65 $ PAR SEMAINE[1]

LOCATION SUR 60 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 3 495 $

PRIX AU COMPTANT DE: 29 995 $



LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN

PRIX PRÉFÉRENTIEL

ET UNE

CARTE COMPTANT COSTCO DE **500 $**
SUR LES MODÈLES 2019 SÉLECTIONNÉS

COSTCO WHOLESALE

SIERRA 1500 2018

GMC

ÉDITION ÉLÉVATION
À CABINE MULTIPLE
PLACE 4X4 AVEC
GROUPE KODIAK

Faites vite !
Se termine le 15 mars



FINANCEZ-LE POUR

0 % À L'ACHAT

PENDANT **84** MOIS + **8000 $**[2] EN VALEUR TOTALE*

PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE

870, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
696-4444

2 ANS OU 48 000 KM - VIDANGES D'HUILES GRATUITES / 5 ANS OU 160 000 KM - GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR / 5 ANS OU 160 000 KM - ASSISTANCE ROUTIÈRE

CHEVROLET BUICK Cadillac GMC PAUL ALBERT

paulalbertchevrolet.com

1-Validité du 1 mars au 1 avril 2019. Prix à l'achat au comptant de 29 995 $, 130 paiements aux deux semaines. Versement initial de 3 495 $, ou échange équivalent. Taxes et frais liés au RDPRM (468) en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles 2019 neufs Equinox LT à traction avant (1YP26/1LT), SAC. Sauf pour le modèle auquel le prix annoncé s'applique. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre est réservée aux concessionnaires membres de l'Association de marketing Chevrolet-Buick-GMC du Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire PACO. Pour être admissible au Prix préférentiel, il faut être résident canadien, être titulaire d'un permis de conduire valide et être membre de Costco au plus tard le 4 janvier 2019 et : (1) s'inscrire avec Costco pour recevoir le numéro d'autorisation non transférable; (2) présenter le numéro d'autorisation au concessionnaire participant; (3) acheter au détail, financer ou louer un nouveau véhicule 2019 en stock admissible (Chevrolet : Equinox (version LS exclue), Tahoe, Traverse, Trax (version LS exclue) et Suburban; Buick : Encore, Enclave et Envision; GMC : Acadia, Terrain, Yukon et Yukon XL; ou Cadillac : Escalade, Escalade ESV, XT4 (version luxe exclue) et XT5) à une date allant du 1er mars au 1er avril 2019. Pour obtenir la carte comptant de Costco d'une valeur de 500 $ par courriel, le membre doit remplir et soumettre à Costco un formulaire de validation dans les trente (30) jours suivant la livraison du véhicule, et répondre au sondage de satisfaction de Costco. Costco validera l'adhésion du membre au moment de l'inscription et de la réponse au sondage afin de déterminer l'admissibilité. La livraison de la carte comptant de Costco peut prendre jusqu'à trois (3) semaines. le temps de valider que toutes les conditions d'admissibilité ont été respectées, y compris la soumission du formulaire de validation, la vérification de l'achat et la réponse au sondage. La carte comptant de Costco sera envoyée par courriel à l'adresse fournie au moment de l'inscription. L'achat ou la location d'un véhicule n'est pas admissible au calcul de la remise de 2 % aux membres Exécutif de Costco. Offre non combinable avec certaines offres incitatives de GM Canada.2- Valide du 1 au 15 mars 2019. Offre de financement à l'achat pour les véhicules Sierra 1500 2018 édition Élévation a cabine multiplace 4x4 avec groupe Kodiak neufs admissibles. Exemple : pour un financement de 47 000 $ à un taux nominal de 0 %, le versement mensuel s'élève à 559,00 $ pendant 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $. Le client doit payer les frais d'inscription au RDPRM de 46 $. L'obligation totale est de 47 046 $. Les crédits totaux de 8 000 $ comprennent une remise au comptant de 5 100 $ (avant les taxes), 2 400 $ (avant les taxes) en crédits totaux au financement, un crédit sur groupe d'options de 555 $ (avant les taxes). Voir tous les détails chez votre concessionnaire PACO.

5365653

DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

La population régionale a faim

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

En 2018, Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean a reçu 44 810 demandes d'aide alimentaire. Chaque mois, 8454 personnes reçoivent une aide liée à l'alimentation sur le territoire régional. Seulement à Chicoutimi et ses environs, 13,6 % de la population vit de l'insécurité alimentaire. Un chiffre en augmentation et une réalité qui n'a plus de visage particulier.

Le mardi, c'est jour de dépannage alimentaire au Café-Jeunesse de Chicoutimi, qui vient en aide aux personnes âgées de 18 à 30 ans. Et chaque mardi matin, un vaillant bénévole se charge d'aller chercher la cargaison de nourriture chez Moisson Saguenay. Si la chambre froide est vide le mardi matin, elle se remplit en peu de temps. Mais la nourriture n'y reste pas très longtemps non plus.

Chaque année, seulement sur le territoire de Chicoutimi, 10 500 dépannages alimentaires sont octroyés, notamment par le Café-Jeunesse (pour les 18 à 30 ans) et par le Service de travail de rue (31 ans et plus). D'ailleurs, la coordonnatrice des travailleurs de rues de Chicoutimi, Janick Meunier, explique que l'insécurité alimentaire n'a plus de visage.

« Nous voyons de plus en plus d'aînés et d'étudiants, ce qui était moins commun auparavant. Et nous recevons aussi des personnes avec des salaires de 60 000 $, mais qui vivent des périodes difficiles, comme une perte d'emploi, la maladie ou une séparation, par exemple. L'insécurité alimentaire peut toucher tout le monde et c'est ce que nous constatons de plus en plus », a expliqué M^me^ Meunier. Les immigrants figurent également parmi la clientèle des deux organismes.

« Le service de dépannage a commencé en 2014 au Service de travail de rue. À cette époque, nous avions entre 20 et 30 demandes par semaine. Aujourd'hui, on parle d'une centaine de dépannages hebdomadairement. Au début du mois, nous offrons environ 80 dépannages et à la fin du mois, ça monte à 130 », souligne Janick Meunier.

Au Café-Jeunesse, situé sur la rue Jacques-Cartier Ouest, l'organisme a aménagé une chambre froide au sous-sol pour répondre à la demande. La salle est munie de garde-manger et de quatre réfrigérateurs. Chaque semaine, les gens n'arrivant pas à joindre les deux bouts viennent chercher des denrées, qu'ils choisissent selon leurs besoins.

Viande, fruits et légumes, produits sanitaires, produits céréaliers, pâtes alimentaires, conserves, nourriture pour bébés, produits laitiers et condiments ; l'organisme essaie de répondre le plus possible aux besoins des gens. Chaque semaine, le Café-Jeunesse reçoit entre 600 et 900 kilos de nourriture.

« Le coût de la vie est de plus en plus élevé et celui du panier d'épicerie ne cesse d'augmenter. De plus, certaines personnes vivant en périphérie de la ville ou directement dans le centre-ville n'ont pas vraiment accès aux grandes surfaces, qui permettent d'économiser. Si quelqu'un utilise 6 $ pour aller magasiner en autobus, ce n'est pas plus rentable. C'est donc important que des organismes desservent ces territoires », explique de son côté Marie-Michèle Rancourt, du Café-Jeunesse de Chicoutimi.

« Il y a plusieurs facteurs liés à l'insécurité alimentaire, et le transport en fait partie », a ajouté M^me^ Rancourt.

« Nous voyons de plus en plus d'aînés et d'étudiants, ce qui était moins commun auparavant. Et nous recevons aussi des personnes avec des salaires de 60 000 $, mais qui vivent des périodes difficiles, comme une perte d'emploi, la maladie ou une séparation, par exemple. »

— Janick Meunier

12 157 $
Coûts estimés en épicerie pour 2019 pour une famille canadienne moyenne de deux adultes et de deux enfants



Marie-Michèle Rancourt, du Café-Jeunesse de Chicoutimi, et Janick Meunier, coordonnatrice du Service de travail de rue de Chicoutimi, expliquent que les demandes de dépannages alimentaires sont en constante augmentation. — PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

Élaborer des stratégies

À la fin du mois de février, une trentaine d'intervenants se sont rassemblés pour faire le point sur la situation du dépannage alimentaire à Chicoutimi.

Organisé par le Comité sécurité alimentaire de Chicoutimi, la journée avait comme objectifs de réfléchir aux services offerts et aux enjeux, de développer des stratégies d'actions communes et d'optimiser les services afin de mieux répondre aux besoins de la population en matière de dépannage alimentaire.

Au terme de la journée, le Comité sécurité alimentaire repart avec le mandat de développer les stratégies qui ont émergé de cette réflexion collective. Le financement des ressources nécessaires demeure l'enjeu majeur de cette démarche. Le défi principal est de répondre à tous les besoins de la population.

« Cette journée de bilan et de réflexion collective permet aux organismes de mieux connaître les services en dépannage alimentaire, mais surtout de faire naître des solutions aux problématiques actuellement vécues », confirme un membre du Comité sécurité alimentaire de Chicoutimi. **PATRICIA RAINVILLE**

Le prix du panier d'épicerie en hausse

• En 2019, la famille canadienne moyenne (deux adultes et deux enfants) dépensera 12 157 $ en alimentation, soit 411 $ de plus qu'en 2018. En 2018, le coût du panier d'épicerie avait augmenté de 211 $ par rapport à 2017.

• C'est le prix des légumes qui connaîtra la plus importante hausse, soit entre 4 % et 6 %. Une baisse du coût de la viande est toutefois anticipée (1 % à 3 %)

• Selon les prévisions, le prix des aliments, toutes catégories confondues, augmentera de 1 % à 3 % en 2019.

Source : Rapport canadien sur les prix alimentaires à la consommation de l'Université Dalhousie et de celle de Guelph



Sur le territoire de Chicoutimi seulement, 10 500 dépannages alimentaires sont octroyés. — PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

TROP FAIBLE POUR FUIR

La victime est restée pour All Boivin

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Après avoir reçu plusieurs coups de pied et de poing, la présumée victime d'All Boivin aurait bien voulu quitter l'endroit. Elle ne l'a pas fait parce qu'elle était trop « maganée » et qu'elle voulait rester pour lui.

Le contre-interrogatoire de la plaignante a pris fin, vendredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. Le juge Pierre Lortie, de la Cour du Québec, a entendu les réponses de la jeune femme de 21 ans.

Me Pierre Gagnon, qui représente les intérêts de Boivin, a encore une fois questionné la présumée victime afin de la discréditer et de faire ressortir certaines contradictions.

Lors de son interrogatoire au Quartier général du Service de police de Saguenay (SPS), le 12 septembre, la victime a raconté que Boivin l'avait rapidement aspergée de poivre de Cayenne lors de l'altercation du 25 juillet 2018, à Laterrière.

« J'avais de la misère à fonctionner. Il m'a maganée comme du monde. Je voulais dormir et je ne voulais plus manger de coups. Il lui était arrivé de me battre auparavant, mais ça arrêtait. Je me suis dit que ce serait la même chose cette fois-là. »

« Je n'ai donc pas pris la fuite. Et en même temps, je voulais aussi rester là pour lui. Mais à la fin, je voulais quitter, mais je n'étais tout simplement pas capable de le faire », a ajouté la jeune femme, précisant que Boivin ne l'a jamais empêchée de partir.

Questionnée quant au fromage en ficelle emballé trouvé dans son vagin, la plaignante a mimé la façon dont l'agresseur l'a inséré, soit du bas vers le haut, lors de son entretien avec l'enquêtrice, même si lors du premier interrogatoire, six semaines avant, elle n'en avait aucune idée.

« J'imagine que c'est comme ça que c'est arrivé. Je me rappelle avoir ressenti une vive douleur dans le vagin. Mais je n'ai jamais imaginé ce qu'il avait pu m'insérer », a-t-elle précisé.

Sur l'épisode de l'objet trouvé lors de l'examen gynécologique, la policière Any-Pier Bouchard, qui veillait à sa sécurité, était présente au moment de la découverte.

« La victime était calme, amorphe et ne bougeait pas beaucoup. Lorsque la médecin a inséré le spéculum, elle m'a regardée en se questionnant. J'ai alors sorti mon calepin de notes et j'ai écrit. »

« La victime a voulu s'asseoir et savoir ce que c'était. Elle était en panique. Lorsqu'elle a su ce que c'était, elle a dit qu'il (All Boivin) était un os*** d'imbécile et qu'il ne fallait pas avoir d'os*** de coeur pour faire ça et que c'était dangereux », a raconté la policière Bouchard.

MANIPULATION

Au cours de son témoignage, la victime avait parlé de son agresseur comme d'un homme gentil et aimable au moment où elle l'a connu, mais il est ensuite devenu plus violent et manipulateur.

Me Gagnon l'a confrontée sur la manipulation en faisant référence au moment où Boivin l'a mis à la porte du logement qu'ils partageaient et qu'elle l'a appelé le lendemain pour dire qu'elle ne pouvait demeurer chez sa mère, car son beau-père venait de tordre le cou du chat.

« Ce n'était pas vrai, mais j'ai cru que mon beau-père l'avait fait. Oui, j'ai tenté de le manipuler pour que je puisse retourner à l'appartement. J'ai fait de la manipulation à quelques reprises », a fini par dire la victime.

Elle a aussi reconnu qu'elle avait connu Boivin bien avant d'aménager avec lui, mais a mentionné ne pas s'en être souvenue.



All Boivin aurait aspergé sa victime de poivre de Cayenne lors de l'altercation du 25 juillet 2018, à Laterrière. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

sports experts®
ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR
LIQUIDATION D'HIVER FINALE
MANTEAUX ET PANTALONS D'HIVER
50% DE RABAIS*
Marques et modèles sélectionnés.
BOTTES D'HIVER
MINIMUM 30% À 50% DE RABAIS*
SKIS ALPINS, PLANCHES À NEIGE, BOTTES ET FIXATIONS
MINIMUM 30% À 40% DE RABAIS*
Rabais en vigueur chez Sports Experts.
Le plus grand réseau de magasins de sports au Québec
MAGASINEZ EN LIGNE SUR SPORTSEXPERTS.CA
*Sur notre prix original, avant taxes. Marques et modèles sélectionnés. Les rabais sont en vigueur jusqu'au dimanche 10 mars 2019. Certains magasins franchisés SPORTS EXPERTS® / ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix de liquidation peuvent varier d'un magasin à l'autre. Certains items peuvent ne plus être disponibles.
MB-06MR19-12905
5383124

STRATÉGIE POUR LES FEMMES EN ENTREPRENEURIAT

100 000 $ pour Staca

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le député libéral fédéral de Lac-Saint-Jean, Richard Hébert, a confirmé une subvention de 100 000 $ à l'entreprise Staca Inc. de Jonquière. L'annonce a été faite dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat qui vise à favoriser la présence des femmes dans le développement de la trame économique du Canada et qui repose sur les petites et moyennes entreprises.

Le député Hébert a profité de la Journée internationale des femmes pour procéder à cette annonce alors qu'il agissait à titre de secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations, Mary Ng. Son rôle, dit-il, est de visiter les petites et moyennes entreprises un peu partout pour apporter du support aux entrepreneurs.

L'entreprise Staca constituait le site idéal pour une telle annonce. Elle a été reprise par Yaelle-Marion, Mally-Tamara et Émilie Morin Doré. Les trois filles sont dans les traces de leur père et ont décidé de reprendre l'affaire familiale. Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans le traitement des sous-produits des alumineries au Canada pour les traiter et les valoriser.

Selon le député Richard Hébert, les statistiques sur la présence des femmes dans les directions d'entreprises démontrent qu'un effort additionnel doit être fait pour que les choses changent. Le gouvernement fédéral est engagé dans une grande stratégie dotée d'un budget de 2 G$. Il a invité le responsable des finances de l'entreprise à prendre connaissance des différents volets de ce vaste programme.

« Il est démontré que lorsque des femmes se présentent pour obtenir du financement, 32 % ont des réponses favorables. Quand ce sont des hommes, avec les mêmes arguments pour le même financement, ils obtiennent une réponse favorable dans une proportion de 68 %. »
— Richard Hébert

« Il y a encore une forme de sexisme dans le monde des affaires et du financement. Il est démontré que lorsque des femmes se présentent pour obtenir du financement, 32 % ont des réponses favorables. Quand ce sont des hommes, avec les mêmes arguments pour le même financement, ils obtiennent une réponse favorable dans une proportion de 68 %. »

Les dirigeantes de l'entreprise Staca ont expliqué que la subvention permettra d'améliorer la productivité de l'usine. Elles ont également l'intention d'évaluer le marché international au cours des prochains mois. En plus de cette aide financière, l'entreprise peut compter sur l'amortissement immédiat des équipements découlant du dernier budget Morneau.

« Notre gouvernement est d'avis que l'autonomisation économique des femmes n'est pas seulement la bonne chose à faire, mais qu'elle est également profitable. C'est pourquoi nous avons lancé la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, qui vise à doubler le nombre d'entreprises détenues par des femmes en faisant en sorte qu'elles aient un meilleur accès aux sources de financement, aux réseaux et aux conseils. C'est un investissement judicieux qui aura des retombées socioéconomiques positives », a déclaré la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations Mary Ng, dans le communiqué officiel remis aux médias.

« Les femmes entrepreneures et dirigeantes d'entreprise de Jonquière jouent un rôle majeur dans notre économie et nos collectivités au quotidien. Je suis fier d'être membre d'un gouvernement qui prend au sérieux l'autonomisation économique des femmes. De l'équité salariale à la modernisation des congés parentaux, le gouvernement prend les mesures nécessaires pour faire avancer l'égalité des sexes. C'est bon pour le Canada et pour Jonquière. Tous y gagnent à voir les femmes réussir », a pour sa part signalé le député Richard Hébert.

Le gouvernement entend doubler d'ici 2026 le nombre d'entreprises détenues par des femmes au Canada. L'atteinte de cet objectif permettrait d'ajouter 150 G$ au PIB canadien.



Le député Richard Hébert a fait l'annonce en compagnie des soeurs Yaelle-Marion et Mally-Tamara Morin Doré et des employés de l'entreprise Staca. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

Dossier SNC-Lavalin

Le député libéral de Lac-Saint-Jean, Richard Hébert, était visiblement satisfait des réactions découlant des derniers témoignages devant le comité de la justice. Selon Richard Hébert, il est maintenant certain qu'il n'y a pas eu d'ingérence dans le système judiciaire par le personnel du bureau du premier ministre. Il réitère qu'il y avait des enjeux économiques importants dans le dossier SNC-Lavalin. « Il y a peut-être eu des éléments difficiles au début de l'affaire, mais on a compris les raisons et les gens ont agi pour bien faire. Le premier ministre a toute ma confiance pour les prochaines élections », a assuré le député. Richard Hébert est convaincu que cette affaire sera loin derrière le gouvernement lorsque les hostilités électorales vont débuter. **LOUIS TREMBLAY**



5383127

EN BREF

Marina de Shipshaw : début des travaux de réfection

Les travaux de réfection du Centre récréotouristique de Shipshaw, qui représentent un investissement de 350 000 $, débuteront lundi, forçant la fermeture des services intérieurs jusqu'à la mi-mai. Les travaux réalisés par Constructions C.R. de La Baie permettront, dans un premier temps, d'améliorer l'accès aux lieux pour les personnes à mobilité réduite, particulièrement pour les infrastructures de la marina. Le relais de motoneige sera aussi fermé à partir de dimanche en soirée pour la durée des travaux, qui devraient s'étendre de huit à dix semaines. La Ville de Saguenay précise que les travaux n'auront aucun impact sur la saison estivale puisque la marina devrait rouvrir dès la fin des travaux au printemps. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

Rivière Petit-Saguenay : François Tremblay président d'honneur

Le député de Dubuc, François Tremblay, a été nommé président d'honneur de la 16e édition du brunch au profit de la rivière Petit-Saguenay. Le caquiste est un familier de l'événement alors qu'il en sera à sa 13e présidence d'honneur. Il a noté, dans un communiqué de presse, que son désir d'implication avait été motivé par le travail exceptionnel qu'effectuait l'organisation pour le plan d'eau. « J'aime battre des records et mes objectifs de vente sont aussi fulgurants qu'un trophée qui vient saisir le leurre. Je cible ainsi la vente de 200 billets afin de faire découvrir du même coup le cachet exceptionnel du Village Vacances Petit-Saguenay », assure-t-il. Il convoite aussi des prix d'encan jamais vus et un profit de 20 000 $. Le brunch aura lieu le 2 juin prochain, à 9 h 30, au Village Vacances Petit-Saguenay. **MYRIAM ARSENAULT**

Pêche blanche

Dans l'article *Les opérations de déglaçage débutent lundi*, publié dans *Le Quotidien* de vendredi en page 16, il était indiqué que les pêcheurs devaient retirer leur cabane des glaces de la baie des Ha! Ha! pendant la fin de semaine. Contact Nature précise que les pêcheurs ont plutôt jusqu'à lundi, 18 h, pour retirer leur cabane des glaces de la baie des Ha! Ha! . Les passionnés pourront donc profiter des dernières heures de la pêche au poisson de fond, qui se termine le dimanche 10 mars à minuit.

TUERIE DE LA MOSQUÉE DE QUÉBEC

Bissonnette porte sa peine en appel

STÉPHANIE MARIN
Presse canadienne

Le tireur de la mosquée de Québec, Alexandre Bissonnette, condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 40 ans, porte sa peine en appel.

Son avis a été déposé vendredi au Palais de justice de Québec.

Bissonnette va demander à la Cour d'appel de plutôt lui imposer une peine de prison à vie lui permettant de faire une demande de libération conditionnelle après 25 ans.

Bref, il veut que soit réduite de 15 ans la période de temps minimum qu'il va devoir passer en prison.

L'homme de 29 ans avait reçu cette peine le 8 février dernier pour avoir abattu six fidèles à la grande mosquée de Québec, en plus de faire plusieurs blessés avec ses balles, le 29 janvier 2017.

Il avait plaidé coupable à tous les chefs d'accusation portés contre lui et n'avait donc pas eu de procès

S'il a reconnu avoir commis ces meurtres, Bissonnette estime que la période de temps qu'il devra passer en prison n'est pas conforme aux principes du droit canadien.

Il va plaider que le juge François Huot, de la Cour supérieure, a commis plusieurs erreurs de droit en décidant sa peine.

Il allègue notamment que le magistrat ne pouvait « réécrire » l'article 745.51 du Code criminel pour le rendre conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. Cet article permet le cumul de périodes d'inadmissibilité de 25 ans dans le cas de meurtres multiples, de sorte que le juge au dossier peut imposer 25, 50 ou 75 ans avant qu'une personne puisse demander à être libérée conditionnellement – mais rien entre ces possibilités.

Dans ce cas, Bissonnette ayant tué six personnes, il pouvait en théorie être condamné à passer 150 ans en prison, ce que le Couronne avait d'ailleurs réclamé.

Mais le juge Huot a tranché que dans son cas, 25 ans derrière les barreaux n'était pas assez, mais 50 ans était trop long.

Pour en arriver à une période de 40 ans, il n'a toutefois pas jugé nécessaire de déclarer l'article invalide, mais l'a interprété et l'a réécrit de façon à redonner un véritable pouvoir discrétionnaire au juge.

Bissonnette s'oppose à cette façon de faire dans son avis d'appel : le juge ne peut réécrire l'article, il doit le déclarer invalide et inopérant, point à la ligne, dit-il.

« Le juge de première instance a imposé une peine illégale, manifestement déraisonnable et non indiquée en ordonnant à l'appelant de purger un minimum de 40 années d'emprisonnement avant d'être éligible à une libération conditionnelle dans le cadre de son emprisonnement à perpétuité », peut-on aussi lire dans la procédure.

La Couronne et le Procureur général du Québec peuvent aussi porter en appel la peine. Ils ont jusqu'à lundi pour le faire.



5378435

MENTORE POUR ACADEMOS DEPUIS 2014

Faire découvrir l'agriculture

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Pour les jeunes habitant de grandes villes, l'agriculture peut sembler être un domaine à la fois impressionnant et inconnu. À travers son rôle de mentore chez Academos, l'agricultrice Denyse Gagnon répond aux nombreuses questions des étudiants et transmet sa passion pour sa profession.

Combien d'heures travaillez-vous par semaine ? Êtes-vous riche ? Comment puis-je acheter une ferme ? Voilà un aperçu des réponses auxquelles l'agricultrice de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix trouve la bonne réponse.

« Je fais connaître le travail que je fais. Après tout, je suis entrepreneure. Souvent, les gens pensent que travailler sur une ferme, c'est seulement traire des vaches. C'est beaucoup plus que ça », explique la copropriétaire d'une ferme laitière.

La consigne oblige la mentore Academos à répondre aux questions formulées par les jeunes dans un délai de 48 heures. Grandement intéressée par le processus, elle assure répondre le plus rapidement possible.

Bénévole depuis 2014, Mme Gagnon a aidé plus de 80 jeunes quant à leur choix de carrière. Elle avoue que les questions proviennent en grande majorité de la ville. Des jeunes intéressés à prendre leur place au sein de la relève familiale la contactent également.

À travers ses interventions, elle se fait un devoir de rappeler aux jeunes qu'il n'y a « pas de nourriture sans agriculture ».

UN PARCOURS DIFFÉRENT

À l'époque, Mme Gagnon a dû exprimer, à son père, son désir de faire partie de la relève familiale qui était réservé à ses frères. Elle ne s'en cache pas : elle a dû faire une mise au point quant à ses intentions professionnelles. Celle qui travaillait en service social a joint les rangs de l'entreprise familiale au début des années 80. « J'ai pris ma place dans ce qui était un monde d'homme. J'avais un travail plus physique. J'ai ensuite pris ma place dans le volet administration de l'entreprise », raconte-t-elle.

À travers ses activités de mentorat, Denyse Gagnon s'est retrouvée, quelques décennies plus tard, devant une situation similaire à la sienne. Une jeune fille l'a contactée puisqu'elle souhaitait devenir la relève de la ferme familiale, alors que c'est son frère qui était désigné. Après plusieurs échanges, l'étudiante a confié à Mme Gagnon le succès de leurs discussions. Son père avait changé d'idée et avait accepté de lui confier la relève de la ferme.

Ces échanges écrits avec les jeunes permettent à l'agricultrice de redécouvrir son quotidien sous un autre angle. « On ne s'arrête pas toujours sur le travail qu'on fait. Les jeunes nous posent des questions et cela nous fait réfléchir. On se confirme que nous apprécions encore notre travail », témoigne Mme Gagnon.

BÉNÉVOLE ACCOMPLIE

L'horaire chargé de l'agricultrice est loin d'être un frein à son implication bénévole dans la communauté. « Avec le bénévolat, on n'attend pas d'argent. C'est un contact et des échanges avec les gens. Cela nous apporte tellement. C'est une façon de trouver l'équilibre à travers tout ce que nous faisons. Le merci qu'on obtient à la fin est tellement important », exprime celle qui effectue du mentorat d'affaires à la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est, en plus de présider la section Lac-Saint-Jean-Est de la Croix-Rouge.



Depuis plus de quatre ans, Denyse Gagnon présente le domaine de l'agriculture aux jeunes. Son rôle de mentore chez Academos lui permet de répondre aux diverses questions des étudiants. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

Bénévoles recherchés

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'organisme Academos est à la recherche de mentors provenant du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont un intérêt à partager leur passion professionnelle à des jeunes de 14 à 30 ans. Avec ses 3000 mentors, Academos accompagne, par le biais d'Internet, près de 100 000 jeunes dans leur démarche d'orientation.

L'application mobile permet de connecter des professionnels à des jeunes grâce à un mentorat virtuel. Ceux-ci ont l'occasion de questionner et de s'informer à propos du métier qu'ils rêvent d'exercer.

« L'application Web permet à des jeunes de communiquer avec des mentors provenant de toutes les régions. On sait que pour bien des jeunes, c'est important de trouver quelqu'un qui fait le métier qui les intéresse et qui vit dans la même région. La connexion est plus facile à faire et pour les jeunes, c'est plus facile de se projeter de faire un métier quand ils savent que c'est possible dans la région », explique la présidente et fondatrice d'Academos, Catherine Légaré.

Le travail des mentors bénévoles se déroule exclusivement de manière virtuelle. Une fois l'inscription faite, une entrevue de validation permet de confirmer le sérieux des candidats qui échangeront avec une clientèle, en partie mineure.

La tâche demandée est d'à peine quelques minutes par semaine. Les mentors ont le mandat de raconter leur quotidien et de répondre aux interrogations des jeunes. Un algorithme permet de recommander des mentors aux jeunes, en fonction de leurs intérêts.

Plus de 3000 mentors professionnels sont membres de la plateforme. Malgré des horaires professionnels et personnels chargés, ils trouvent le temps de converser avec les jeunes.

« Les jeunes se sentent mieux informés quant au marché du travail. Cela leur donne la confiance qu'ils pourront faire le métier qui les intéresse », explique Mme Légaré.

Elle cite en exemple une étudiante qui se questionnait quant à la possibilité de devenir policière malgré sa taille. Le mentor fut en mesure de répondre à ses interrogations, en plus de lui rappeler le quotidien d'un policier et les aptitudes requises.

Mme Légaré présente Academos comme un moyen de réflexion sur la réalité des métiers. Les métiers d'avocat, d'enseignant et de psychologue figurent dans le palmarès de recherche. Grâce aux quelques médecins qui donnent de leur temps, plusieurs jeunes prennent conscience de la réalité de ce métier.

Academos se retrouve dans la pédagogie de plusieurs écoles du Québec. L'application facilite grandement le travail des écoles et des enseignants.

THÈSE DE DOCTORAT

Academos célèbre son 20e anniversaire cette année. Catherine Légaré a développé le projet dans le cadre de son doctorat en psychologie. Vingt ans plus tard, le projet est devenu un organisme à but non lucratif qui emploie une quinzaine de personnes. « C'est une thèse qui n'est pas restée sur les tablettes », souligne-t-elle.

« Je voyais que les jeunes avaient besoin de projets et d'aspiration pendant leurs études. Au secondaire, cela fait toute la différence quant à la motivation et à notre engagement dans l'école », explique celle qui réalisé des études en psychologie axée sur le domaine scolaire.

La passionnée de technologies tenait à faire un projet qui permettrait de développer le potentiel des jeunes à travers les technologies.

DERNIÈRE HEURE

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Prise d'otages dans une caisse Desjardins

Un homme possiblement armé retenait des gens en otage dans une succursale des Caisses Desjardins à Salaberry-de-Valleyfield, a confirmé la Sûreté du Québec (SQ) vendredi soir, au moment de mettre sous presse.

Un important déploiement policier était en cours autour de l'établissement de la rue Alexandre, où un périmètre de sécurité avait été érigé.

Les patrouilleurs ont été appelés sur les lieux à la suite du déclenchement d'un bouton panique vers 16 h 50. Aux environs de 20 h, la SQ a indiqué que la communication avait été établie avec le suspect.

D'après le sergent Louis-Philippe Bibeau, les communications entre l'individu et les policiers se déroulaient calmement.

Des témoins ont rapporté qu'une équipe d'intervention tactique était sur place, ce que n'a pas confirmé le porte-parole, qui parlait simplement du déploiement « des ressources nécessaires afin d'assurer la reddition pacifique du suspect ». **SELON LA PRESSE CANADIENNE**

PROJET DE CHEMIN DE FER QCRAIL

L'Administration portuaire de Saguenay à l'écoute

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Les dirigeants de l'Administration portuaire de Saguenay se questionnent sur le projet de chemin de fer QcRail. Évalué à 1,5 milliard $ et initié par Innovation et Développement Manicouagan, il vise à offrir un nouveau corridor d'expédition aux entreprises du centre et de l'ouest du Canada, dans une perspective de croissance des exportations vers l'Europe.



Le projet de chemin de fer QcRail, évalué à 1,5 milliard$, est initié par Innovation et Développement Manicouagan.— ARCHIVES LA PRESSE

Le directeur général de l'Administration portuaire de Saguenay, Carl Laberge, connaissait l'existence de cet ambitieux projet et estime que les responsables du développement économique de la Côte-Nord, tout comme ceux de la région, entreprennent des projets d'avenir. Il constate toutefois que dans ce cas, il s'agit d'un projet majeur avec un enjeu de financement important dans une industrie soumise à des revirements.

« Nous allons accepter de rencontrer les instigateurs du projet. Généralement, les compagnies de chemin de fer aiment bien circuler sur les rails, mais ne sont pas friandes de construire les infrastructures », précise Carl Laberge, qui a connu cette expérience avec la desserte ferroviaire, un projet de moindre envergure.

Il est difficile pour le moment pour l'Administration portuaire de Saguenay, aussi connue sous le nom de Port de Saguenay, de mesurer les véritables impacts d'un tel projet. Carl Laberge souligne qu'il y a en ce moment de la capacité de transbordement dans les différents ports en exploitation le long de la voie maritime du Saint-Laurent. À titre d'exemple, en plus de Baie-Comeau, les ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières sont actifs dans le grain.

Le directeur général d'Innovation et Développement Manicouagan, Guy Simard, expliquait mercredi que le projet ne vise pas à récupérer le marché de Saguenay et que les projets miniers d'Arianne Phosphate et de Métaux BlackRock n'auraient aucun impact sur la réalisation ou non de leur projet.

Carl Laberge explique qu'il faut analyser la situation du transport dans son ensemble. Il comprend que les initiateurs du projet souhaitent créer une route par les chemins de fer du nord pour absorber l'augmentation du tonnage découlant de la croissance des exportations. D'autre part, il affirme que l'ajout d'une option de transport aura quand même des impacts sur les réseaux déjà en place dans le corridor du sud. « Si on ajoute une offre de transport, ça joue sur les autres infrastructures qui s'offrent aux exportateurs », précise Carl Laberge, visiblement peu inquiet quant à l'ampleur du projet.

Le financement est aussi un défi de taille. Le programme fédéral identifié par les promoteurs concerne tous les types de transport au Canada pour les corridors commerciaux. Un seul projet ne peut pas obtenir une aussi grosse somme – 1,5 G$ sur 10 G$.

Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, indique de son côté que la municipalité n'a pas appuyé le projet du groupe de Baie-Comeau. Il affirme que sa ville souhaite travailler en collaboration avec les projets qui pourraient avoir un impact sur le développement des infrastructures régionales, ce qui comprend tout le complexe de Port de Saguenay.

Il a conclu en rappelant que le projet de ligne de chemin de fer QcRail n'a pas de lien avec la construction d'un pont ferroviaire sur la rivière Mistassini pour permettre au train d'atteindre le parc industriel du secteur Mistassini. Le tracé retenu dans le projet de Baie-Comeau passe plus au nord de la ville.



5383126



ALAIN MORISOD
SWEET PEOPLE
EN SPECTACLE

AVRIL 2019

5 SHAWINIGAN
6 LA BAIE
THÉÂTRE DU PALAIS MUNICIPAL
7 ALMA
9 RIVIÈRE-DU-LOUP
10 RIMOUSKI
13 MONCTON
14 CARAQUET
15 EDMUNDSTON
17 TERREBONNE
18 THETFORD MINES
19 ST-GEORGES-DE-BEAUCE
+ SUPPLÉMENTAIRE À 14H
20 LAVAL
23 L'ASSOMPTION
25 LASALLE (Montréal)
26 TROIS-RIVIÈRES
27 SAINT-HYACINTHE
28 SAINT-HYACINTHE
30 BROSSARD

MAI 2019

3 JOLIETTE
4 OTTAWA
7 SAINT-EUSTACHE
8 SHERBROOKE
9 GRANBY
10 DRUMMONDVILLE
11 VICTORIAVILLE
12 QUEBEC (14h. et 20h.)
13 QUEBEC
14 ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Plus d'informations sur la tournée :
www.morisod.org
Stamy MUSIC
5383454



Née un 8 mars, soeur Marie-Josée Dallaire (à gauche) célébrait son 91e anniversaire, vendredi. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

HOMMAGE AUX SOEURS DU BON-CONSEIL

125 ans d'implication féminine

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

« Si on avait intégré davantage les femmes dans les postes de pouvoir de l'Église, on n'en serait sans doute pas là aujourd'hui. » Un hommage a été rendu aux soeurs de la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi, vendredi, en marge de la Journée internationale des femmes. L'agent de pastoral Jocelyn Girard, le seul homme à être présent lors de la rencontre, a salué le courage et l'implication de ces femmes, bien présentes au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis 125 ans.

La congrégation des soeurs du Bon-Conseil voulait célébrer la Journée internationale des femmes à sa façon. Plus d'une centaine de femmes se sont donc réunies à l'hôtel Le Montagnais, vendredi matin, pour souligner l'apport que les soeurs ont eu pour la région, plus particulièrement dans le milieu de l'éducation. Parmi les invités, quelques religieuses, mais aussi plusieurs laïques pour qui les soeurs ont eu un impact dans leur vie.

La congrégation a été fondée en 1894 par soeur Françoise Simard. Les religieuses ont fondé des écoles aux quatre coins du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en plus de remplir des missions à l'étranger, comme en Afrique et au Chili, notamment. Aujourd'hui, la congrégation du Bon-Conseil regroupe encore 188 religieuses, mais la plupart sont maintenant à la retraite. Une vingtaine d'entre elles restent toutefois actives à l'extérieur de la maison mère, au sein d'organismes communautaires. La moyenne d'âge de ces dames est de 84 ans.

Soeur Marguerite Rose a prononcé ses voeux en 1961. La jeune fille de 17 ans de Saint-François-de-Salle avait reçu l'appel, alors que des religieuses lui enseignaient. « J'ai eu l'appel et je lui ai répondu. J'ai ensuite été enseignante avant de prendre ma retraite en 2003. Les soeurs ont toujours été ma vie, ma famille. Au cours de ma vie, j'ai vu des femmes qui s'étaient levées et tenues debout, et c'est encore le cas aujourd'hui », a affirmé soeur Marguerite Rose.

Renée Lepage, de son côté, est agente de pastorale laïque. Mariée et mère de trois enfants, elle a toujours côtoyé les religieuses du Bon-Conseil. « Ces femmes m'ont appris à m'émerveiller du meilleur des autres. Elles m'ont donné confiance en moi. Pour moi, elles ont été des éducatrices de la vie », a affirmé Mme Lepage, rendant ainsi hommage aux femmes de la congrégation.

Un seul homme participait à la rencontre. « Acceptez-vous un commentaire de la part d'un homme ? », a demandé l'agent de pastoral du Diocèse de Chicoutimi, Jocelyn Girard, en souriant.

M. Girard a été le seul de l'événement à aborder la situation actuelle de l'Église, qui est loin d'être rose. « Disons que l'Église est en train de laver son linge sale. Avec tout ce qu'on entend dans les médias, je me dis que si on avait fait davantage de place aux femmes dans les postes de pouvoir de l'Église, on n'en serait sans doute pas rendu là », a dit M. Girard, sous les applaudissements des femmes présentes.

Si on ignore quel avenir aura la congrégation, les soeurs qui ont participé à l'événement se sont faites rassurantes. « Nous sommes en mission jusqu'à la fin », a dit l'une d'entre elles.

EXPO HABITAT

Promotion et prévention pour Arbres & cie

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Un arbre de plusieurs mètres retient l'attention des visiteurs, à l'Expo Habitat, alors qu'il surplombe tous les kiosques installés dans le Pavillon sportif de l'UQAC. Il a été apporté par l'entreprise Arbres & cie, une entreprise d'abattage, d'élevage et de dessouchage d'arbres, qui y fait la promotion de ses services en plus de prévention.

« C'est seulement une branche de l'arbre qu'on a abattu ! » a confirmé Denis Marchand, le père du propriétaire. L'intervention complète, pour couper cette gigantesque branche, est montrée sur une télévision à l'intérieur du kiosque, à l'occasion de l'événement qui se déroule jusqu'à dimanche.

Tout l'équipement est installé dans le kiosque d'Arbres & cie pour qu'un arboriste-grimpeur puisse monter l'énorme branche, et ainsi présenter la technique sécuritaire pour grimper dans les arbres et les couper. Il n'y a rien de facile, alors que l'employé utilise sa force, qu'il est attaché par plusieurs cordes et qu'il doit manier de nombreux harnais.

« Nous voulons montrer aux gens la bonne technique pour faire ce travail et leur faire comprendre qu'il faut être formé pour couper un arbre sécuritairement », a expliqué le propriétaire, Charles Marchand, lors d'un entretien avec *Le Progrès*. Selon ses dires, le métier d'arboriste-grimpeur est le deuxième métier le plus dangereux au monde.

Plusieurs accidents peuvent survenir lorsque des personnes font elles-mêmes la coupe d'arbres sur leur terrain.

Le propriétaire saisit donc l'occasion de l'Expo Habitat pour éclairer les visiteurs sur les risques, tout en parlant des services de son entreprise.

« Quelqu'un est venu nous raconter, au salon, que son voisin avait coupé un arbre sur son terrain et qu'il était tombé sur sa maison de trois étages. Malheureusement, il a eu beaucoup de dommages », a continué M. Marchand.

Les conséquences d'une mauvaise manoeuvre peuvent être désastreuses pour soi ainsi que pour les autres.

M. Marchand souligne que ses employés ont les formations nécessaires pour faire les coupes sécuritairement.

PLUS QUE DE L'ADRÉNALINE

Cyrile Corbeau est arboriste-grimpeur depuis cinq ans. Même s'il apprécie l'adrénaline que lui apporte continuellement son travail, il admet qu'il est très intéressé par le côté scientifique de son travail. « Avant de couper un arbre, nous effectuons une analyse de risque pour savoir quelle est la meilleure solution », explique-t-il.

Le travailleur doit avoir plusieurs connaissances pour effectuer ce travail, autant sur les maladies des arbres que sur la biologie, entre autres.

Cyrile Corbeau a étudié en foresterie et s'est spécialisé dans la taille et le soin des arbres.

Il conseille à tous ceux qui souhaitent planter un arbre sur leur terrain de bien s'informer avant d'acheter, car l'emplacement et le choix d'arbre peuvent être très problématiques dans les années à venir. « Lorsque nous intervenons, c'est souvent parce qu'il est trop tard », admet-il.

Il y aurait moins de gens qui ont besoin de ce type de service s'ils étaient davantage informés.



Des employés d'Arbres & cie faisaient la démonstration des techniques sécuritaires pour escalader un arbre, devant les nombreux visiteurs de l'Expo Habitat. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



Cyrile Corbeau — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE







ÉNERGIE SAGUENAY

GNL QUÉBEC





LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, UNE RÉGION TOUTE DÉSIGNÉE POUR LE PROJET ÉNERGIE SAGUENAY

LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU PORT DE SAGUENAY PRÉSENTE DES ATOUTS DE CHOIX AFIN DE RECEVOIR LE COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL LE PLUS VERT AU MONDE :

- Une région dotée d'un climat froid et d'un approvisionnement en hydroélectricité abondant qui permettent de réduire de 84% les émissions de GES de l'usine par rapport aux usines comparables aux États-Unis;
- Un port en eau profonde accessible à l'année;
- Un site industriel isolé mais assez près des principaux services;
- Une main d'œuvre qualifiée habituée aux grands projets industriels;
- Une intermodalité train-route-transport maritime.



ÉNERGIE SAGUENAY, UN PROJET D'AVENIR DÉVELOPPÉ AVEC LA RÉGION

energiesaguenay.com

5385043

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Aluminium, un an plus tard

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL
mst-hilaire@lequotidien.com



Il y a un an presque jour pour jour, le premier ministre Justin Trudeau invitait les travailleurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean à lui faire confiance, alors que s'amorçait un bras de fer entre le Canada et les États-Unis quant à d'éventuels tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium. Les images du premier ministre visitant les installations de Rio Tinto au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont fait le tour de l'Amérique du Nord, par l'entremise de la chaîne CNN. Son message aux citoyens américains était alors celui-ci : l'imposition de tarifs douaniers aura des conséquences aussi douloureuses pour vous que pour nous. C'était le 12 mars 2018.

À peine quatre mois plus tard, Donald Trump mettait ses menaces à exécution sans se soucier des conséquences ou de la mise en garde de son homologue canadien, lequel n'a eu d'autre choix que d'imposer, à son tour, des taxes sur un chapelet de produits américains importés au pays. Et nous en sommes toujours là, alors que le Canada s'apprête à conclure un nouveau traité de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis.

Concentrés presque exclusivement sur la saga entourant SNC-Lavalin, les médias nationaux parlent très peu de ce dossier, malgré son importance capitale pour l'économie canadienne. Il y a quelques semaines, l'ambassadeur David MacNaughton s'est certes montré très optimiste lorsqu'il a prédit un règlement dans « un proche avenir », mais depuis, l'incertitude plane toujours.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la situation n'est pas catastrophique, rapporte la présidente de la Société de la Vallée de l'aluminium, Marlène Claveau. En entrevue, elle admet toutefois qu'il est beaucoup plus difficile de convaincre les entreprises étrangères de considérer le Québec comme terre d'accueil dans le domaine de la transformation. Plusieurs dossiers, dit-elle, sont demeurés sur la glace depuis huit mois. Le phénomène s'applique ici, mais aussi ailleurs au Québec. Dans le cadre d'un reportage diffusé jeudi soir à *RDI économie*, le PDG du groupe Canam, Marc Dutil, abondait dans le même sens. « On met de l'argent pour être performants chez nous, mais quand tu investis des millions et que tu es à une décision politique de ne plus pouvoir exporter aux États-Unis, ça crée un doute dans ta tête », exprimait-il.

La grande entreprise est elle aussi frappée directement par le différend économique qui perdure entre le Canada et les États-Unis. Dans une allocution faite la semaine dernière, lors du dévoilement des résultats financiers de Rio Tinto, le directeur exécutif – division Atlantique, Gervais Jacques, a identifié « l'incertitude sur les tarifs et les sanctions » comme l'un des éléments expliquant une baisse de bénéfices de quelque 15 % en 2018, par rapport à l'année précédente.

Justin Trudeau et sa ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, ont sans doute multiplié les représentations afin de dénouer l'impasse au cours des douze derniers mois ; sans doute ont-ils participé à de nombreux échanges avec les représentants de l'administration Trump, allant jusqu'à les menacer de ne pas ratifier le futur accord de libre-échange. Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, a d'ailleurs suggéré cette hypothèse le 24 février. Même le Mexique a fait pression sur le président américain. Ce dernier est demeuré intraitable.

Malheureusement pour le gouvernement Trudeau, il y a obligation de résultat dans cet affrontement commercial. Et même s'il ne lui appartient pas de décider pour le peuple américain, le premier ministre a tout intérêt à ne pas amorcer la prochaine campagne électorale avec cette épine dans le pied. En revanche, un règlement favorable serait un gain significatif pour les libéraux, qui souhaitent sûrement tourner la page sur l'affaire SNC-Lavalin.

Reste à voir dans quelle mesure le Canada et le Mexique sauront raisonner un président si borné et imprévisible qu'il évoque la sécurité nationale pour imposer, à ses principaux partenaires commerciaux, des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium. Faut le faire !

MICHEL POTVIN RÉPLIQUE À ANDRÉE LAFOREST...



Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

sylviculture

MOT DE LA SEMAINE | La sylviculture est l'art et la science de cultiver les forêts. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la première région du Québec à se doter d'une stratégie régionale de production de bois, laquelle vise à accroître de 50 % la possibilité forestière d'ici 2050.



Événements marquants de la semaine

Vert

À l'école secondaire Jean-Gauthier d'Alma qui offre dorénavant à ses élèves un bar à salades, dans le cadre du programme De la ferme à l'école Canada d'Équiterre.

Jaune

L'exclusion de secteurs pour les camions de restauration ambulants à Saguenay divise la population et certains commerçants. Il faudra revenir sur le dossier dans les prochaines années, afin de s'adapter aux tendances actuelles de consommation.

Rouge

À Walmart qui s'approprie, pour des fins promotionnelles et sans obtenir leur accord, les photos de clients qui utilisent leur service d'impression.

5,2 M$

Le chiffre de la semaine

Somme des coupes exigées par le conseil de ville de Saguenay dans l'appareil municipal pour 2020.

« Citation de la semaine

« Ce n'est pas compliqué, les activistes souhaitent uniquement que l'on cesse complètement les activités forestières dans la forêt boréale. »

— Pascal Cloutier, maire de Dolbeau-Mistassini

La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

Le règne de la déraison

SÉBASTIEN LÉVESQUE
CHRONIQUE
redaction@lequotidien.com



Olivier Bernard, alias le Pharmachien, a récemment été victime d'une campagne de salissage et d'intimidation relativement à certains de ses écrits.

On lui reprocherait notamment ses prises de position dans le dossier des injections de vitamine C pour les personnes atteintes de cancer. Son crime : avoir écrit un article dans lequel il affirme qu'il n'existe à ce jour aucune preuve scientifique de l'efficacité de ce « traitement ». Il n'en fallait évidemment pas plus pour soulever l'ire de celles et ceux qui aimeraient bien y croire.

Le cancer est un sujet sensible. Je comprends donc très bien pourquoi les propos du Pharmachien ont suscité un certain émoi chez les partisans des injections de vitamine C.

Et pour l'avoir moi-même vécu avec ma fille cadette – à l'âge de 5 ans, on lui a diagnostiqué une leucémie –, je sais que lorsque nous ou un de nos proches est atteint de cancer, nous serions prêts à faire n'importe quoi – ou presque – pour favoriser la guérison. Pour autant, cela ne justifie pas les comportements irrationnels, et encore moins les insultes.

La réalité n'est pas toujours plaisante. Elle peut même parfois s'avérer assez décevante, mais elle n'en demeure pas moins la réalité.

Et la réalité, si on lit bien sur le sujet, c'est que nous ne disposons, à ce jour, d'aucune preuve quant à l'efficacité de la vitamine C injectable sur les patients atteints de cancer.

Pire, certaines données préliminaires suggèrent même que la vitamine C à haute dose pourrait nuire à l'efficacité de la chimiothérapie.

Principe de précaution oblige, je pense donc que la bonne chose à faire serait de NE PAS recommander les injections de vitamine C, et ce, jusqu'à ce que nous ayons procédé à des analyses plus poussées.

Pour en revenir au Pharmachien, considérant son degré d'exposition médiatique, je n'ai aucune misère à imaginer le « char de marde » qu'il doit recevoir quotidiennement, et ce, simplement parce qu'il ose remettre en question les idées reçues et les croyances irrationnelles qui circulent un peu partout sur Internet.

Moi-même, dans une moindre mesure, j'ai quelques fois été la cible de commentaires malveillants lorsque j'ai osé soutenir l'efficacité des vaccins, ou encore la non-dangerosité du glyphosate sur la santé humaine. Parce que j'ai défendu la science, autrement dit.

Mais comme j'ai eu l'occasion de le dire dans une autre chronique, la science ne nous offre que très rarement les réponses que nous souhaitons, ce qui, en soi, explique assez bien pourquoi elle est aussi impopulaire – tout comme celles et ceux qui la défendent.

Et comme j'aime bien le rappeler, notre cerveau peut aussi nous jouer de bien vilains tours, notamment en nous enfermant dans une illusion de connaissance et d'objectivité.

Nous aimons tous avoir raison. C'est un fait, mais cela devient réellement un problème lorsque nous refusons obstinément de remettre en question nos croyances, et ce, même lorsque les faits tendent à nous donner tort.

La réalité, si on lit bien sur le sujet, c'est que nous ne disposons à ce jour d'aucune preuve quant à l'efficacité de la vitamine C injectable sur les patients atteints de cancer

La leçon à en tirer, c'est que nous pouvons tous tomber dans les pièges tendus par notre cerveau. Nous sommes tous sujets à l'erreur et aux biais cognitifs. C'est pourquoi nous devrions faire acte d'humilité et accepter que nous sommes généralement beaucoup moins rationnels que nous aimerions le croire.

Mais la bonne nouvelle, c'est que la science permet de nous prémunir contre tout cela. La démarche scientifique, parce qu'elle repose sur la suspension du jugement, permet effectivement de discerner le vrai du faux, ou à tout le moins d'écarter les hypothèses les moins crédibles.

Elle permet par ailleurs d'éviter les écueils que sont le dogmatisme et le subjectivisme. Faire de la science, c'est donc accepter de s'en remettre aux faits, indépendamment de nos préférences personnelles.

Dans le cas contraire, c'est le règne de la déraison, un peu comme ce à quoi nous venons d'assister dans le débat opposant le Pharmachien aux partisans des injections de vitamine C.

Pour ces derniers, en effet, il semble très difficile d'accepter la réalité, au point où certains d'entre eux préfèrent s'enfermer obstinément dans leurs croyances irrationnelles… et dans les attaques personnelles.

CARREFOUR DES LECTEURS

Caribou forestier : des estimations réalistes

Dans une lettre publiée le 6 mars, des représentants de groupes écologistes ont demandé des actions urgentes en vue de maintenir les populations de caribous forestiers.

Ces mêmes représentants ont contesté l'évaluation effectuée par l'Institut économique de Montréal (IEDM) des pertes économiques et d'emploi que les mesures de sauvegarde pourraient entraîner. Nous avons en effet estimé, en 2017, en nous appuyant sur des données gouvernementales, que la mise en oeuvre de toutes les recommandations d'Ottawa pour tenter de sauver le caribou forestier se traduirait par la perte d'environ 5700 emplois directs et 740 millions $ en activité économique au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec. Autrement dit, 72 emplois directs et plus de 9 millions $ pour chaque caribou qu'on tenterait de sauver. C'est loin d'être négligeable.

Dans leur lettre, les représentants de la SNAP (Société pour la nature et les parcs) Québec, de l'Action Boréale, de Nature Québec, de la Fondation David Suzuki et de Greenpeace nous reprochent de ne pas avoir tenu compte du fait que la totalité de la capacité forestière n'est pas récoltée. Ils suggèrent que la diminution de la récolte de bois à certains endroits pourrait être compensée par une augmentation de la récolte ailleurs. Nous avions justement tenu compte de ce scénario dans une publication précédente. Cela menait tout de même à une perte d'environ 3000 directs emplois et de 370 millions $ en activité économique.

Les auteurs de la lettre semblent d'ailleurs trouver problématique que des considérations économiques soient prises en compte, alléguant qu'« un équilibre est possible ». Justement, la Loi sur les espèces en péril prévoit que les aspects « socioéconomiques des collectivités devraient être pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre des mesures de rétablissement ». C'est précisément ce qu'on a mesuré.

Personne ne conteste la nécessité de mettre en place des mesures de conservation pour protéger la biodiversité. Cependant, il est crucial qu'elles aient des effets positifs concrets sur l'environnement et que les coûts qu'elles entraînent ne soient pas disproportionnés par rapport aux objectifs.

Et c'est justement ce qui est le plus important. Il est loin d'être certain que la mise en place du plan de sauvegarde réussira à préserver les populations de caribous forestiers. Il est en effet très possible que la tendance à la baisse se poursuive, en raison notamment des changements climatiques, des feux de forêt, des épidémies d'insecte et de la chasse, comme des experts l'ont déjà noté. Même l'effet de l'exploitation forestière est incertain : des inventaires réalisés sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1999 et en 2012 ont montré que la population de caribous avait plus que doublé, en dépit du fort taux de perturbation dans cette région.

Manifestement, de multiples facteurs sont en cause. Avant de faire disparaître des emplois et de faire souffrir des communautés pour des résultats très incertains, on devrait s'assurer de comprendre ce qui se passe.

Michel Kelly-Gagnon, président
Institut économique de Montréal

Hommage aux femmes

À toutes ces femmes du Québec qui occupent des emplois et des postes qui auparavant n'étaient réservés qu'aux hommes, j'aimerais dire que je me réjouis d'un tel constat. Je suis heureux de constater qu'il y ait autant de femmes que d'hommes au gouvernement du Québec.

Je suis profemme en politique. Plus il y aura de femmes mairesses, députées ou ministres, plus je serai rassuré. Déjà quand j'étais étudiant au secondaire, cela me rassurait de voir qu'une fille avait été choisie pour être présidente de ma classe, ou encore de l'association étudiante.

La femme est l'égale de l'homme ; on ne peut plus lésiner à ce sujet.

Les femmes disposent des mêmes atouts que les hommes pour faire avancer notre monde et le rendre meilleur. Elles possèdent d'autres visions et elles sauront de plus en plus nous faire grandir et donner à l'Humanité un souffle nouveau.

Yvan Giguère
Saguenay

UNE CONSEILLÈRE DE TROIS-RIVIÈRES MENACÉE SUR FACEBOOK

« Je rêve de te mettre mon poing sur la yeule »

TROIS-RIVIÈRES — « Épaisse, imbécile, conne », « Retourne dans ta cuisine », « Je suis allé voir où elle habite », « Je rêve de te mettre mon poing sur la yeule ». Voici quelques exemples de propos haineux et menaçants que la conseillère du district des Vieilles-Forges à Trois-Rivières, Mariannick Mercure, a reçus depuis son implication en politique municipale.

La conseillère a publié cette liste de propos vendredi sur sa page Facebook, alors que l'on souligne la Journée internationale des droits des femmes. « C'est un "best of" que j'ai fait », avoue la conseillère municipale en entrevue.

Ces propos ont été reçus par Facebook ou carrément prononcés devant elle. Très souvent, ces messages haineux lui sont envoyés en raison du dossier de sécurité routière Vision zéro. « C'est souvent sur Facebook. Le monsieur qui me dit de retourner dans ma cuisine a fait un long message qui terminait par "retourne dans ta cuisine" », mentionne Mariannick Mercure.

« Du monde me fait des insultes uniquement parce que nous avons créé le comité de développement durable. Il y a différents contextes. Le projet domiciliaire sur le golf les Vieilles Forges et Vision zéro en ont suscité pas mal. »

En plus des commentaires haineux à son endroit, Mariannick Mercure a fait l'objet de menaces à son endroit lorsqu'un citoyen régulièrement impliqué dans le débat public à Trois-Rivières, qu'elle préfère ne pas nommer publiquement, lui a dit qu'il rêve de lui mettre son poing « sur la yeule ». La conseillère avoue même qu'elle évite d'assister à une rencontre avec des fonctionnaires de la Ville lorsque cet homme est présent.

La conseillère municipale n'a pas voulu porter plainte à la police pour menaces. Elle explique qu'elle a déjà, avant son entrée en politique, porté plainte pour des menaces de meurtre qu'elle avait reçues et les policiers lui ont dit qu'il ne s'agissait pas de menaces selon la loi.

« On m'avait dit qu'une menace devait être très précise. Alors, "je rêve de te mettre mon poing sur la yeule", je ne crois pas que ça soit une menace légalement. Mais, c'en est une », affirme-t-elle.

« Et l'homme qui est allé chercher mon adresse, pourquoi la chercher et décrire ça sur les réseaux sociaux ? [...] Ce n'est pas une menace non plus, mais c'est définitivement intimidant. »

Mariannick Mecure n'entend pas se laisser abattre par tous les propos haineux et déplacés qu'elle reçoit. Elle a d'ailleurs complété sa publication sur sa page Facebook par un pied de nez à ces hommes en leur disant que malgré leur haine, elle n'arrêtera pas de faire son travail et de faire avancer les projets pour lesquels elle s'est fait élire.

« Messieurs, sachez que c'est avec la tête haute, en cette Journée des droits des femmes, que je dénonce vos propos. Vos campagnes de salissage, de désinformation et d'intimidation ne m'arrêteront pas. Je continuerai à défendre les idées pour lesquelles j'ai été élue : sécurité routière, environnement, démocratie et transparence », a-t-elle poursuivi.

Bien qu'elle savait qu'elle allait faire face à la critique lorsqu'elle a été élue, ce qui est tout à fait normal en démocratie, Mariannick Mercure ne pouvait jamais s'attendre à autant de violence à son endroit. Elle ne souhaitait toutefois pas avec sa sortie publique décourager les femmes de s'impliquer en politique. **GABRIEL DELISLE, LE NOUVELLISTE**



Depuis le début de l'année, il est tombé plus de 300 centimètres de neige dans certaines villes du Québec. Un bel argument pour plusieurs pour s'évader au chaud. — ARCHIVES LE SOLEIL

Dame Nature sourit aux agences de voyage

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

L'hiver n'a pas encore dit son dernier mot. Dame Nature devrait frapper de nouveau dimanche, mais ce n'est certainement pas les agences de voyage qui vont s'en plaindre. Lorsqu'il neige ou il fait froid, le téléphone sonne.

Même si la cuvée 2018-2019 n'est pas encore terminée, cette saison hivernale s'annonce l'une des plus lucratives des dernières années pour plusieurs compagnies du Québec qui font leur pain et leur beurre avec les forfaits vers le sud.

« L'hiver est rude et long, et on le ressent clairement dans les Centres voyages CAA-Québec. Les conditions hivernales ont commencé tôt cette année », concède au bout du fil Annie Gauthier, conseillère en communication chez CAA-Québec.

Chiffres à l'appui, la porte-parole avance que dans les 14 agences de l'organisation de la mi-septembre à la mi-février, les ventes de forfaits soleil ont crû de 5 % par rapport à la même période l'an dernier.

Dans la même veine, comparativement à 2017-2018, les ventes de voyages pour la Floride et les Caraïbes sont en hausse pour les mois de janvier et février, respectivement de 8 % et de 5 %.

Sans surprise, les destinations chouchou des voyageurs sont toujours la Floride (26 %), le Mexique (10 %), la République dominicaine (9 %) et Cuba (8 %).

Pour expliquer l'engouement pour la Floride, CAA-Québec mentionne que Disney s'est avéré une destination très prisée par les Québécois. Il faut dire que l'organisation a moussé ce produit avec différentes promotions. Résultat : janvier a été un mois record concernant les demandes pour voir la bande à Mickey avec une augmentation de plus 40 % des ventes par rapport à l'an dernier.

« Je ne sais pas s'il va s'agir d'une année record, mais il y a clairement une augmentation de la demande pour les voyages. C'est évident que la température n'est pas étrangère à cette situation. Les gens ont cherché à s'évader du froid », indique M^me^ Gauthier, précisant qu'il n'y a pas eu (ou presque) d'augmentations de prix pour les voyages tout inclus.

Elle estime tout de même qu'il est important de magasiner, car il y a encore des aubaines sur le marché.

HAUSSE DES VENTES

Tout comme CAA-Québec, Voyages Laurier Du Vallon a constaté une hausse de ses ventes depuis le début de l'automne.

« En novembre et en décembre, je me disais : mon doux, les gens ont réservé tôt cette année. J'avais une certaine crainte, mais il y a également eu plusieurs réservations de dernière minute. C'est vraiment une année exceptionnelle. C'est encore meilleur que l'an dernier et cette année-là avait été formidable », affirme Manon Langelier, directrice vacances régionales.

Même son de cloche chez Voyages Paradis de Québec. La demande pour les forfaits vers le sud est toutefois demeurée relativement stable. L'augmentation enregistrée est surtout du côté des croisières.

« Les Québécois recherchent principalement des forfaits tout inclus avec des vols directs », souligne le propriétaire de l'entreprise, Charles Paradis. « Pour les croisières tout inclus, on constate une hausse de la demande. C'est aussi le cas pour les croisières de luxe qui permettent de visiter plusieurs pays dans différents continents. On remarque une augmentation d'environ 2 % à 3 % par année », conclut l'homme d'affaires.

Depuis le début de l'année, il est tombé un peu plus de 310 centimètres de neige à Québec. La moyenne des 10 dernières années pour la même période était de 220 centimètres.

À titre informatif, en 2008, Québec avait reçu à pareille date 380 centimètres. Pour dimanche, ce sont des accumulations de 10 à 15 centimètres qui sont attendues.

PACTE FISCAL

La FQM pressée de négocier

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les défis sont nombreux pour les municipalités de petite taille ou situées en région éloignée. Internet haute vitesse, fiscalité, sécurité publique, infrastructures vieillissantes et main-d'oeuvre sont autant de sujets qui préoccupent les maires de ces localités. Présidée par Jacques Demers, la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) constate leurs difficultés grandissantes et tente de les aider à garder la tête hors de l'eau.

Le renouvellement du pacte fiscal entre les municipalités et le gouvernement du Québec constitue un des dossiers les plus chauds dans le monde municipal. Représentant principalement le secteur rural, la FQM demande le décollage rapide des négociations en vue de conclure une entente au plus tard en septembre.

« Le pacte fiscal contient des montants d'argent importants qui bénéficient au milieu municipal. On espère que le prochain pacte sera prêt en septembre parce que les élus municipaux ont besoin d'avoir le plus d'informations possible avant d'adopter leur budget 2020 à la fin de l'année », déclare Jacques Demers, qui est d'abord maire de Sainte-Catherine-de-Hatley,

M. Demers ne le cache pas, le partage des revenus provenant de la taxe de vente du Québec (TVQ) sera au coeur des négociations à venir. Plusieurs intervenants du monde municipal, dont la FQM, réclament que le gouvernement provincial cède « un point de TVQ » aux municipalités, ce qui représente une somme de 1,6 à 1,7 milliard $, en 2019, et davantage d'argent encore dans le futur en raison de la croissance de l'économie.

« C'est vrai que c'est beaucoup d'argent un point de TVQ, reconnaît le président de la FQM. Mais tous les partis politiques ont dit qu'ils étaient prêts à nous le donner lors de la dernière campagne électorale. Il s'agit maintenant de voir ce qu'on nous demandera en retour. Le gouvernement voudra-t-il couper des programmes pour récupérer une partie des sommes qu'il nous enverra ? Ça reste à voir. »

Évidemment, Jacques Demers préférerait que le gouvernement de François Legault s'abstienne d'abolir des programmes profitant aux municipalités dans le but de minimiser l'impact qu'aurait sur les finances publiques la cession d'une part si importante des revenus de la TVQ.

« L'idéal, ce serait qu'on nous accorde cet argent sans compensation, quitte à ce qu'on arrive à l'objectif visé seulement après quelques années et de manière graduelle. Ça ferait baisser la pression qui s'exerce sur la taxe foncière. »

Car de nombreux élus municipaux ont le sentiment d'avoir suffisamment pressé le citron des contribuables. Ils aimeraient donc que leur municipalité obtienne de nouvelles sources de revenus, ce qui leur permettrait aussi d'adopter une approche différente en matière de développement résidentiel.

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE

Par ailleurs, la FQM revendique que les villes et villages des régions ressources obtiennent des redevances majorées pour les richesses naturelles prélevées sur le territoire. Et elle demande au gouvernement de payer la « pleine valeur des taxes foncières » pour ses immeubles parapublics.

« Les municipalités ont largement contribué au retour à l'équilibre budgétaire à Québec, ce qui a fragilisé leur capacité de développement et leur vitalité. Avec le prochain pacte fiscal, le gouvernement doit rétablir l'équilibre afin que l'ensemble des régions profite et participe à la croissance ainsi qu'à l'épanouissement de la société québécoise », soutient le président de la fédération.

Rappelons notamment que, au lendemain de son élection en 2014, le Parti libéral du Québec avait sabré des sommes importantes dans le développement économique régional, ce qui avait forcé des dizaines de municipalités à injecter des fonds pour combler en tout ou en partie le vide créé.

L'état des infrastructures municipales constitue également une source d'inquiétude à plusieurs endroits au Québec. « On a de grosses craintes que la situation continue à se dégrader », admet M. Demers.

LA SQ

Sans lier le dossier directement au pacte fiscal, M. Demers affirme d'autre part qu'il est temps de régler le dossier du financement de la Sûreté du Québec (SQ). Les coûts assumés par les localités desservies par la SQ ont beaucoup augmenté, ces dernières années, et la FQM souhaite qu'on renverse la tendance.

« Ça fait deux ans qu'on reporte ce dossier et on espère pouvoir trouver une solution à court terme, déclare le président de la FQM. La hausse des coûts de la SQ, durant cette période de deux ans, a été de 13 pour cent même si un soutien financier était offert. Il y a une nouvelle convention collective qui a été signée, en 2017, et on en subit les impacts », explique Jacques Demers.

De l'avis du président de la FQM, « la population n'accepterait jamais une hausse si rapide de son compte de taxes ». Il comprend donc mal que Québec se permette d'augmenter avec un tel empressement le coût de ce service et propose plutôt un « partage de la facture 50-50 ».

Le Sommet international du repreneuriat débarque le 8 mai prochain

QUÉBEC

sommetrepreneuriat.com | @repreneuriat | #repreneuriat

PARTENAIRE Québec

Ne manquez pas le rendez-vous par excellence des cédants, repreneurs et experts.

5382337

SNC-Lavalin: pas de motion de censure

Le chef conservateur Andrew Scheer a annoncé vendredi qu'il ne présentera pas une motion de censure contre le gouvernement de Justin Trudeau, même s'il a dit que le premier ministre n'avait plus l'autorité morale de gouverner en raison de l'affaire SNC-Lavalin. En conférence de presse à Rosser, au Manitoba, M. Scheer a affirmé qu'il appartenait aux libéraux de se prononcer sur le sort de M. Trudeau.

Les conservateurs proposeront plutôt des motions qui viseront à «aller au fond de cette affaire», mais l'option d'une motion de censure n'est pas sur la table, a affirmé M. Scheer.

Selon le chef conservateur, si M. Trudeau respectait le poste qu'il occupe, il démissionnerait.

Le poste de premier ministre est «plus grand qu'un seul individu», a-t-il plaidé.

Le premier ministre Trudeau est embourbé dans une controverse sur le dossier SNC-Lavalin depuis plusieurs semaines. Selon les allégations en question, le bureau du premier ministre aurait fait des pressions indues sur l'ex-procureure générale, Jody Wilson-Raybould, pour que l'entreprise montréalaise évite un procès pour corruption et fraude.

Jeudi, M. Trudeau a affirmé qu'il n'était pas au courant, à ce moment-là, qu'il y avait eu une érosion de confiance entre ses représentants et Mme Wilson-Raybould. Il a dit qu'il continuait de croire qu'il n'y avait pas eu de pressions inappropriées sur l'ancienne ministre.

Mme Wilson-Raybould, qui avait depuis été mutée au ministère des Anciens Combattants, a finalement démissionné de son poste. L'ancienne présidente du Conseil du trésor, Jane Philpott, lui a emboîté le pas cette semaine.

SNC-Lavalin a été déboutée en Cour fédérale, vendredi, pour infirmer la décision de la directrice des poursuites pénales qui avait refusé de négocier une entente avec l'entreprise pour lui éviter un procès criminel.

Interrogé à savoir s'il aurait offert un «accord de poursuite suspendue» à l'entreprise montréalaise, M. Scheer a affirmé qu'il n'interviendrait jamais dans un dossier judiciaire.

«Ce dont Justin Trudeau est accusé, c'est d'avoir franchi cette ligne à des fins politiques. C'est un chemin très sombre et dangereux dans lequel nous ne voulons pas aller en tant que pays». **PC**



Justin Trudeau a reconnu que de nombreux Inuits atteints de tuberculose étaient morts après avoir été séparés de leur famille et de leur communauté et emmenés dans le sud par bateau, par train ou par avion.— PHOTO PC, SEAN KILPATRICK

GESTION DE LA TUBERCULOSE

Trudeau s'excuse pour le traitement des Inuits

TERRY PEDWELL
Presse canadienne

IQALUIT, Nunavut — Justin Trudeau a versé une larme, vendredi, en présentant ses excuses aux Inuits du nord du Canada qui avaient été soignés dans le sud contre la tuberculose au milieu du XXe siècle – une opération de santé publique mal gérée et empreinte de colonialisme, a admis le premier ministre.

« Aujourd'hui, je suis ici afin de présenter des excuses officielles pour la gestion par le gouvernement fédéral de la tuberculose dans l'Arctique, des années 1940 aux années 1960, a-t-il déclaré, ému, à Iqaluit, au Nunavut, devant une assemblée qui ne retenait pas non plus ses larmes. Beaucoup d'entre vous connaissent trop bien cette politique. »

M. Trudeau a reconnu que de nombreux Inuits atteints de tuberculose étaient morts après avoir été séparés de leur famille et de leur communauté et emmenés dans le sud par bateau, par train ou par avion. Ce traitement est finement relaté dans le film *Ce qu'il faut pour vivre*, réalisé en 2008 par Benoît Pilon et coscénarisé par Bernard Émond.

« Nous sommes désolés, a déclaré M. Trudeau vendredi. Nous sommes désolés de vous avoir forcés à quitter votre famille, de ne pas vous avoir témoigné le respect et les soins que vous méritiez. Nous sommes désolés pour votre souffrance. Pour ceux qui ont été séparés d'êtres chers, nous sommes désolés. Désolés pour avoir brisé le bien le plus précieux : l'amour de son foyer. »

Le premier ministre a également présenté ses excuses à ceux qui ne savent toujours pas ce qui est arrivé à leur proche.

« Nous sommes désolés pour les communautés qui subissent les conséquences de cette politique, notamment, a-t-il aussi déclaré. Nous regrettons qu'en raison de nos erreurs, de nombreux Inuits ne fassent pas confiance au système de santé et ne puissent donc pas obtenir d'aide quand ils en ont besoin. Nous sommes désolés pour la mentalité coloniale qui a motivé les actions du gouvernement fédéral. »

Avant de présenter les excuses du gouvernement, M. Trudeau avait reçu une longue accolade d'une femme qui a raconté à l'assemblée que son mari était mort dans le Sud, mais que son corps n'avait jamais été rendu à sa famille.

« ENCORE DES EXCUSES » ?

Le premier ministre s'est rendu dans la capitale du Nunavut un jour plus tard que prévu – le mauvais temps jeudi avait empêché son avion d'atterrir.

M. Trudeau a également annoncé vendredi la création d'une base de données que les familles inuites pourront bientôt consulter pour retrouver les lieux de sépulture de leur proche. La base de données fait partie d'une initiative plus vaste appelée « Nanilavut », ce qui signifie « trouvons-les » en inuktitut.

« Je ne peux même pas commencer à imaginer ce que ça peut être de perdre quelqu'un que vous aimez et de ne pas savoir ce qui s'est passé », a dit le premier ministre.

Ces excuses étaient en préparation depuis presque deux ans, lorsque M. Trudeau a signé en 2017 un accord de partenariat entre la Couronne et les Inuits.

Nathan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), qui représente quelque 60 000 Inuits vivant dans quatre régions du nord du Canada, estime que les mauvais traitements infligés aux Inuits lors des éclosions de tuberculose constituent un « échec massif en matière de droits de la personne » de la part du gouvernement fédéral. Selon lui, Ottawa a pris beaucoup trop de temps pour reconnaître officiellement ses erreurs.

M. Obed déplore par ailleurs le fait que le gouvernement Trudeau ait été souvent critiqué depuis trois ans pour ses trop nombreuses excuses publiques : il soutient que les excuses aux Inuits étaient nécessaires dans le cadre du processus de guérison et de réconciliation.

UN SURVIVANT PARLE

James Eetoolook, âgé de 72 ans, est un survivant de la tuberculose, appartenant aussi à une famille de survivants. Au fil des ans, lui et sept membres de sa famille ont été atteints de la maladie infectieuse, y compris sa mère, ses soeurs et son frère, qui ont été diagnostiqués pour la première fois au milieu des années 1940, lorsqu'un des navires transportant des médecins a atteint leur village nordique.

M. Eetoolook a été diagnostiqué à l'âge de 16 ans ; il a été envoyé à Edmonton, où il a été hospitalisé et alité pendant des mois. Selon lui, le gouvernement fédéral a mis trop de temps à diagnostiquer la maladie au sein de la population inuite, et n'a pas fait assez pour suivre ceux qui avaient été emmenés dans le Sud pour y être soignés.

Aujourd'hui vice-président de Nunavut Tunngavik, M. Eetoolook s'inquiète par ailleurs que la tuberculose atteigne encore des niveaux plus élevés en terres inuites, à une époque où cela ne devrait tout simplement pas se produire.

En octobre 2017, la ministre fédérale de la Santé Jane Philpott avait annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'élimination de la tuberculose chez les Inuits. « Le gouvernement a déclaré vouloir éliminer la tuberculose d'ici 2030, a rappelé M. Eetoolook. Est-ce qu'ils vont le faire ? Probablement pas. »

Selon le dernier rapport de l'Agence de la santé publique du Canada, le taux annuel moyen de tuberculose chez les Inuits il y a un an était encore plus de 290 fois supérieur à celui des non-Autochtones nés au Canada. L'agence attribue notamment cette recrudescence au logement social, à l'insécurité alimentaire et au surpeuplement.

Plus de la moitié des résidents du Nunavut vivent dans des logements sociaux souvent exigus. Par ailleurs, 60 pour cent d'entre eux sont des fumeurs.



PASSEZ EN MODE

PRINTEMPS





LA TOUTE NOUVELLE MAZDA3 2019
À TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR EN FAIRE L'ESSAI.

mazda

5381341









Différents organismes reçoivent chaque jour des dons d'aliments périssables invendus et les rendent disponibles pour la population. — PHOTOS LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

De grandes ambitions écologistes pour l'ACGA

Les membres du groupe Actions contre le gaspillage alimentaire (ACGA) luttent évidemment contre le gaspillage des aliments, mais souhaitent également contribuer à la transition écologique de Saguenay.

L'ACGA, qui a vu le jour sur Facebook en décembre dernier et qui rassemble près de 500 membres, relève de Permaculture Saguenay, un regroupement démarré par les frères Jérémy Leblanc et Alexandre Leblanc, fondateurs de la Coopérative Leblanchignon, une entreprise d'agriculture urbaine.

L'entreprise, située au 242, rue Riverin, au centre-ville de Chicoutimi, souhaite, via Permaculture Saguenay, contribuer à la transition écologique de Saguenay en luttant contre le gaspillage alimentaire, en mettant de l'avant les initiatives zéro déchet et en valorisant l'agriculture urbaine, a souligné Jérémy Leblanc, président de la coopérative.

L'ACGA reçoit présentement des dons de la Maison du pain, du dépanneur Shell du boulevard Talbot, du Dépanneur du Fjord à La Baie et à Boilleau, de la cafétéria de l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que du Service de travail de rue de Chicoutimi, a énuméré le jeune entrepreneur.



Jérémy Leblanc, président de la Coopérative Leblanchignon, dont relève le groupe Actions contre le gaspillage alimentaire (ACGA), pose ici avec Jessica Saulnier, responsable du local de l'ACGA, et Aryann Valade, responsable de soir, dans les locaux de l'organisation, sur la rue Riverin, au centre-ville de Chicoutimi. — PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

Les aliments recueillis sont accessibles au local de la rue Riverin, tous les jours, de 16 h à 18 h. Une contribution volontaire est demandée. Une quinzaine de bénévoles s'impliquent dans l'organisation, qui attire environ 100 personnes par semaine. Les membres pratiquent également le déchétarisme (*dumpster diving*) en récupérant des aliments de conteneurs commerciaux.

Le regroupement a plusieurs projets à court terme. « Nous allons bientôt lancer une campagne de sociofinancement et souhaitons aussi aller chercher plus de partenaires, notamment de plus grosses bannières », a ajouté Jérémy Leblanc. L'ACGA désire également étendre ses activités à Saguenay et dénicher de nouveaux locaux.

Jérémy Leblanc a par ailleurs précisé que son organisation demeure ouverte à renouer les liens avec les Gratuivores, les deux regroupements partageant les mêmes visées. **MYRIAM GAUTHIER**

Un nouveau local et une entente pour les Gratuivores

Les Gratuivores, qui ont récemment signé une entente avec l'épicerie Bizz Corneau Cantin, ont emménagé dernièrement dans un nouveau local au centre-ville de Chicoutimi.

Le groupe, né sur Facebook en août et fondé par Charles-Olivier Bolduc, repart sur de nouvelles bases après qu'un conflit ait entraîné à la fin du mois de janvier la rupture des liens qu'entretenaient les Gratuivores et le groupe Actions contre le gaspillage alimentaire (ACGA).

Charles-Olivier Bolduc a signé récemment une entente avec l'épicerie Bizz Corneau Cantin afin d'officialiser le don d'aliments périssables invendus, qui sont ramenés chaque jour dans les trois frigos du nouveau local situé au 371, rue Racine, accessible uniquement par une porte arrière, à partir de la rue du Havre.

La récolte des bénévoles est ainsi accessible chaque jour au public, de 16 h à 18 h, en semaine, et de 14 h à 16 h la fin de semaine, a indiqué le fondateur du groupe, qui dit pouvoir compter sur une équipe d'une vingtaine de bénévoles.

Il s'attend à un achalandage d'environ 25 personnes par jour. « Nous n'avons pas de formule de membres, mais une contribution volontaire de 1 $ est suggérée pour chaque visite. Il n'y a pas de limite à ce que les gens peuvent prendre, mais ça doit se faire dans un esprit de partage », a expliqué celui qui souhaite ouvrir d'autres locaux des Gratuivores à Saguenay et enregistrer le groupe comme organisme à but non lucratif.

En plus de Bizz Corneau Cantin, le groupe des Gratuivores dit recevoir également des dons de la Maison du pain de Chicoutimi, de la cantine de l'Université du Québec à Chicoutimi et, bientôt, du Marché centre-ville.

Le groupe souhaite dorénavant miser davantage sur les partenariats avec des entreprises, mais certains membres continueront de faire du déchétarisme (*dumpster diving*) de façon occasionnelle pour récupérer de la nourriture dans les conteneurs. **MYRIAM GAUTHIER**



PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

BIZZ CORNEAU CANTIN

UN SAC DE DÉCHETS PAR JOUR

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

L'épicerie Bizz Corneau Cantin de Chicoutimi ne remplit que l'équivalent d'un sac de déchets par jour. Un tour de force rendu possible grâce à un tri méthodique des matières résiduelles et au don par les épiciers indépendants, depuis le mois d'août, de plus de 18 tonnes de produits périssables invendus à des groupes qui luttent contre le gaspillage alimentaire.

Lors de l'acquisition de Corneau Cantin en juin, les copropriétaires de Bizz, Denis Gilbert et Émilie Boivin, sont passés d'une épicerie d'une surface de 1000 pieds carrés, au centre-ville de Chicoutimi, à un commerce de 16 000 pieds carrés à gérer.

Un défi que le couple a voulu relever en conservant les mêmes valeurs environnementales qui animent l'épicerie indépendante depuis 16 ans. Dans l'entrepôt arrière du magasin d'alimentation saine, situé à l'angle des boulevards Barrette et Talbot, Claude Dufour, préposé à l'entretien, s'affaire, lors du passage du *Progrès*, à séparer les différentes matières résiduelles. Plastiques, carton, verre, métaux et autres sont séparés dans une dizaine de grands bacs.

« Je jette un sac de poubelles par jour », souligne-t-il fièrement, en montrant un sac qui se trouve près du compacteur à déchets, rempli notamment de plastiques qui ne peuvent être récupérés ou encore de barquettes en styromousse. Lors de périodes tranquilles, le compte peut même s'établir à un sac en deux jours d'ouverture. « Tous les métaux, je les récupère ; les fluorescents, on les envoie à l'écocentre », ajoute M. Dufour.

L'épicerie indépendante vise le zéro déchet. Même les vieux électroménagers sont démontés afin d'optimiser leur récupération, partage le copropriétaire Denis Gilbert. « Quand on sort un vieux frigo, Claude démonte tout : aluminium, cuivre, tout ça », explique-t-il.

DON DES ALIMENTS INVENDUS

Ce tri méthodique des matières résiduelles est combiné au don des aliments invendus, afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Aucun aliment ne prend la direction du conteneur à déchets chez Bizz Corneau Cantin.

Comme plusieurs autres épiceries de la région, Bizz Corneau Cantin donne une partie de ses produits invendus à Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'épicerie indépendante a également choisi, depuis août, de donner ses produits invendus devant être consommés rapidement à des groupes luttant contre le gaspillage alimentaire, qui les redistribuent ensuite pour une modique somme.

« Des fois, il faut réagir rapidement, dans la journée, quand les aliments sont mûrs, pour qu'ils puissent être consommés ou transformés », souligne Denis Gilbert. Les aliments qui ne peuvent être donnés sont compostés.

18 TONNES EN SEPT MOIS

Chaque jour, des bénévoles se rendent ainsi à l'épicerie, en après-midi, afin de récupérer de trois à quatre grands bacs remplis d'aliments invendus, qui pèsent chacun quelque 25 kg, soit un peu plus de 55 livres. En sept mois, plus de 18 tonnes d'aliments ont été données aux deux organisations.

Un premier groupe, les Gratuivores, a majoritairement récupéré les aliments invendus pendant cette période, avant de signer récemment une entente avec Bizz Corneau Cantin, tandis que le groupe Actions contre le gaspillage alimentaire (ACGA) a assuré la redistribution de la fin janvier à la fin février (voir encadrés). Ces groupes ouverts à tous, établis au centre-ville de Chicoutimi, gagnent de plus en plus de membres.

« C'est comme sauver de la nourriture des poubelles », résume la copropriétaire Émilie Boivin, en soulignant les retombées sociales, environnementales et économiques liées à la lutte au gaspillage alimentaire.



Les copropriétaires de l'épicerie Bizz Corneau Cantin, Denis Gilbert et Émilie Boivin, posent en compagnie de Charles-Olivier Bolduc, fondateur du groupe des Gratuivores, avec qui l'épicerie indépendante a récemment signé une entente pour le don d'aliments périssables invendus. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Des normes à respecter pour Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean

Plusieurs épiceries, dont de grandes bannières, choisissent de donner des produits invendus à Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean plutôt que donner à des groupes de lutte au gaspillage alimentaire comme les Gratuivores ou le groupe Actions contre le gaspillage alimentaire, en raison de normes de conservation qu'elles doivent respecter.

Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean doit se soumettre aux normes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et respecter celles fixées par les grandes bannières, a expliqué Crystel Gilbert, responsable du développement stratégique pour Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« Tout ne peut pas être donné, car nous devons aussi donner des aliments d'une certaine qualité pour les organismes. [...] Ce que les groupes comme les Gratuivores font, on ne peut pas le faire, car nous avons des normes à respecter », a-t-elle précisé.

L'organisation, qui vient en aide à plus de 70 organismes, dit mettre tout en oeuvre pour distribuer rapidement les aliments périssables qui doivent être consommés ou transformés dans de brefs délais.

Suzanne Petit, coordonnatrice d'entrepôt, a souligné pour sa part que la fréquence de passage des camions de Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean chez les quelque 70 donateurs varie, pouvant aller de tous les jours de la semaine à des passages plus espacés, selon les trajets et la demande des entreprises.

MYRIAM GAUTHIER

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	954.25 $	-4.44 $	132607543
S&P/TSX 300	15996.21 $	-60.30 $	255457432
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	25450.24 $	-22.99 $	0
NASDAQ (QQQ)	171.17 $	-0.26 $	16680833
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	10.37 $	0.17 $	16379894
SUNCOR ENERGY INC.	SU	43.70 $	-1.16 $	9710491
ENCANA CORP.	ECA	8.96 $	-0.21 $	8448589
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.84 $	-0.04 $	8236214
ENBRIDGE INC	ENB	48.17 $	-0.74 $	7843429
MANULIFE FIN	MFC	22.16 $	-0.07 $	7497125
NEXTSOURCE	NEXT	0.10 $	-0.01 $	7366785
CRESCENT POINT	CPG	4.04 $	0.10 $	5235571
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	6.45 $	-0.09 $	5191811
BAYTEX ENERGY	BTE	2.26 $	0.01 $	5171720

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LASSONDE	LAS.A	180.13 $	8.12 $	13487
MACKENZIE INTL	QDXH	92.08 $	3.92 $	400
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	638.24 $	2.69 $	24616
SHOPIFY INC	SHOP	254.36 $	2.43 $	327946
WEST FRASER TIMBER	WFT	67.60 $	2.25 $	502761
BMO JUNIOR GOLD	ZJG	48.95 $	2.11 $	12385

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1134.22 $	-8.86 $	32387
ENGHOUSE SYSTEMS	ENGH	35.00 $	-3.35 $	183554
MACKENZIE US LARGE	QAH	95.35 $	-2.84 $	3200
FIRSTSERVICE	FSV	114.64 $	-2.36 $	45782
LABRADOR IRON ORE	LIF	30.10 $	-1.84 $	315881
BADGER DAYLIGHTING	BAD	37.76 $	-1.58 $	163693

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	274.49 $	-0.64 $	35540083
iShares Tr -	EEM	41.65 $	-0.29 $	32038198
General Electric	GE	9.58 $	0.14 $	30716962
Lilly (Eli) & Co	LLY	126.63 $	0.20 $	30701731
Chesapeake Energy	CHK	2.73 $	-0.23 $	24001190
VanEck Vectors ETF	GDX	22.36 $	0.57 $	19905051
The Fin Select	XLF	25.98 $	0.00 $	17283012
iShares Tr - Core	IEMG	50.21 $	-0.31 $	15790218
Ford Motor Co.	F	8.42 $	-0.07 $	15021553
Nokia Corp	NOK	6.06 $	0.03 $	14728052

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Vail Resorts Inc	MTN	216.46 $	14.18 $	485339
Chipotle Mexican	CMG	616.45 $	6.77 $	231804
Big Lots, Inc.	BIG	36.15 $	4.32 $	6301945
WABCO Holdings Inc	WBC	142.54 $	4.13 $	867871
WellCare Health	WCG	239.71 $	3.89 $	369606
Anthem Inc	ANTM	295.09 $	3.66 $	913057

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	298400.00 $	-850.00 $	60
NVR Inc.	NVR	2708.89 $	-41.71 $	5021
Fortive Corp	FTV.PR.A	1027.39 $	-24.79 $	14788
White Mountains	WTM	923.18 $	-17.20 $	1447
Cable One Inc	CABO	919.67 $	-9.08 $	23386
Alexander's Inc	ALX	361.22 $	-8.94 $	633

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Seelos	SEEL	3.39 $	0.35 $	27704258
Advanced Micro	AMD	22.01 $	-0.07 $	23122829
ProShares Tr -	SQQQ	11.90 $	0.04 $	18491184
Micron Technology	MU	38.65 $	0.82 $	16796277
Invesco QQQ Trust	QQQ	171.17 $	-0.26 $	16682835
JD.com, Inc.	JD	27.05 $	-0.79 $	15951473
Credit Suisse AG	TVIX	33.99 $	0.43 $	14774760
Tonix	TNXP	2.80 $	0.66 $	14712033
TrovaGene Inc	TROV	4.80 $	0.67 $	13529998
Marvell Technology	MRVL	18.68 $	-0.49 $	12997043

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
PrimeEnergy Ress	PNRG	149.56 $	13.46 $	1433
Costco Wholesale	COST	227.82 $	11.03 $	3826832
DXP Entrs, Inc.	DXPE	42.17 $	10.47 $	313767
Tesla Inc	TSLA	284.14 $	7.55 $	5062019
Atrion Corp.	ATRI	805.88 $	6.28 $	4507
Upland Software	UPLD	39.91 $	6.12 $	976100

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NV5 Global Inc	NVEE	52.15 $	-24.85 $	931583
Bio-Path Holdings	BPTH	21.00 $	-17.86 $	2898065
BeiGene Ltd	BGNE	128.75 $	-10.54 $	251199
National Beverage	FIZZ	58.27 $	-10.00 $	3115296
Booking Holdings	BKNG	1715.82 $	-9.19 $	448493
Biogen Inc	BIIB	307.93 $	-7.36 $	1068448

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.04 $	8.64 $	8.96 $	-0.21 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.44 $	17.03 $	17.34 $	0.37 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	76.32 $	74.76 $	75.00 $	-0.95 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.90 $	2.82 $	2.87 $	-0.04 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.86 $	2.78 $	2.84 $	-0.04 $
BCE Inc.	BCE	59.42 $	58.97 $	59.18 $	0.21 $
Bank of Montreal	BMO	103.03 $	102.41 $	102.83 $	-0.75 $
Bank of Nova Scotia	BNS	72.56 $	71.47 $	72.25 $	-0.12 $
CAE Inc	CAE	27.96 $	27.74 $	27.90 $	-0.11 $
Cascades Inc.	CAS	8.25 $	8.01 $	8.23 $	0.14 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	85.02 $	83.95 $	84.13 $	-0.88 $
Canfor	CFP	14.77 $	13.75 $	14.68 $	0.88 $
CIBC	CM	112.03 $	111.51 $	111.87 $	-0.46 $
Canadian Natural Res.	CNQ	35.93 $	34.50 $	35.85 $	-0.92 $
CN Railway Company	CNR	116.09 $	114.74 $	115.96 $	-0.73 $
Canadian Pacific Railway	CP	275.08 $	270.58 $	275.04 $	-0.46 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	235.25 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	29.28 $	28.62 $	29.05 $	-0.28 $
Domtar	UFS	67.14 $	66.56 $	66.93 $	-0.45 $
Emera	EMA	47.99 $	47.42 $	47.77 $	-0.13 $
Enerplus	ERF	11.07 $	10.66 $	11.05 $	-0.14 $
CGI Group Inc.	GIB.A	88.50 $	87.55 $	88.26 $	-0.50 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	17.51 $	17.04 $	17.43 $	0.24 $
Great-West Lifeco	GWO	31.05 $	30.64 $	30.99 $	0.22 $
Industrial Alliance	IAG	51.47 $	50.82 $	50.96 $	-0.76 $
Societe financiere IGM	IGM	33.13 $	32.79 $	33.13 $	-0.01 $
Imperial Oil	IMO	36.73 $	35.72 $	36.54 $	-0.24 $
Quebecor Inc	QBR.B	31.75 $	31.43 $	31.50 $	-0.28 $
Loblaws Cos.	L	65.40 $	64.41 $	64.78 $	-0.43 $
Laurentian Bank	LB	40.64 $	40.13 $	40.52 $	0.16 $
Manitoba Telcom	MBT	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	27.52 $	27.18 $	27.39 $	-0.12 $
Magna International	MG	67.37 $	66.74 $	66.94 $	-0.44 $
Metro Inc.	MRU	50.00 $	49.22 $	49.26 $	-0.14 $
National Bank	NA	61.85 $	61.15 $	61.61 $	-0.24 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.14 $	2.98 $	3.10 $	-0.03 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	28.96 $	28.42 $	28.87 $	0.26 $
Power Financial	PWF	30.01 $	29.64 $	29.91 $	0.12 $
Quebecor Inc.	QBR.B	31.75 $	31.43 $	31.50 $	-0.28 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	71.26 $	70.44 $	70.94 $	0.26 $
Royal Bank	RY	102.89 $	102.19 $	102.87 $	-0.36 $
Saputo Inc.	SAP	44.95 $	44.43 $	44.52 $	-0.30 $
Shaw Communications	SJR.B	27.43 $	27.16 $	27.34 $	0.06 $
Sun Life financial	SLF	50.45 $	50.06 $	50.35 $	-0.34 $
SNC-Lavalin	SNC	35.55 $	34.81 $	35.23 $	-0.28 $
Superior Propane Corp	SPB	11.35 $	11.16 $	11.27 $	-0.03 $
Suncor Energy Inc.	SU	44.21 $	43.44 $	43.70 $	-1.16 $
Telus Corporation	T	47.54 $	47.08 $	47.40 $	-0.18 $
Transalta Corporation	TA	8.18 $	8.05 $	8.12 $	-0.01 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	74.97 $	73.99 $	74.83 $	0.24 $
Transcanada Pipe	TRP	60.05 $	59.32 $	59.93 $	-0.23 $
Torstar Corp.	TS.B	0.96 $	0.90 $	0.95 $	0.01 $
Weston George Ltd	WN	93.32 $	92.69 $	92.96 $	-0.25 $



ARCHIVES LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

LA FORÊT POUR AMÉLIORER LE BILAN CARBONE

Le Québec gagnerait sur deux plans

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Selon le Forestier en chef, il est temps d'utiliser le grand vaisseau forestier pour atteindre les cibles de lutte aux changements climatiques fixées par Québec, car l'aménagement intensif et l'utilisation des produits du bois peuvent contribuer dès maintenant à améliorer notre bilan carbone.

« Les forêts du Québec doivent contribuer davantage à la lutte aux changements climatiques », a martelé Louis Pelletier, le Forestier en chef, pendant une conférence présentée lors du 2e Forum des communautés forestières, le 21 février.

Entre 1990 et 2016, le Québec a réduit ses émissions de GES de 11 %. Pour 2020, le Québec visait une réduction de 20 % ; pour 2030, de 37,5 %. « On n'atteindra pas les cibles, mais on n'a pas utilisé notre forêt, ajoute-t-il. On ne l'a même pas considérée encore. »

La Stratégie de production de bois qu'il propose permettrait d'augmenter la possibilité forestière et la quantité de bois sur pied, ce qui permettra de capter davantage de carbone dans nos forêts. « Actuellement, on retrouve 2,3 milliards de mètres cubes de bois sur pied au Québec, dit-il. Si on augmente la possibilité, on augmente les stocks de bois et on capte plus de carbone. »

Il cite en exemple le potentiel de captation du carbone du Bas-Saint-Laurent, qui est équivalent à celui de la Côte-Nord, et ce, même si la région est sept fois plus petite. Comment est-ce possible ? « Parce que la forêt du Bas-Saint-Laurent est aménagée », répond-il.

Le Québec doit se doter d'objectifs clairs, chiffrés et mesurables de lutte aux changements climatiques avec ses forêts, comme l'ont fait d'autres pays tels que la France, la Suède, la Finlande, la Lettonie, la Suisse et l'Allemagne. « La Chine utilise même son armée pour reboiser les landes au nord du pays et séquestrer plus de carbone », remarque le Forestier en chef.

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) considère lui aussi que les activités du secteur forestier peuvent contribuer à la lutte aux changements climatiques. « Un aménagement forestier durable visant à maintenir ou à accroître les stocks de carbone, tout en produisant d'une manière soutenue du bois, de la fibre ou de l'énergie, va générer les plus grands bénéfices durables en matière d'atténuation [des gaz à effets de serre] », selon le GIEC. En 2007, ces mêmes experts proposaient d'ailleurs d'étendre la superficie forestière, d'augmenter la densité du carbone à l'échelle du site et d'accroître les stocks de carbone à l'échelle du paysage.

Les forêts captent le carbone et une fois récolté, ce bois peut servir de réservoir de carbone s'il est utilisé à long terme dans la construction, par exemple.

De plus, les produits du bois peuvent diminuer l'empreinte carbone globale en remplaçant des produits pétroliers, notamment pour le chauffage, mais aussi pour plusieurs produits en plastique. « Par exemple, une cuillère de bois, qui contient 17 g de CO_2 captés, aura empêché l'émission de 200 g de CO_2 nécessaires à la fabrication du même produit en plastique ou de 460 g de CO_2 nécessaire à la fabrication d'une cuillère de métal. Dans cet exemple, l'effet d'atténuation de la substitution est 25 fois plus puissant que la seule captation de CO_2 atmosphérique ! », peut-on lire dans l'avis du Forestier en chef.

En 2021, ce dernier compte d'ailleurs intégrer le bilan carbone aux calculs de la possibilité forestière, pour chiffrer le plein potentiel des différentes stratégies d'aménagement sur le réservoir de carbone dans les écosystèmes forestiers.

$US/ONCE	OR 1298,34	12,33
BARIL US$	PÉTROLE 65,66	- 0,46
$US/LIVRE	ALUMINIUM 0,8351	-0,27%
€EURO	EURO 0,6635	-0,0008
¢US	LE DOLLAR 74,55	0,27

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6642 Visites libres



VISITE LIBRE dimanche 10 mars 2019, de 13h00 à 15h30, 433 rue du Lis-Blanc, Chicoutimi-Nord, G7G 0E6, prix de vente, 209 000$. Tél. : 581 234-4241.

6663 Propriétés à revenus

Maison de 14 chambres, bien située centre-ville Chicoutimi, très rentable, cause retraite, **418-540-8639**

6685 Condos à vendre

4 1/2, avec **garage chauffé**. Jumelé 4 ch. au 2067 Des Roitelets. **Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2½ CHICOUTIMI, 430$ ch., écl., libre 1er mars. 418 690-2936.

2 LOGEMENTS, 4½, 515$, demi s/sol, rénové, contribution électricité; 5½, 560$, rez-de-ch., rénové, 2 ch., terrasse, spacieux, lumineux, beaucoup de rangement, disp., le 1er juil., visites: fin de semaine, Alma, secteur Délisle, 418-720-4315

4½ CHICOUTIMI-NORD - cachet unique, quartier tranquille, 581-234-5419

4½ - JONQUIÈRE, 1er juil., 2504 rue de la Lorraine.et 2643 St-Hubert, Tout rénové, balcon, entrée sécurisée, face au IGA et Jean Coutu, etc., **418 540-2984.**

4½, Jonquière, eau chaude fournie, remise, déneigement, 55 ans +, non ch./écl., non-fum 535$, pas d'animaux, 418- 547-1254

4½, pour personnes retraitées ou semi-retraitées, entrée sécurisée, conciergerie, salle communautaire climatisée, rangement intérieur, stat. déneigé, libre imm., ch./écl., 720$, 418-818-3938 ou 418-412-1850.

5½ S/SOL de maison, ch., écl., grand terrain, patio, à 1 min. des centres d'achats, rénové, 800$. 418 973-3134

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-560, 418-719-7715

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI - 1341 D' Angoulème, 4½, hors-terre, non ch./écl., 540$. 418-549-6960.

CHICOUTIMI 3 1/2, + verrière, centre-ville, 575$/mois, chauffé, libre. Tél.:418-549-4159.

CHICOUTIMI 3½, demi-s/sol, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Cell.: 418-812-2307

HABITATIONS du Parc, rue du Coteau, 5½, non ch./écl., libre imm. 510$ **418-544-4361 ou 418-543-9670.**

HRT rue des Étudiants, Chicoutimi 4½, 636$, ch./écl., eau ch. incl, idéal pour étudiants, **418-376-0811 / 418 543-9670.**

JONQUIÈRE, 2038 Mousseau, grand 5½, très éclairé, refait à neuf, face au parc, non ch., non écl., 2 stat., déneigé, avec accès au terrain, non-fum., pas d'animaux, idéal pour couple retraité, 735$, 418-695-3532, 418-817-3892

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

JONQUIÈRE 4½ meublé à neuf, superbe, luxueux, centre-ville, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, près des services, 1 300$ non ch./non écl., libre 1er sept. **418-591-0880**

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE, loft luxueux, jacuzzi, ch./écl., meublé, vue magnifique, près services, idéal pers. seule ou étudiant, 800$, 418-591-0880.

JONQUIÈRE super 3½, étudiant/ pers. seule, ch./écl., meublé, 1 mars,795$. 418 591-0880

PLACE DU FOYER
JONQUIÈRE, rue des Étudiants
4½, 5½, non ch., non écl., 1er sept.
418-543-9670 ou 418-542-1377.

RÉSIDENCE DU MOULIN
CHICOUTIMI 3½ pour personnes âgées autonomes, possibilité de subvention/ crédit d'impôt, 2 repas/jour (dîner et souper), surveillance 24h/24h.
Tél.:418 543-9670

RÉSIDENCES St-Jean-Eudes
3½ 4½ personne âgée autonome, poss. de subvention, crédit d'impôt, 3 repas par jour, 24h/24h 418 543-9670

6759 Condos à louer

CONDO DE LUXE au Domaine Luxuor 10 activités plein-air et centre commercial dans sa cour. Voir visite 3D à : domaineluxuor.com à partir 1195$/mois, **418 812-4490.**

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIÈRE, local commercial à louer, 2170 St-Hubert, rez-de-ch. et s/sol, 418-547-2035

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

NOUVEAU navette au Casino de Charlevoix le samedi 30 mars, exclusif 25$, Voyage Aqua Sud, 418-690-2840.

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$ + et hypothèque 1re et 2e, 30 000$ et +, aucun cas refusé. 1 438-821-9485

Prêt 500$ à 1000$. Maintenant ouvert 7 jours. Obtenez votre argent instantanément avec Sekur. Mauvais crédit accepté. Dépôt d'argent 7j/7. Crédit Yamaska 1-877-661-4721 www.credityamaska.com

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers



1 limousine de luxe avec chauffeur. Mariage, baptême. Limousines R.B. Tél.:418-545-3198.

6795 Réparation, rénovation et construction

CONSTRUCTION Rénovation RS: Rénovations intérieures, extérieures, cuisines et salles de bains, etc. Échéancier respecté. 30 ans d'expérience. Estimation gratuite. Clefs en main. Cellulaire:581-234-3225. APCHQ, RBQ-5633-0020-01.

SABLAGE de planchers de bois franc sans poussière et sans odeur. Travail garanti. Tél.:418-591-0175. M. Denis Martel. Licence RBQ: 8279-7382-35.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.les-seductrices.com

6818 Ésotérisme et cartomancie

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

MÉDIUM Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

6819 Messages personnels

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AYLLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

NOUVELLE à Alma, Chloé, jolie 35 ans 581-230-4845

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

À votre compte. Adhérez au succès! Routes de distributions exclusives, produits santé (Nestlé, Natrel, etc.) Clientèle incluse dans votre région. Mise de fonds nécessaire. Rendez-vous 1-855-514-0440

Offre du manufacturier. Occasion unique et exclusive. Route de distributrices automatiques garanties. Produit le plus rentable, l'eau NAYA 600ml. Clientèle établie par la compagnie. Mise de fonds obligatoire. Financement disponible. Projet clé en main à 100%. 855-495-4599

6834 Offres d'emploi

À ARVIDA - aide-ménagère demandé(e) avec ou sans exp. environ 30h/sem. Auberge Joie de Vivre, 418-815-0223.

Avant le 13 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada) **www.solutionpoids.com 1-819-548-5752**

EMPLOI d'été en Ontario, camp Tamarack, recherche employé de cuisine, avec ou sans exp., loger nourrit, cuisinier (ère), aide général, du 25 juin au 18 aout, CV par courriel : slregalcatering@hotmail.com, pour entrevue; samedi le 23 mars entre 9h30 et 13h, l'Hotel Montagnais, **Serge ; 514-686-0334**

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

6834 Offres d'emploi

Opportunité d'emploi UNIQUE à Manouanis
Couple recherché pour s'occuper d'un chalet luxueux à Manouanis

Horaire de travail : 3 semaines/mois.
Idéal pour jeune couple retraité
Transport aller-retour en hélicoptère assuré par le propriétaire

-Effectuer l'entretien ménager et la cuisine;
-Réparer la machinerie (motoneige, génératrice, VTT, etc.);
-Effectuer la maintenance des bâtiments.

Salaire : 1000$ pour 7 jours/personnes
postuler par courriel à : gturcotte@groupehuot.com

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien/Progrès

Mashteuiatsh, St-Prime, Roberval, St-Hedwidge

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

5367124

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint
très intéressants
pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelots
12 ans et plus
pour distribuer
Le Quotidien/Progrès
à pied

Secteur St-Prime
Excellent revenu d'appoint!

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi

URGENT!
Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6851 Automobiles

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél. : 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, bouleaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

RÉSULTATS DU : JEUDI 7 MARS 2019

Loto-Québec — lotoquebec.com

Grande Vie : 12 14 15 29 30 — Grand Numéro (GN) : 5

Lotto 6/49 D : 2 5 4 5 2 6 4 2

Quotidienne : 2 97 — 3 665 — 4 5827

Sprint : 13 20 26 35 38

Lotto Poker : 3♣ 3♠ 4♡ 5♡ 6♢

Extra : 6786883

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 10 JUIN 27 BÉLIER

Banco : 01 04 06 11 13 14 19 31 35 39 / 41 44 46 51 53 57 58 62 65 70 — Turbo x 2

Tout ou Rien : 01 02 06 09 11 12 / 14 17 19 21 22 24 — Triplex : 05 17 / 20 31 39

Lotto 6/49 : Ce soir, 9 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5383572

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aujourd'hui
Maximum -8
Minimum -16
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 16 km/h

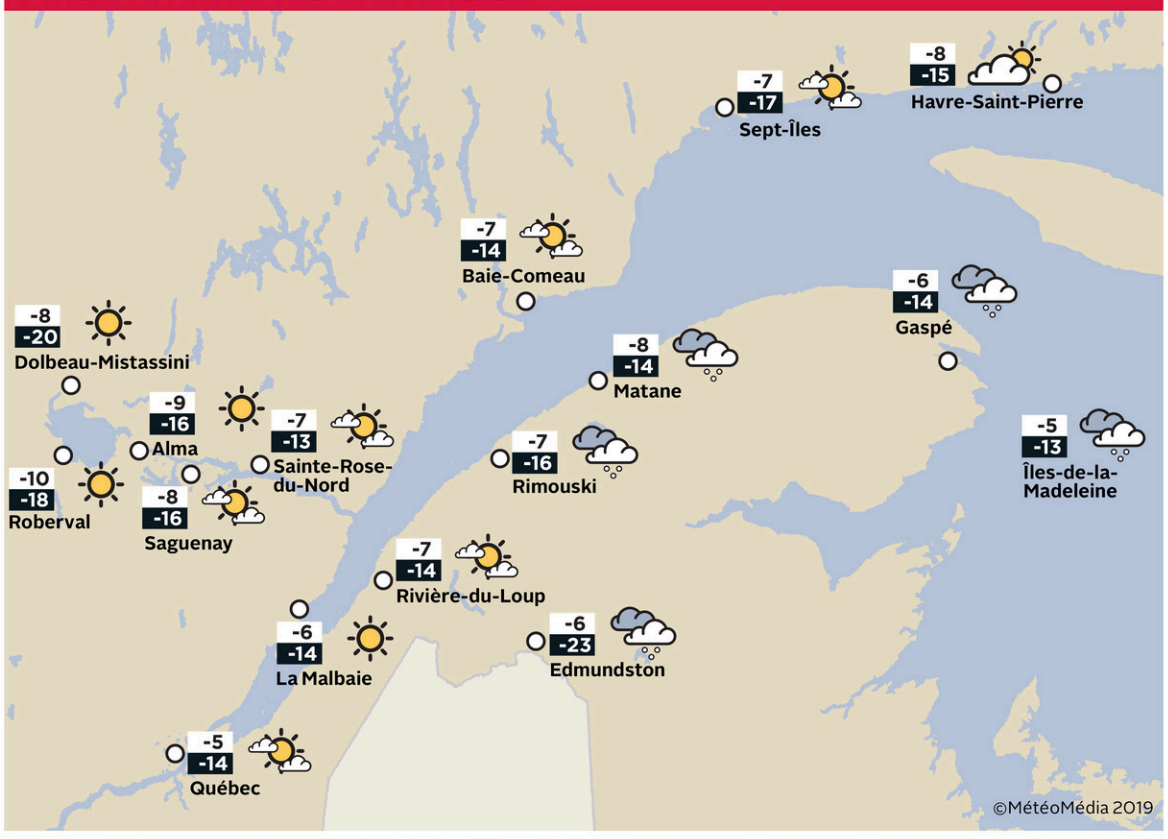
Demain
Maximum -3
Minimum -4
Faible neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 26 km/h

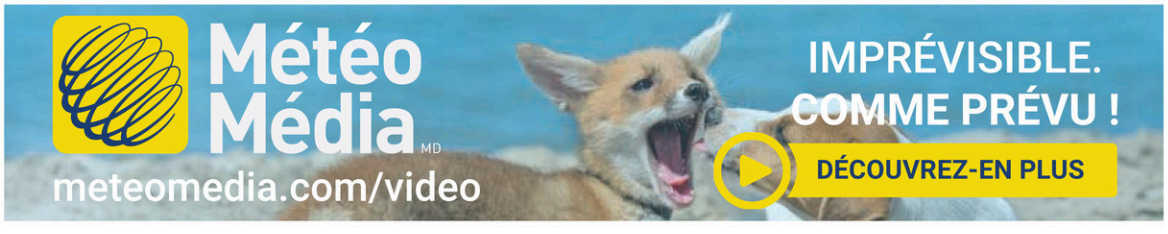
Lundi
Maximum 1
Minimum -6
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Mardi
Maximum -4
Minimum -13
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 23 km/h

Mercredi
Maximum -1
Minimum -5
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

PRÉVISIONS RÉGIONALES





LES MARÉES Aujourd'hui

	La Baie			Chicoutimi	
	AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI	
H	4h33	5 m	H	4h43	4,2 m
B	10h36	0,4 m	B	11h59	0,1 m
H	16h46	5 m	H	17h03	4,3 m
B	22h50	0,4 m			
	DEMAIN			DEMAIN	
H	5h05	5 m	B	0h15	0,3 m
B	11h11	0,5 m	H	5h13	4,2 m
H	17h21	4,8 m	B	12h35	0,2 m
B	23h21	0,6 m	H	17h39	4,1 m

AU QUÉBEC

Gaspé	Ave neige	-6	-14
Gatineau	Ensoleillé	-1	-9
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-5	-13
Maniwaki	Soleil	-1	-9
Montréal	Soleil	-3	-9
Mont-Tremblant	Ensoleillé	-1	-10
Sherbrooke	Beau	-2	-9
Trois-Rivières	Soleil	-4	-12

ALMANACH

Maximum hier	-3,8°
Minimum hier	-16,9°
Normale le jour	-3,7°
Normale la nuit	-15,7°
Record max	8,5°/1977
Record min	-32,2°/1984

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	2,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	10,0 mm
Cette saison	136,2 mm
La saison dernière	124,0 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	Soleil	29	24
Amsterdam	Averses	10	5
Athènes	Averses	16	11
Berlin	Pluie	10	4
Boston	Soleil	4	-1
Buenos Aires	Variable	21	18
Cancun	Averses	27	25
Chicago	Averses	7	2
Fort Lauderdale	Averses	27	23
La Havane	Soleil	29	22
Londres	Variable	13	7
Los Angeles	Beau	16	9
Madrid	Ensoleillé	18	8
Mexico	Beau	28	14
Moscou	Éclaircies	7	1
New York	Ensoleillé	7	2
Orlando	Beau	28	18
Paris	Averses	12	10
Pékin	Ensoleillé	9	6
Puerto Plata	Soleil	27	22
Rio	Beau	33	25
Rome	Beau	18	10
Tokyo	Averses	15	12
Toronto	Ensoleillé	-1	-2
Vancouver	Soleil	7	-2
Washington	Éclaircies	10	6

LE SOLEIL

6h09 — 17h39 — Durée du jour : 11h30

LA LUNE

Lever : 7h46 — Coucher : 20h49

14 mars — 20 mars — 27 mars — 05 avr.

TOUJOURS AUSSI MACHO, L'UNIVERS DU JEU VIDÉO

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca



La joueuse professionnelle Stéphanie Harvey, alias missharvey, reçoit régulièrement des messages d'insultes à caractère sexiste. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

SHERBROOKE — Stéphanie Harvey en a vu de toutes les couleurs. La joueuse professionnelle, qui a remporté cinq championnats du monde, témoigne des commentaires sexistes et des insultes qui, encore en 2019, sont monnaie courante dans l'univers du jeu vidéo.

« Il n'a pas de limites aux genres de messages, indique-t-elle. Les gens savent qu'il n'y a aucune répercussion face à ce qu'ils disent en ligne. Je n'aime pas donner des exemples parce que ça leur donne une place. Je ne veux pas leur donner de la visibilité. Ce n'est pas beau. »

Stéphanie Harvey est suivie par 28 000 personnes sur Facebook, 22 700 sur Instagram et plus de 60 000 sur Twitter. Elle a été championne du monde du jeu *Counter Strike* à cinq reprises. Et malgré tout son succès, elle avoue avoir pensé à changer son identité en ligne pour celle d'un garçon pour éviter d'avoir à gérer tout ça.

« Si c'était à refaire, je ne m'appellerais pas missharvey [son pseudonyme en ligne], c'est certain. Mais au point où je suis rendue dans ma carrière, mes détracteurs sont là et tant pis. J'avance, peu importe. Mais je connais quelques filles qui ne parleront pas dans les jeux pour ne pas montrer qu'elles sont des filles pour ne pas devenir une cible. »

PAS LA FAUTE DES JEUX

Stéphanie Harvey est catégorique, le problème de la violence et du sexisme n'est pas dû aux jeux vidéo, c'est plutôt le comportement en ligne en général qui est à blâmer.

« Ça se voit si on regarde Facebook, tu regardes les commentaires sous les nouvelles de TVA, et c'est absolument horrible, souligne-t-elle. Ça n'a même plus de lien avec l'anonymat. Sur Facebook et les forums, c'est très rare que tu sois complètement anonyme. Pourtant, des gens disent des choses horribles. Malheureusement, les jeux vidéo sont victimes de ça. »

« Il n'y a pas de conséquences à ce qu'on dit en ligne, répète Stéphanie Harvey. On reçoit un message et immédiatement, on pense qu'on se fait attaquer. Si je dis que je n'aime pas vraiment la couleur bleue, quelqu'un va me dire : "Tu es une os*** d'imbécile de pas aimer le bleu". La violence escalade tellement rapidement pour aucune raison. »

DES PISTES DE SOLUTIONS

Stéphanie Harvey estime que la solution doit passer par l'éducation et la prévention.

« Il faudrait que le gouvernement fasse quelque chose pour les interactions en ligne, mentionne-t-elle. Il faudrait outiller les professeurs pour que, dès un jeune âge, on montre comment interagir en ligne sans faire des escalades de violence, que ce soit dans les médias sociaux ou dans les jeux. Ce qui est inacceptable dans la vie devrait l'être aussi en ligne. Il faut aussi qu'il y ait un soutien des compagnies de jeu pour une modération dans le jeu. »

La plupart des jeux permettent aux joueurs d'identifier ceux qui lancent des insultes, mais Stéphanie Harvey doute de leur efficacité.

« À *Counter Strike*, tu peux envoyer un rapport, mais je pense que c'est un placebo parce que je n'ai jamais vu quelqu'un se faire bannir parce qu'il avait insulté quelqu'un. »

Elle note toutefois certaines fonctions dans des jeux qui facilitent beaucoup la communication.

« Dans certains jeux, comme *Hearthstone*, tu ne peux pas communiquer avec ton adversaire. C'est juste des messages prédéfinis. Dans le temps, à *World of Warcraft*, on n'était pas capable de parler à l'autre faction. Ça enlève beaucoup de haine. Il y a des moyens pour les jeux d'avoir des outils pour contrer ce genre de choses. Il y a un désir de faire ça et de faciliter la communication. Si on prend le nouveau jeu *Apex Legends*, il y a beaucoup d'outils pour aider la communication. Même quand tu ne parles pas, tu peux quand même donner des indications à tes coéquipiers. »

Ces fonctionnalités donnent un coup de pouce, mais il reste, selon Stéphanie Harvey, énormément de travail à faire.

« Il faudrait outiller les professeurs pour que, dès un jeune âge, on montre comment interagir en ligne sans faire des escalades de violence, que ce soit dans les médias sociaux ou dans les jeux. »

— Stéphanie Harvey

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

OFFRE D'EMPlOI

Une entreprise dans le domaine de la construction recherche :

MENUISIER/CHARGÉ DE PROJET

Description du poste :
- Estimer et évaluer les coûts
- Préparer les soumissions
- Gestion des sous-traitants
- Travaux de menuiserie

Compétences recherchées :
- Organisé et minutieux
- Expérience en rénovation intérieure
- Courtois et professionnel

Avantages:
- Assurances collectives
- Horaire flexible
- Conciliation travail-famille
- Rémunération avantageuse

Hâtez-vous de soumettre votre candidature et de faire parvenir votre CV à :

Progrès du Saguenay
Département #3391
1051, boul. Talbot, Chicoutimi (Québec) G7H 5C1
par courriel : carrieres@lequotidien.com

Seuls les candidats retenus pour l'entrevue seront contactés.

5384949

béton provincial

TECHNICIEN CONTRÔLE QUALITÉ ET ADJOINT TECHNIQUE

Notre engagement :
- Une équipe dynamique où on y bâtit un avenir durable, solide comme du béton;
- Un salaire concurrentiel;
- Des assurances collectives;
- Un REER collectif avec contribution de l'employeur;
- Un horaire flexible.

Votre mission :
- Assister le directeur dans la gestion et planification des opérations;
- Effectuer l'ensemble des essais requis sur le béton et ce, conformément aux normes et procédures reliées au produit;
- Procéder au suivi des mélanges;
- Effectuer des suivis des bétonnages en chantier, et assurer la communication entre le chantier et l'usine;
- Apprendre à opérer le dosage du béton en usine;
- Faire la gestion éventuelle du système qualité.

Votre ADN :
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou dans une discipline appropriée ou expérience équivalente dans le domaine du béton;
- Posséder de l'expérience en tant que technicien dans un laboratoire ou sur un chantier (atout);
- Détenir la certification « Americain concrete institute » (atout);
- Posséder un permis de conduire valide;
- Avoir suivi le cours « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » ou s'engager à le suivre dans le plus bref délai.

Si ce défi vous intéresse, veuillez svp faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante : **r.lavoie@betonprovincial.com**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

5384604

OFFRE D'EMPLOI

Clinique Dentaire Élysée

Hygiéniste dentaire

- Poste permanent / temps complet
- 30 à 32 h / sem.
- Jour / Soir
- Expérience pertinente

Les candidatures doivent parvenir d'ici le 22 mars 2019 aux coordonnées suivantes :

Clinique Dentaire Élysée
463, des Champs-Élysées
Chicoutimi, QC G7H 5V7
Téléc. : 418-696-3195
cliniquedentaire.elysee@videotron.ca

Dictée des écrivains

Quatorze bibliothèques publiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean accueilleront la dictée locale de la Dictée des écrivains Hydro-Québec, avant la finale régionale qui aura lieu le 30 mars avec l'auteure invitée Marie-Christine Bernard. Les dictées locales permettront de déterminer trois gagnants dans chacune des catégories, soit benjamin (9-11 ans), cadet (12-15 ans) et senior (16 ans et plus). Les participants auront à orthographier les mots manquants d'un texte troué, composé d'extraits de livres écrits par des auteurs de la région, a partagé l'Association des bibliothèques publiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean, par voie de communiqué. La finale régionale aura lieu le 30 mars à Alma, à 13h. L'auteure Marie-Christine Bernard fera la lecture de la dictée et offrira une courte conférence. L'auteure et enseignante en littérature au Collège d'Alma est reconnue comme une amoureuse de la culture autochtone, comme en témoigne son sixième roman, *Polatouches*, publié en 2018 chez Stanké. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Dictée des écrivains, en lien avec Les Rendez-vous de la Francophonie, a approché l'auteure. Les organisateurs souhaitaient mettre en lumière la culture autochtone par le biais de l'événement. Marie-Christine Bernard a publié son premier ouvrage, *Monsieur Julot*, en 2005, pour lequel elle a reçu le prix littéraire Découverte, au Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2006. La Dictée des écrivains Hydro-Québec, qui en sera à sa 23e édition, vise à faire la promotion de la langue française et de la littérature régionale, le tout dans une ambiance amicale. **MYRIAM GAUTHIER**

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES



Elkem Chicoutimi

ELKEM MÉTAL CANADA INC.
USINE DE CHICOUTIMI

Elkem est un des leaders mondiaux dans la production de ferroalliages. Celle-ci possède des installations en Europe, Amérique du Nord et du Sud, Afrique du Sud et en Asie, ainsi que des bureaux de vente à l'échelle mondiale.

Notre succès repose sur l'engagement de nos employés envers l'amélioration continue et envers nos clients. Si vous êtes stimulé et voulez faire partie d'une équipe gagnante, Elkem est à la recherche d'un candidat afin de pourvoir le poste de :

ANALYSTE DE LABORATOIRE
(contrat durée déterminée – 1 an)

Sommaire des responsabilités
- Échantillonnage, analyse, calibration et entretien d'équipements de laboratoires utilisés pour l'analyse de métaux et matières premières.
- Interprétation des résultats découlant des analyses de métaux en fusion ou de produits finis fabriqués à base de ferrosilicium.
- Support à la production dans le cadre des contrôles de qualité et procédé.
- Participation aux échanges de connaissances et expertises entre différents laboratoires d'Elkem.
- Assistance au directeur qualité et environnement dans le cadre de différentes responsabilités et tâches reliés à la gestion de la qualité et aux différents contrôles environnementaux.
- Support aux systèmes de gestion environnementale et qualité.
- Support au développement technique du procédé.

Exigences
- D.E.C. en technique de génie chimique ou technique de chimie analytique.
- Minimum de 3 années d'expérience en milieu industriel comme analyste de laboratoire.
- Excellentes capacités à s'intégrer en milieu industriel et à toute équipe de travail.
- Bon esprit d'analyse.
- Bon esprit d'équipe.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais - parlé et écrit.
- Disponibilité pour travail de jour, soir, nuit et fin de semaine.

Compétences et qualités
- Personne engagée en ce qui concerne la santé-sécurité, la qualité et le respect des règles environnementales.
- Bonne capacité à travailler sous pression.
- Intérêt à assumer la responsabilité des résultats découlant des analyses et des contrôles.
- Collabore aux différentes enquêtes et recherches de solutions.
- Implication relative à l'amélioration de son lieu de travail, au maintien de l'ordre et de la propreté.

Traitement
Nous offrons un régime concurrentiel de rémunération.

Action
Si vous souhaitez faire partie d'une équipe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae par télécopie (418) 549-4352 ou par courrier électronique à l'adresse (rh.chicoutimi@elkem.com) avant le **15 mars 2019**.

ELKEM MÉTAL CANADA inc.
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
2020, CHEMIN DE LA RÉSERVE
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7J 0E1

Votre demande sera traitée de façon confidentielle. Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception.

Note : L'emploi du masculin comprend, le cas échéant, le féminin.

5384211

Offres d'emploi
Postes de cadre

Université du Québec à Chicoutimi

L'UQAC est à la recherche de personnes intéressées à joindre son équipe de gestionnaires. Les candidats devront démontrer du dynamisme dans la gestion des activités quotidiennes de l'université et s'engager dans la réalisation de ses projets de développement. Ils devront également partager la vision de notre institution d'enseignement supérieur, qui favorise une approche de gestion axée sur la collaboration, la communication et l'agilité.

REGISTRAIRE (CONCOURS Nº 1809)

Sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, le registraire est responsable d'assurer le respect et l'application des règlements concernant le régime des études, d'administrer le système de gestion du dossier étudiant et conseille le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création sur toute question relative aux politiques, règlements ou normes qui doivent être appliqués de l'admission jusqu'à l'émission du diplôme.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion.

Les atouts suivants seront considérés
- Posséder une bonne connaissance du milieu universitaire, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES
(CONCOURS Nº 1811)

Sous l'autorité du doyen des études, le responsable des programmes d'études assure la gestion d'une équipe de professionnels qui accompagnent et conseillent les directions de modules, de programmes et d'unités d'enseignement pour la création, le développement, l'évaluation continue et la modification des différents programmes d'études. Il est chargé de l'élaboration et de la mise à jour des règlements, des politiques et des procédures relatives aux études.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée associé à une expérience reconnue dans le domaine;
- Posséder une expérience pertinente et significative en gestion.

Les atouts suivants seront considérés
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée;
- Posséder une bonne connaissance du milieu de l'enseignement supérieur et du fonctionnement des programmes d'études, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

DIRECTEUR DES CENTRES DE FORMATION
(CONCOURS Nº 1813)

Sous l'autorité du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, le directeur des Centres de formation a pour mandat d'assurer le déploiement d'une offre de formation appropriée dans les secteurs qui lui sont rattachés :
- Le Centre du savoir sur mesure et l'École de langue française et de culture québécoise;
- Le Centre des Premières Nations Nikanite;
- Le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion.

Les atouts suivants seront considérés
- Posséder une bonne connaissance du milieu universitaire, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne compréhension de la culture et des défis liés aux Premières Nations;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Tous les postes prévoient une entrée en fonction en mai 2019. Seules les candidatures reçues avant le 15 mars 2019 à 16 h 30 seront retenues.

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PAUL-ÉMILE-BOULET (CONCOURS Nº 1810)

Sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, le directeur de la bibliothèque Paul-Émile-Boulet est responsable du développement, de la planification, de l'organisation et de l'administration de ses services pour l'ensemble de la communauté universitaire. Ses services concernent la constitution des collections, l'aménagement des locaux de même que l'assistance et la formation des usagers pour leur recherche de documentation.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion.

Les atouts suivants seront considérés
- Posséder une bonne connaissance du milieu universitaire, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (CONCOURS Nº 1812)

Sous l'autorité du vice-recteur aux affaires administratives, le directeur du Service des ressources humaines est responsable des relations de travail, de la rémunération et des avantages sociaux et de la dotation et du développement organisationnel. Il collabore étroitement avec le doyen des affaires départementales.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles ou dans une discipline appropriée;
- Posséder au moins sept (7) années d'expérience pertinente en gestion;

ou
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles, et plus de dix (10) années d'expérience reconnue dans le domaine.

Les atouts suivants seront considérés
- Posséder une bonne connaissance du milieu universitaire, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES
(CONCOURS Nº 1814)

Sous l'autorité du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, le responsable des affaires juridiques assure la gestion courante des activités du secteur des affaires juridiques et du secteur des archives. Il participe à la planification, à l'organisation et à l'évaluation de l'ensemble des activités des secteurs de manière cohérente avec les orientations stratégiques de l'organisation. Il assure le bon fonctionnement du conseil juridique dans son application opérationnelle et voit au développement et à la gestion de la performance des membres de son équipe.

Exigences
- Détenir un baccalauréat en droit et être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires;
- Posséder une expérience pertinente et significative en gestion.

Les atouts suivants seront considérés
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée;
- Posséder une bonne connaissance du milieu universitaire, de ses structures et de ses pratiques;
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir :
- une lettre de motivation en spécifiant bien le numéro du concours;
- un curriculum vitæ complet contenant des photocopies de diplômes.

Veuillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante : **concours.cadre@uqac.ca.**

RENSEIGNEMENTS
uqac.ca/emploi

UQAC

L'UQAC souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi. La forme masculine est utilisée à titre épicène.

5384491

la fondation de *ma vie*

AGENT(E) DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

(Remplacement – congé de maternité)

La Fondation de ma vie est à la recherche d'un(e) agent(e) de soutien aux événements qui travaillera en étroite collaboration avec la coordonnatrice aux événements en vue de consolider l'offre d'événements bénéfice à la Fondation de ma vie.

Tâches principales :
- Rédige et met à jour différents documents (invitations, procès-verbaux, rapports, facturation, plans de partenariat, plans de salle…)
- Prépare les envois aux partenaires et participants pour les différentes activités au calendrier
- Maintient une communication chaleureuse et efficace avec les commanditaires, les donateurs et les partenaires, dans le cadre de suivis ou de sollicitation;
- Classe les différents fichiers et dossiers relatifs aux activités de la Fondation;
- Participe aux rencontres avec les comités organisateurs;
- Assiste la coordonnatrice au moment du déroulement des événements;

Profil recherché :
- Sens de l'organisation développé – gestion des priorités
- Grande autonomie
- Aptitudes reconnues en relations interpersonnelles
- Goût pour l'initiative
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les dates de tombée

Qualifications :
- Formation collégiale en administration, bureautique ou marketing
- Capacités rédactionnelles reconnues
- Maîtrise de la suite Office
- Expérience dans le domaine événementiel, un atout
- Etre titulaire d'un permis de conduire et posséder une voiture

Conditions :
- Poste temporaire à temps plein, jusqu'au 20 décembre 2019
- 35h/semaine
- Horaire flexible, exigeant des disponibilités certains soirs et fins de semaine

Si cette proposition est pour vous, merci d'envoyer votre CV accompagné d'une lettre d'intérêt, au plus tard le mercredi 20 mars, à info@fondationdemavie.qc.ca, sous la rubrique « Agent de soutien aux événements ».

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.

5385098



Opportunités d'emplois – Rio Tinto Aluminium

- **Opportunité de travailler pour une entreprise mondiale;**
- **Joindre une équipe dynamique où l'entraide et le travail d'équipe sont au premier plan**
- **Postes basés au sein de nos installations au Saguenay**

Nous sommes à la recherche de personnes passionnées pour occuper les postes suivants :

- **Préposés à l'opération Réf. req26813**
- **Mécaniciens industriels, Réf. req26814**
- **Mécaniciens en plomberie- chauffage, req26815**
- **Opérateurs Mécaniciens Machineries Fixes classe A, B, 1 ou 2, Réf. req26816**
- **Superviseurs opérations, Réf. RITM2922318**
- **Mécanicien Frigoriste, Réf. RITM2968366**
- **Électrotechniciens, Réf. RITM2930336**

Nous avons toujours su que Rio Tinto offre un milieu de travail formidable, et c'est maintenant officiel! Récemment, nous avons été nommés parmi les meilleurs employeurs au Canada notamment grâce à nos possibilités de développement et à notre norme mondiale en matière de congé parental.

Nous voulons avant tout offrir un milieu de travail stimulant, où nos employés innovent afin de trouver de meilleures façons de produire les matières qui servent à façonner le monde moderne, des téléphones intelligents jusqu'aux immeubles en passant par les avions et les voitures, et les appareils médicaux électroniques.

Si l'un de ces postes correspond à ce que vous recherchez, visitez le site carrière de Rio Tinto et postulez dès maintenant au www.riotinto.com/careers

RioTinto

5383840

Industrie touristique : journée de recrutement à Alma

Tourisme Alma Lac-Saint-Jean organise une journée de recrutement en vue de la saison estivale, samedi, de 10 h à 15 h, à la salle Jacques-Gagnon de l'Hôtel Universel Alma. Onze entreprises du Lac-Saint-Jean seront sur place lors de l'événement Job de rêve afin de rencontrer les candidats souhaitant travailler dans l'industrie touristique. « Travailler dans le milieu touristique, c'est oeuvrer dans un domaine stimulant et diversifié qui vous permet d'être en contact avec la clientèle et d'enrichir votre parcours professionnel », souligne l'organisation, sur la page Facebook de l'événement. Le Carrefour jeunesse-emploi Lac-Saint-Jean-Est sera également sur place pour aider les candidats dans leur recherche d'emploi et la préparation de leur curriculum vitae. **MYRIAM GAUTHIER**

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES



Sois fier. Sois CANAC.

À titre de directeur adjoint de nuit, vous êtes un gestionnaire autonome, rigoureux et discipliné. Vous aimez être dans l'action et livrer des mandats avec exactitude et dans les délais. Vous donnez le rythme et communiquer de façon mobilisante à votre équipe de travail.

Principales responsabilités
- Assurer le prêt aux affaires tous les matins (remplissage, mise en marché et affichage).
- Assurer le marchandisage optimal de l'espace de vente.
- Assurer l'efficacité opérationnelle de la réception de marchandises (roulement et anticipation).
- Assurer la justesse de l'inventaire.
- Coacher et mobiliser l'équipe de travail (3 à 9 employés)

Profil
- Diplôme d'études secondaire obligatoire ou équivalence.
- 1-2 ans d'expérience en gestion ou en mise en marché
- Expérience de travail dans le commerce de détail ou dans la mise en marché, un atout.

Poste exclusivement de nuit de 21 h à 5 h 30.

Et toi, es-tu CANAC ?

Être CANAC, c'est la fierté de construire ensemble, chaque jour, quelque chose de plus grand que nous. La fierté de sentir que chaque geste contribue réellement à faire la différence. Joins-toi à notre équipe pour qu'ensemble, nous continuions de nous réinventer et de viser toujours plus haut.

Postule sur CANAC.CA/CARRIÈRES avant le 25 mars 2019.

CANAC JONQUIÈRE

CONSTRUIRE TA CARRIÈRE ENSEMBLE

5384880

UNE TÉLÉ DANS LA CHAMBRE D'UN ENFANT

Des risques pour la santé

STÉPHANIE MARIN
Presse canadienne

Une télévision dans la chambre d'un enfant d'âge préscolaire l'expose à des risques pour sa santé mentale et physique à l'adolescence, constate une chercheuse de l'Université de Montréal après avoir réalisé une récente étude. Et cette conclusion s'applique à tout type d'écran, dont une tablette, ajoute-t-elle.

La surexposition à un écran dans la chambre durant la petite enfance nuirait au développement d'autres compétences plus riches et pourrait expliquer, en partie, un indice de masse corporelle plus élevé et des difficultés socioaffectives à l'adolescence, selon l'étude publiée dans la revue *Pediatric Research*.

Certains parents croient que c'est bénin d'installer une télé dans la chambre de leur enfant. Mais ce n'est pas le cas, dit Linda Pagani, professeure à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal.

Celle qui est aussi chercheuse au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine présente ses résultats de recherche vendredi à Paris, où se déroule actuellement un colloque international, soit l'International Convention of Psychological Science.

Pour réaliser l'étude, M^me^ Pagani et son équipe ont bénéficié des précieuses données recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Cela lui a permis de se pencher sur une importante cohorte d'enfants nés en 1997, comportant 907 filles et 952 garçons.

Elle a étudié les bambins quand ils avaient 4 ans, puis a également évalué les données lorsqu'ils avaient atteint l'adolescence, à l'âge de 12 et 13 ans.

Sans télévision dans la chambre, les enfants de 4 ans la regardaient en moyenne deux heures et demie par jour. Avec un écran, cela pouvait aller jusqu'à huit heures par jour, soit une grande différence, fait-elle remarquer.

Et pourquoi la télévision ? Parce qu'à l'époque, c'était l'écran qui existait, dit-elle. Aujourd'hui, la multitude d'écrans – téléphone portable, ordinateurs et tablettes – accessibles aux enfants ne permettrait pas de recueillir les données de la même façon.

Mais ses constats se transposent tout aussi bien aux écrans « plus modernes » qui peuvent désormais se trouver dans la chambre d'un bambin, a-t-elle souligné depuis Paris. Et cela peut même être pire : « les effets se multiplient avec plusieurs écrans ».

Selon elle, les résultats de l'étude valent la peine que les parents s'y attardent. Ils savent intuitivement que la façon dont les enfants occupent leur temps libre a des répercussions sur leur bien-être à long terme, note la chercheuse.

Mais ses données, statistiques et constats de recherche confirment et appuient ce qu'ils pouvaient redouter.

Parmi ces résultats, celui-ci ressort : trop de temps passé devant un écran empêche un enfant de s'adonner à d'autres activités physiques et mentales plus enrichissantes et importantes.

« Regarder la télé, c'est moins exigeant intellectuellement. »

À l'adolescence, les jeunes qui avaient eu une télé dans leur chambre à coucher à l'âge de 4 ans sont davantage susceptibles d'avoir un indice de masse corporelle considérablement plus élevé – ce qui a été mesuré par des spécialistes indépendants. Cela serait causé en bonne partie par la sédentarité de l'activité, relate M^me^ Pagani : les risques cardiovasculaires sont clairs.

Et d'un point de vue psychologique, ils présentent un niveau de sociabilité plus faible et une détresse émotionnelle plus grande, est-il souligné dans l'étude.

Regarder la télévision étant une activité souvent solitaire, les enfants n'apprennent pas autant à interagir avec d'autres, à gérer des conflits et à faire des compromis, toutes des aptitudes sociales fort utiles à l'adolescence et à l'âge adulte. « L'enfant est moins apte à prendre de bonnes aptitudes sociales, à apprendre à avoir une bonne attitude. C'est quelque chose qui est totalement appris. L'autorégulation psychosociale, ça prend un effort continu. C'est comme un muscle. »

Le lieu où se trouve la télévision a son importance, a ajouté la professeure en entrevue. Car la chambre est un endroit privé, souvent loin des yeux des parents, qui ont alors moins de contrôle sur les activités de leur progéniture.

« On réalise moins que l'enfant est sédentaire, on n'a pas le contrôle de la télécommande, on a moins le contrôle du nombre d'heures passées devant l'écran », dit-elle.

La chercheuse explique qu'un travail colossal a été fait d'un point de vue statistique pour éliminer les autres facteurs qui auraient pu influer sur les résultats. Par exemple, un enfant négligé par ses parents peut passer plus de temps devant la télévision. À l'adolescence, s'il a des troubles affectifs, cela ne pourrait-il pas être lié à la négligence des parents plutôt qu'au temps passé devant l'écran ? À ce sujet, M^me^ Pagani dit avoir été en mesure d'éliminer au maximum les autres facteurs en isolant la variable de temps passé devant la télévision.

Elle estime que son étude pourra aider à sensibiliser les parents et les inciter à respecter les lignes directrices nord-américaines, dont celles de la Société canadienne de pédiatrie, qui découragent les écrans pour les petits de moins de 2 ans et suggèrent de les limiter à une heure par jour pour ceux de 2 à 5 ans.

« Cette étude appuie fermement l'adoption de lignes directrices pour les parents en matière d'accessibilité des écrans », conclut la professeure Pagani.

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

DISTRICT DE QUÉBEC
DIVISION : 9, ROBERVAL
N° COUR : 155-11-000005-198
N° SURINT. : 43-2467844

Dans l'affaire de la faillite de :
Alexandra Girard Belzile. « Alex's Pub »

– DÉBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par la présente donné que des soumissions cachetées et accompagnées d'un chèque visé de 5 % pour le lot 1 et de 15 % pour les lots 2 seront reçues par le syndic soussigné pour l'achat des actifs de la susdite débitrice. Le dépôt des dites soumissions devra s'effectuer au bureau du syndic au 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec (Québec) G1W 5C4 **AU PLUS TARD** le 18 mars 2019 à 14 heures.

DESCRIPTION DES ACTIFS

	VALEUR ESTIMÉE
LOT 1	
Immeuble 453, rue Principale St-Prime (évaluation municipale 277 100 $)	**220 000 $**
LOT 2	
Ameublement et équipement de Resto-Pub Ameublement et équipement de restaurant bar (liste sur site web syndics.syndic.ca)	**24 300 $**

SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement le prix offert pour chacun des lots. Dans le cas d'offres globales ou comprenant plusieurs lots, le prix offert doit être ventilé lot par lot. Le syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelques soumissions que ce soit. Le syndic se réserve le droit de disposer des biens de toutes autres manières prévues par la Loi.

Seules les soumissions cachetées portant clairement sur le recto de l'enveloppe la mention « Alex's Pub. » seront considérées.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions reçues le 18 mars 2019 à 14 heures au bureau de Mallette syndics et gestionnaires inc., 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec QC G1W 5C4.

INSPECTION DES ACTIFS

La visite des actifs se fera le 13 mars 2019, de 10 heures à 14 heures au 453, rue Principale, St-Prime. Pour toutes informations supplémentaires ou pour une visite sur rendez-vous, veuillez communiquer avec Pierre Lortie, CIRP, SAI au (418) 653-4455 #2531

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic, sur le site web www.syndics.mallette.ca ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Québec, ce 6 mars 2019

MALLETTE

MALLETTE SYNDICS ET
GESTIONNAIRES INC.
Par: Pierre Lortie, CIRP, SAI
200-3075, chemin des
Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

5384963

Appel d'offres

Société québécoise des infrastructures

VENTE D'UN IMMEUBLE À SAINT-AMBROISE

PROJET : 271812



Désignation de l'immeuble : Un immeuble appartenant à la Commission scolaire de la Jonquière, connu et désigné comme étant les lots 5 776 455, 5 776 460, 5 776 461, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi, et situé au 44, rue du Couvent à Saint-Ambroise. Le terrain offre une superficie approximative de 4700 mètres carrés sur lequel est construit un bâtiment (ancienne école) de 2 étages plus un sous-sol, le tout offrant une superficie totale d'environ 1350 mètres carrés.

Conditions de vente : Toute soumission doit être conforme aux conditions décrites dans la documentation de cet appel d'offres.

Renseignements et documentation : Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca) ou au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal, et au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur.

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec M. Roger Drolet au numéro de téléphone 418 646-1766, poste 8334 ou par courriel à rdrolet@sqi.gouv.qc.ca.

Visite des lieux : Le mercredi 27 février 2019 de 10 h 30 à 12 h, ou sur prise de rendez-vous en communiquant avec M. Roger Drolet.

Date et heure limites de réception des soumissions : Les soumissions devront être reçues dans une enveloppe scellée sur laquelle devra être apposée l'étiquette prescrite ou sa reproduction exacte au plus tard à 15 h, **le mercredi 1er mai 2019**, et être accompagnées d'une garantie de soumission et de signature du contrat de vente au montant de dix mille dollars (10 000 $). Elles seront ouvertes publiquement au 1075, rue de l'Amérique-Française, Québec (Québec) G1R 5P8, le même jour.

Les soumissions seront valides pour cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de clôture. La SQI n'est tenue d'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Québec

www.sqi.gouv.qc.ca

5378172

Passe-Carreau, l'idole d'Elvis

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca





La nouvelle Passe-Carreau, Gabrielle Fontaine, est la fille de Martin Fontaine, qui tient le rôle d'Elvis Presley depuis plus de vingt ans. — PHOTO LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

Gabrielle Fontaine a tout juste le temps de retirer son manteau que la gérante du restaurant se présente à notre table, ravie de lui faire savoir qu'elle est la nouvelle idole de sa fille.

« Je l'ai rarement vue en aussi grande interaction avec un personnage télé. Elle répond à toutes vos questions et chante avec vous toutes vos chansons ! »

Pamela a 42 ans. Sa petite, 4 ans. L'une est de la première génération *Passe-Partout ;* l'autre, de la deuxième mouture.

Martin Fontaine me jure en riant que la scène n'est pas arrangée avec le gars des vues, tout en repoussant délicatement une mèche de cheveux devant les yeux de sa rouquine.

Tout sourire, Gabrielle continue d'écouter la femme lui raconter à quel point Passe-Carreau et sa bande occupent déjà une place importante dans le coeur de son enfant.

Aux premières loges de cet échange fort sympathique avec une mère reconnaissante, l'homme se tourne vers moi, la fierté à son comble.

« L'autre jour, j'ai dit à Gab : "Tu es en mission pour les tout-petits. Tu as la responsabilité de les divertir, de les guider et de les éduquer en même temps. Tu ne joues pas seulement un rôle, tu laisses une trace." »

Rien de moins.

Depuis que la jeune comédienne de 25 ans a les deux pieds plongés dans l'univers de *Passe-Partout*, elle mesure toute l'ampleur de cette émission jeunesse dans le paysage télévisuel et, par la force des choses, dans sa propre vie.

« C'est quelque chose ! Je le vois quand les gens m'en parlent. Ils ont les yeux pétillants, qui brillent comme des étoiles. »

Martin Fontaine a posé avant tout le monde un regard émerveillé sur l'attachante Passe-Carreau, version 2019.

Gabrielle Fontaine est la fille de celui qui s'est notamment fait connaître pour son interprétation d'Elvis Presley sur différentes scènes, dont celle du Capitole, à Québec.

Plus récemment, le Lavallois de 54 ans s'est installé au Memphis Cabaret, à Trois-Rivières, où il apprend à conjuguer son talent d'artiste à ses qualités d'entrepreneur. Martin Fontaine chante et fait monter d'autres artistes sur scène.

« Je vends des billets, des soupers, des émotions. »

Ce nouveau défi l'emballe, d'autant plus que l'aînée de ses deux filles pourrait prendre la relève le moment venu.

« Je me suis créé une *job* pour lui léguer un jour. »

Gabrielle ne dit pas non, bien au contraire.

« Ça m'intéresse ! Mon père se donne corps et âme pour le Memphis. C'est son bébé ! »

La jeune femme évolue depuis suffisamment longtemps dans le milieu pour savoir qu'il est fait en montagnes russes.

Elle a compris que tant qu'à monter à bord de l'autobus du *show-business*, aussi bien savoir tenir le volant.

• • • • •

Gabrielle Fontaine est née avec la fibre artistique.

Quand l'aventure Elvis Story a débuté, en 1995, elle avait un an et demi et sa petite soeur, Camille-Rose, à peine 4 mois.

Gabrielle a grandi dans les coulisses de cette mégaproduction en imitant sa mère, Marie-Claude Lapointe, choriste aux côtés de son père.

La fillette – qui aimait regarder les vieilles cassettes VHS de *Passe-Partout* – a vécu la vie de tournée en France, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

« Quand on partait plusieurs mois, ma mère nous faisait l'école, à ma soeur et moi. »

Gabrielle Fontaine avait 15 ans lorsque sa famille a quitté Québec pour revenir à Laval. C'est également à cet âge que l'adolescente a décidé d'amorcer sa carrière professionnelle. Depuis, elle a joué à la télé (*Subito texto*, *Med*, *Tactik*, *L'heure bleue*…), dans des comédies musicales (*Grease*, *Fame*…) et au théâtre.

Heureux de pouvoir faire cette entrevue en compagnie de celle qui a un agenda particulièrement rempli – Gabrielle est également de la nouvelle émission *14 mille millions de choses à savoir* – Martin Fontaine ne s'est pas fait prier pour parler de sa relation avec sa fille qui se lance la première.

« Je suis une *show girl*. Il est un *show man*. On aime ce métier-là avec passion. On est intenses tous les deux. Côté personnalité, je suis clairement mon père. »

« À la puissance 1000 ! », précise celui qui aime raconter : « Depuis que Gab est toute petite, je dis que je veux être comme ma fille quand je serai grand. Elle est mon idole ! »

La jeune femme sourit d'attendrissement en regardant son paternel pâmé d'admiration.

« Il est quétaine ! », me glisse-t-elle, pendant que l'homme poursuit sur son élan.

« Gabrielle est curieuse et a une énergie sans fin. Elle est capable d'abattre beaucoup de boulot, d'être partout en même temps, d'apprendre des textes comme ça », ajoute-t-il en claquant des doigts.

« Gabrielle fait quatre fois ma vie ! » Martin Fontaine s'en réjouit même s'il profite de ce rare moment qu'ils ont ensemble ces jours-ci pour lui donner ce conseil : « Fais attention pour ne pas que ton élastique casse. »

Parfois, lui rappelle-t-il encore avec expérience, il faut savoir dire non.

« Oui, mais j'aime tout ce que je fais ! Je veux tout faire », le rassure-t-elle, en pigeant une frite dans l'assiette de son père.

Lui, c'est le « gros papa lion », illustre le chanteur et metteur en scène. Une fois qu'il a tout donné en spectacle, il aime retrouver la quiétude de son chez-soi, recharger ses batteries loin des projecteurs.

« Je suis un gars lent. Je ne suis pas un multitâche. Je me concentre sur une chose à la fois. »

Depuis qu'il a pris les commandes du Memphis, Martin Fontaine se découvre cependant une Gabrielle infatigable et insatiable en lui.

« Tu n'as pas le choix de foncer ! », le félicite sa fille qui rigole, en me faisant remarquer : « Je trouvais que j'avais de la jasette en entrevue. Je vois de qui ça vient ! »

Martin et Gabrielle Fontaine parlent sans arrêt durant la rencontre où les blancs sont inexistants. Leur complicité est franchement belle à voir et à entendre.

Elle a longtemps été présentée comme « la fille de Martin Fontaine ». Aujourd'hui, ce dernier se fait un honneur de se présenter lui-même comme « le père de Gabrielle Fontaine ».

Martin Fontaine n'a pas été le seul à se glisser dans la peau d'Elvis, comme sa fille n'est pas la première à camper le personnage de Passe-Carreau.

On a déjà dit à Martin Fontaine : « Tout a déjà été fait, mais pas par toi. »

Chaque artiste est unique, se distingue par son nom et son talent.

À son tour de partager cette réflexion à sa fille dont la Passe-Carreau fait le bonheur de milliers de poussinots et d'un Elvis dans l'âme.

« Peu importe le rôle que tu vas jouer dans ta carrière, il y a juste Gabrielle Fontaine qui peut l'interpréter comme Gabrielle Fontaine. »

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (Mme Lucie Boivin)

14 décembre 1932 - 25 février 2019



À Montréal, le 25 février 2019, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Lucie Boivin, épouse de M. Max Bolduc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Linda, Annie, Josée et Natalie (Sylvain Cournoyer); ses petits-enfants: Audrey (Eric Barriault), Tessa (Daniel Déry) et Alex (Sarah M.-Paiement); ses arrière-petits-enfants: Alicia, Nathan, Samuel, Jacob et Noah; sa soeur Claire; ses belles-soeurs: Oriette et Mona; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire T. Sansregret
3198, rue Ontario Est
Montréal, QC, H1W 1P2

le dimanche 10 mars 2019 de 13 h à 16 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée en sa mémoire cette même journée à 16 h 30 en la chapelle du complexe.

Direction funéraire: Complexe Funéraire T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est, Montréal, Qc, H1W 1P2
Téléphone : 514-527-4126, télécopieur : 514-529-4534

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. Jean-Baptiste)



Est décédé à la Résidence Deschênes de Jonquière, le 4 mars 2019, à l'âge de 95 ans et 10 mois, M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de feu dame Noëlla Cloutier, demeurant à Jonquière, autrefois d'Alma. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le dimanche 10 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 11 mars 2019, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 45. Les funérailles auront lieu à l'église St-Dominique à 11 h. Après les funérailles M. Bouchard sera incinéré et les cendres seront déposées au columbarium Bérubé & Fils d'Alma.

Il était le fils de feu M. Joseph Bouchard et de feu dame Caroline Bouchard.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Stella Bouchard, Martin (Maude Villeneuve), Louise (Daniel Lavoie), Jules (Line Rousseau), Édith (Denis Imbeault), Régis et feu Doris (Sandra Barrette); ses petits-enfants: Médéric, Pierre, Jonathan, Tomy, Élisa-Anne, Maxime, Daniel, Joannie, Jessica, Olivier, Benoit, Renaud, Véronique ainsi que ses 17 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Georges-Henri, feu Rose-Anna, feu abbé Joseph-Arthur, feu Armande, feu abbé Patrick, feu Paul-Émile, feu Noëlla, feu Armand, feu Philippe, feu René, feu Rita, feu Georgette et feu Johnny. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Cloutier ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (Mme Léola)



Le 5 mars 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 82 ans, Mme Léola Bouchard, épouse de feu M. Lauréat Bouchard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie-Laure Manning et de feu M. Gonzague Bouchard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 16 mars 2019 de 14 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 16 mars 2019 à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation a eu lieu au Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées avec son époux au cimetière de Bergeronne.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marlène Bouchard (Gaétan Gagné), Dominique (Jacynthe St-Laurent), Carole, Annie (feu Larry Chambers), Manon (Michel Fortin), Steeve, Daniel et Isabelle; ses petits-enfants: François, Sabrina, Maxime, Mathieu, Alexandre, Andréanne, Kevin, Alexis, Adélia et Anthony; ses arrière-petits-enfants: Malycia, Noah, Isaiah, Elias, Érica, Thomas, Nathan et Arnaud; ses frères et sa soeur: Rémi Bouchard (Noëlla Savard), Ghislain (Huguette) et Lucienne; ses beaux-frères et belles-soeurs: Elmire Bouchard (Rumberto Bouchard), feu Paul (Lucille Maltais), feu Cédélice (feu Florian Bureau), feu Léonard (feu Madeleine Létourneau), feu Georgette (feu Lionel Bourgeois), feu Bibiane et feu Rosanne (feu Marc Lapointe). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du Manoir de la Sérénité pour leur accompagnement et les bons soins apportés à notre mère. Un merci du fond du coeur à son amie Julie Lecours pour tout l'amour qu'elle a donné à notre mère. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CARTER (M. Rosaire)



Est décédé à la Résidence Sainte-Marie de Jonquière, le 8 mars 2019, à l'âge de 68 ans et 4 mois, M. Rosaire Carter, conjoint de Mme Johanne Gagnon, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le mardi 12 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le mercredi 13 mars 2019, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu suivra à la chapelle du salon funéraire à 11 h.

Il était le fils de feu M. Jean-Paul Carter et de feu dame Marie-Jeanne Bourgeois.

Outre sa conjointe Mme Johanne Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants: Éric Carter, Martin et Julie; la mère de ses enfants Mme Lise Brassard; ses frères et soeurs: feu Jean-Marc (Denise Perron), Carmen (Raynald Tremblay), Benoit (Nicole Grondin), Céline (Daniel Brassard), Hélène (feu André Bouchard, Stéphane Bergeron). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier toute l'équipe de la Résidence Sainte-Marie (médecins, infirmières et autres intervenants) pour les bons soins apportés à M. Carter ainsi que leur dévouement et leur support tout au long de cette épreuve.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Carter et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Que faire lors d'un décès?

Tout d'abord, prendre rendez-vous avec votre Coopérative funéraire:
Résidence funéraire du Saguenay Jonquière : 418 547-2116

Dès ce moment, nous prendrons quelques informations importantes et nous vous ferons la liste des choses à apporter pour les arrangements funéraires (photo, cartes, vêtements, etc).
Lors de cette rencontre, nous serons à l'écoute de vos besoins, nous partagerons avec vous notre vécu auprès des familles endeuillées et nous vous ferons part de nos suggestions et conseils afin de faire les bons choix pour les rituels funéraires. Par la suite, nous établirons avec vous :
Le moment d'exposition • Le choix des biens et des services pour la personne décédée • La disposition du corps ou des cendres
Nous rédigerons le communiqué de décès, nous réserverons aussi l'heure des funérailles à l'église de votre choix et compléterons les formulaires légaux nécessaires.
Ensuite, nous vous donnerons la liste des tâches urgentes à faire jusqu'aux funérailles. Nous vous remettrons également toutes les brochures dont vous aurez besoin pour effectuer les démarches importantes lors d'un décès.
Mais surtout, dès notre première rencontre, nous tisserons avec vous un lien de confiance important afin de bien vous accompagner sur cette route du deuil. Lorsque vous nous choisissez pour vous accompagner et nous confier une personne significative de votre vie, nous sommes très conscients de la grande responsabilité que nous avons de bien vous guider.
Nous croyons fermement en votre capacité à faire face au deuil. Nous serons auprès de vous pour vous accompagner à faire des choix éclairés sur l'importance des rituels funéraires.
Toute l'équipe de votre coopérative vous partagera son vécu, son expertise, ses connaissances, ses conseils mais surtout son attention, sa tendresse, sa délicatesse.

«Vous accompagner est un privilège»



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

5378798



AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (MME ÉDITH)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 3 mars 2019, à l'âge de 86 ans et 10 mois, Mme Édith Côté, épouse de feu M. Marcel Robert, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 10 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 11 mars 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à la cathédrale de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu M. Edgar Côté et de feu Mme Germaine Gaudreault.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Robert (Carole Lessard), Lise, Jocelyne (Denis Larouche), Jocelyn (Sarah Paradis); ses petits-enfants bien-aimés: Mireille, Jean-Michel et Philippe Robert, Katherine et Emmanuel Gaudreault; ses arrière-petits-enfants: Floralie, Maxence et Rosabelle Emond (leur père Raphaël Emond), Charles-Edouard Robert (sa mère Josianne Blackburn). Elle était la soeur de: feu Simone Côté (feu Joachim Tremblay), feu Thérèse (feu Odilas Tremblay), feu Lucien (feu Thérèse Girard), feu Jean-Marc (Marie-Ange Lavoie), Marthe (Michel Fortin). Elle était la belle-soeur de: Yvon Robert (feu Colette Trépanier), feu Orpha, Julien (Bernadette Bussières), Jean-Louis et Alberte Bélanger. Elle laisse également dans le deuil la famille de feu M. Léo Bérubé, son amie Mme Céline Néron ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Côté et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (MME PIERRETTE RACINE)

Le 6 mars 2019, est décédée à la Résidence Bonne Entente, Jonquière, à l'âge de 85 ans, Mme Pierrette Racine (Fortin), épouse de feu M. Jacques Fortin, demeurant à la Résidence Bonne Entente. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le samedi 23 mars 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Luce Allard et de feu M. Armand Racine.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Danielle Fortin (feu Richard Lamy), Raynald (Normande Villeneuve), Linda (Robin Ouellet), Martine (feu Louis Landry), Audrey (Stéphane Poulin), Josée (Denis Rialland), Stéphane (Julie Bouchard), David (Valérie Ouellet); ses petits-enfants: Mathieu, Jean-Dominique, Samuel, Julie, Simon, Loane, Mélanie, Patrice, Sébastien, Léonie, Catherine, Gabriel, Jérémy, Rachel; ses arrière-petits-enfants: Olivier, Émilie, Alexia, Thomas, Mathilde, Léonard, Armand, Marion, Camille, Lubin, Alexis, Antonyn, Élyann, Philip, Léa-Rose, Éliot, Alexia; ses frères et sa soeur: Albert Racine (feu Marthe Lessard), Olivier (Danielle Gravel), Carmen (Eugène Gagnon), André (Renée Ménard), Adélard (Ginette Fournier), Yvan (Madeleine Allaire), Clermont (Cécile Richard). Elle était aussi la soeur de: feu Lionel Racine (feu Georgette Lessard), feu Germain (Thérèse St-Hilaire), feu Rosaire (feu Janine Perron), feu Olivette (feu Marcel Trudel), feu Yvon; la belle-soeur de: feu Gilles Fortin (feu Lucette St-Gelais), feu François (feu Bernadette Jean), feu Benoit (Thérèse Lessard), feu Edgard (feu Hélène Deveau), Françoise (feu Jérôme Tourner), feu Thérèse (feu Jim Dorthey), Solange (feu André Revez), Monique (Christian Soucy), feu Raymond (feu Pauline Desbiens), Marcelle (feu Paul Boulianne), Lise, feu Marie-Paule (feu Émile Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

DUBÉ SOEUR JACQUELINE (SOEUR JACQUELINE-MARIE)

Est décédée à la Maison Mère des soeurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi, le lundi 4 mars 2019, à l'âge de 91 ans et 1 mois, soeur Jacqueline Dubé, originaire de Chicoutimi. Elle avait prononcé les voeux de religion depuis 63 ans et 6 mois. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison Mère des soeurs Antoniennes de Marie
929, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi

le jour des funérailles, le samedi 9 mars 2019 à partir de midi (12 h). Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 à 13 h à la chapelle de la Maison Mère et l'inhumation suivra au cimetière de la congrégation. Soeur Jacqueline Dubé était la fille de feu M. Joseph-Henri Dubé et de feu dame Alice Robin. Elle était la soeur de: feu Jean Dubé, feu Léo, feu Zita, feu Alberta, Édouard, feu Claire, Louise, Henri, feu Julien. En plus de sa famille, des conjointes et conjoints respectifs, des membres de sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s ainsi que ses élèves en musique de l'École Apostolique.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME MARTHE)

Le 7 mars 2019, est décédée subitement à son domicile, à l'âge de 82 ans, Mme Marthe Girard, fille de feu M. Philippe Girard et de feu Mme Marie Roberge. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le jeudi 14 mars 2019 de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 15 mars 2019 à 11 h à la chapelle de la maison funéraire. Mme Girard a été incinérée et les cendres seront déposées au columbarium Nault & Caron de Kénogami.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pauline Tremblay (Christian Lavoie), Richard (Annick Beaulieu), Denis (Noëlla Rivard), Guylaine et feu Réjean; ses petits-enfants: Sylvain, Hélène, Samuel, Sabrina, Pascal, Cathy, Sarah, Marco; ses arrière-petits-enfants: Sindy et Tommy; ses frères et soeurs: feu Yolande Girard (feu René Perron), feu Florence (feu Dominique Tremblay), feu Louisette (feu Marcel Harvey), feu Marguerite (feu René Garneau), feu Monique (feu Léo Sheehy), Thérèse (feu Yves Villeneuve), Marcelle (Serge Brousseau), Claudette (François Bolduc), Raymond (Denise Lapointe), feu Romuald (feu Lisette Tremblay), feu Robert, feu Jean-Claude. Elle laisse également dans le deuil le père de ses enfants, Éloi Tremblay ainsi que les membres de sa famille: Georges Tremblay (Monique Tremblay) et André Tremblay; plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Girard et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

ÉMOND (MME COLETTE DESBIENS)

Le 21 février 2019, est décédée au Centre d'hébergement Saint-François, à l'âge de 92 ans, Mme Colette Desbiens, épouse de feu M. Louis-Joseph Émond. Elle a habité la plus grande partie de sa vie à Port-Alfred à La Baie. Elle était la fille de feu dame Bernadette Tremblay et de feu M. Tancrède Desbiens. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 9 février 2019 à compter de 10 h à la

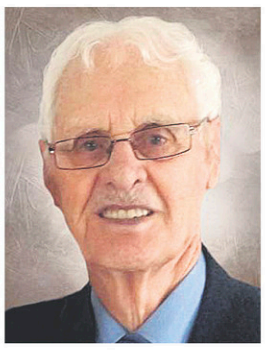
Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu ce même samedi à 15 h à l'église Notre-Dame de La Baie. Les cendres seront déposées au columbarium de la Coopérative funéraire du Fjord.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Gilles Emond (Johanne Blanchette), Louise Emond (Denis Quéméré), Lynda Emond (Daniel Bouchard); ses petits-enfants: Gwendal Emond (Jean-François Caouette), Brann Blanchette-Emond (Lucie Aubin), Valérye Desbiens (Félix-Antoine Fortin), Marie-Lou Desbiens (Éric Jutras), Lorijane Emond-Quéméré, Geneviève Emond-Quéméré (Ulrick St-Martin); ses arrière-petites-filles: Sofia et Rafaële Caouette, Zoé et Léonie Aubin-Emond; ses frères et soeurs: feu Raymond Desbiens (feu Germaine Bédard), feu Judith (feu Léon-Maurice Blackburn), feu Alain (feu Ruth Maltais, Lauraine Fillion), feu Micheline (Marius Bouchard), Lise Fortin (feu Jean-Eudes Châtigny); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Eglantine Emond (feu Armand Bergeron), feu soeur Marie-Louise (Augustine de Chicoutimi), feu soeur Laura (Petite Franciscaine de Marie), feu Pierre Simard (feu Emilie-Jeanne Girard), feu Lucien (feu Yolande Audet, feu Clémence Guérin), feu Patrick (Rachelle), feu Thérèse (feu George-Elie Bouchard) ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. La famille de Mme Desbiens tient à remercier chaleureusement tout le personnel du 2e étage du Centre d'hébergement St-François pour leurs bons soins et leur dévouement. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Diabète Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

GRAVEL (M. JEAN-MARIE)

Le 26 février 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Georges-Hébert de Jonquière, à l'âge de 90 ans et 11 mois, M. Jean-Marie Gravel, époux de Mme Lucie Lemieux, demeurant à Shipshaw. Selon la volonté de M. Gravel, il n'y aura pas d'exposition. La famille recevra les c ondoléances une heure avant les funérailles qui auront lieu

le samedi 16 mars 2019 à 11 h
à l'église Saint-Jean-Vianney
Shipshaw

M. Gravel a été incinéré et les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Il était le fils de feu M. Henry Gravel et de feu Mme Blanche Boucher.

M. Gravel était membre depuis plus de 50 ans des Chevaliers de Colomb, Conseil 6078 de Shipshaw.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Lucie Lemieux; ses enfants: Linda Gravel (Michel Girard), Serge Gravel (Doris Busque), Johanne Gravel (Mohamed Lidam) et Guy Gravel (Leidis Cuba); ses petits-enfants: Janis, Kevin, Tamara, Jessy, Anne-Sophie, Sarah et Adam; ses arrière-petits-enfants: Mathias et Maëlie. Il était le frère de: feu Françoise Gravel (feu Moïse Tremblay), feu Julienne (Robert Côté), feu Julien (feu Jacqueline Guay), Jeannine (feu Fernand Tremblay), Réal (Margot Martel), feu Paul, feu Réginald et Jean-Yves (Nicole Villeneuve); le beau-frère de: feu Roger Lemieux (Lucienne Bolduc), Réal (Françoise Bolduc), Maude (Edmond Bourgeois), Gaétane (feu Léo-Nil Turcotte) et Réginald (Denise Sergerie). Il laisse également dans le deuil sa filleule Christine Tremblay; ses filleuls: Rémi Bilodeau et Daniel Lemieux ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Un remerciement spécial au docteur Marie Simard et au personnel du CHSLD Georges-Hébert pour les bons soins prodigués. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean-Marie Gravel et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (Mme Lise)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Bagotville, le 6 mars 2019, à l'âge de 78 ans et 4 mois, Mme Lise Harvey, fille de feu M. Arthur Harvey et de feu Mme Berthe Dufour, conjointe de feu M. Gilles Milliard, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le samedi 16 mars 2019 de 13 h à 15 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils de La Baie. Elle laisse dans le deuil son frère Jean-Marie Harvey, sa soeur Réjeanne et sa filleule Sabrina Desbiens. Elle était la soeur de: feu Charles-Henri Harvey (Charlotte Murray), feu Céléda (feu Maurice Thérien), feu Jacques (Thérèse Lavoie), feu Roland (feu Paulette Normandin), feu Raymond (Danielle Pouliot), feu Monique. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Milliard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille de Mme Harvey remercie le personnel du Centre d'hébergement de Bagotville pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Lise Harvey et partager un souvenir, visitez notre site
www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

JAMES (M. Gérard)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 6 mars 2019, à l'âge de 91 ans, M. Gérard James, époux de Mme Dolores Brisson, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le dimanche 10 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le lundi 11 mars 2019, le salon ouvrira de 12 h à 14 h. Suivront les funérailles à 14 h à l'église St-Alphonse de La Baie.

Il était le fils de feu M. Léonard James et de feu Mme Blanche Joncas.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Dolores Brisson; ses enfants: Gaétan James (Monique), André, Jocelyn (Lyne), Diane (Magella), Christine (Larry); ses 16 petits-enfants et ses 21 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: Rita James, feu Jeannine, Richard, feu Albert, Roger, Dorothy, Ghislaine, feu Vianney, feu Constance, feu Christian, Raymond, feu Georges-Henri et Esther. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Brisson; plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

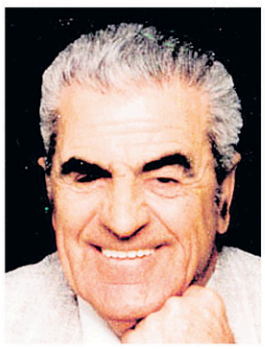
La famille de M. Gérard James remercie le personnel de l'Hôpital de La Baie du département des soins palliatifs pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. James et partager un souvenir, visitez notre site:www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. Bernard)



Le 7 mars 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 90 ans et 11 mois, M. Bernard Ouellet, époux de Mme Anita Harvey, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Edouard Ouellet et de feu Mme Yvonne Fortin. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355, boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 10 mars 2019 de 18 h 30 à 21 h et le lundi 11 mars 2019 de 9 h à 11 h, suivi d'une célébration de la Parole à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire. Outre sa conjointe Mme Anita Harvey, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Antonin (Maria Fortin), feu soeur Thérèse du Bon-Pasteur, feu Wilfrid (Marie-Rose Gauthier), feu l'abbé Gérard, Solange, Irène, feu Carmen (feu Omer Dumont), feu Edouard-Léo (feu Anita Lavertu), soeur Ghislaine du Bon-Pasteur, Nicole (feu Carol Savard), Géraldine (feu Claude Moreau), feu Paul-André et Jean-Yves (feu Diane Defoy) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet:
www.fondationcentremariachapdelaine.ca

Maison funéraire Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Monique)



Le 1er mars 2019, est décédée à son domicile, entourée de l'amour des siens, à l'âge de 67 ans et 8 mois, Mme Monique Simard. épouse de M. Noël Morissette, demeurant boul. Saguenay, Jonquière.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 17 mars 2019 de 9 h à 12 h. Les cendres de Mme Monique Simard seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Marthe Pelletier et de feu M. Jean-Baptiste Simard.

Outre son époux, M. Noël Morissette, elle laisse dans le deuil ses enfants: Nancy Morissette (Jacques Bernier), Martin (Audrey B. Demers); ses petits-enfants: Eve-Marie, Sophie, Loïc, Maxence, Noëlie et Thomas; ses soeurs: Hélène Simard (feu Jeannot St-Laurent), Diane (Clément Larouche), Guylaine (Sylvain Lavoie), Danielle. Elle était la belle-soeur de: feu Rita Morissette (feu Walter Milot), feu Georgette (feu Joseph-Henri Tremblay), Maurice (feu Jeannine Tremblay), Lionel, feu Thérèse (Léo Fillion), Rosanne (Gérard Corneau), feu Lorentia (Lorenzo Gaudreault), Lorenzo (Carmen Lavoie), Paul-Émile (Candide Tremblay), Gérard (Doris Vaillancourt), feu Léonard (feu Pierrette Marois), Nicole, Yvon (Marie-André Corriveau). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

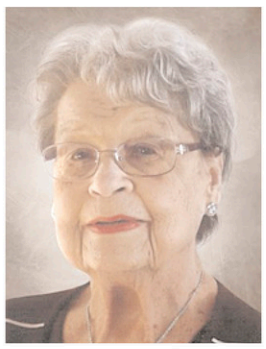




5360885

REMERCIEMENTS

BERGERON (Mme Mathilda)



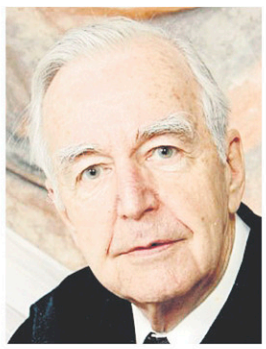
Les membres de la famille de Mme Mathilda Bergeron, soit ses enfants: Suzette Lavoie (Richard Fortin), Réjean, Ginette (Réjean Simard), Reynald (Lucie Lapointe), Carolle (Régis Paradis), Gervais (Andrée Fortin), Sonia (Christian Laroche); ses petits-enfants: Karine, Claudia, Régis, Nancy, Alexandre, Myriam, Yannick, Josée, François, Louis, Marylin, Cynthia, Kevin, Karl, Luc, Mélanie; ses 28 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Rose-Aimée Bergeron (feu Jean-Charles Lavoie), Etiennette (feu Gérard Bouchard), feu Elias (feu Angela Lavoie), Arsène (Henriette Gagnon), feu Rose-Delima (feu Jean-Marc Chalifour), Pâquerette (Roland Pelletier), feu Pierre-Eugène (Madeleine); sa belle-soeur Ermina Boudreault; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Mathilda Bergeron, fille de feu M. Louis Bergeron et de feu Mme Arthémise Lavoie, épouse de feu M. Léonidas Lavoie, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

PLOURDE (M. Camille)



Les membres de la famille de M. Camille Plourde, soit son épouse dame Jacqueline B. Plourde; ses enfants: François (Nicole Brais), Denis (Sylvie Léguillier), Patrice et Élisabeth (Charles-Philippe Tremblay); ses petits-enfants: Catherine Plourde, Philippe, Nicolas, Pierre-Alexandre Tremblay, Louis-Philippe et Frédéric; ses frères et soeurs: Francoise Plourde, Stella, Germaine, Rémi, Marthe, Lili, Jacinthe et feu Pierre (France Fortin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Roch Boivin (Céline Chagnon, feu Thérèse L'Heureux), Gilles (Louise Lemieux), feu Vincent (feu Claudette Minier), Cécile (feu Michel Giroux), Brigitte (Marie-France Matte), Micheline, Jacques (Virginia Foshage), Bertrand (Micheline Gosselin), Pierrette (Jean-Maurice Plourde), Louise (feu Michel Bellerose) et Michel (Danièle Perron); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Camille Plourde, fils de feu Mme Marie-Jeanne Plourde et de feu M. Laurent Plourde, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille désire exprimer sa gratitude envers le personnel attentionné et bienveillant de la Maison de soins palliatifs du Saguenay.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

GRAVEL (M. Fernand)



Les membres de la famille de M. Fernand Gravel, soit son épouse Mme Noëlla Lamirande; ses enfants: Joane Gravel (Richard Ouellet), Linda (Raynald Dufour), Gilles (Nathalie Tremblay), Lucie (Guy Brassard); ses petits-enfants: Marie-Pier (Émilie), Sophie (Steven), Philippe, Charles, Raphaël, David (Stéphanie), Laurie (Raphaël), Jonathan (Gisèla), Samuel, Élianne; ses arrière-petits-enfants: Amélie, Thomas. Évelyne, William, Zachary, Alexandre, Maxim, Émiliano, William; son frère et ses soeurs: feu Jean-Rock Gravel (feu Cécile Bilodeau), feu Colette Lespérance (Guy Côté), Lisette Gauthier (Renaud Savoie); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Paul-Émile Lamirande (feu Rose Arseneault), feu Jean-Louis (feu Maude Boulanger), feu Patrick (Hélène Lemieux), Pierrette (feu Danté Dinucci), feu Jacques (feu Lisette Morin), feu André (Diane Perron); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Fernand Gravel, fils de feu Mme Rosanne Simard et de feu M. Henri Gravel, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, autrefois rue St-Paul, Jonquière (secteur Kénogami), soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

SIMARD (M. Ghislain)



Les membres de la famille de M. Ghislain Simard, soit son épouse Mme Francine Tremblay; son père M. René-Noël Simard (feu Mme Gaétane Pelletier, Mme Noëlla Maltais); son beau-fils Steven Dubois (Caroline Castonguay); ses petits-enfants: Coralie et Olivier; ses frères et soeurs: Denis Simard (Francine Tremblay), Lucie (Gaétan Simard), Hélène (feu Ghislain Bergeron), Line (Réal Sheehy), Jean-Guy (Nancy Harvey), Jacques (Caroline Côté), Michelle (Bruno Fournier), Claude (Johanne Tremblay), François (Marie-Chantale Roy), feu Gaétan; ses beaux-frères et belles-soeurs: Nicole Tremblay (Paul-Émile Chayer), Claudette (Yvon Richard), Denis (Nancy Foster), feu Gilles, feu Clément, Marlène (Yves Tremblay), Laurent (Andrée Gagnon), Johanne (Sylvain Côté); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Ghislain Simard, fils de feu Mme Gaétane Pelletier et de M. René-Noël Simard (Mme Noëlla Maltais), demeurant rue St-Hubert, Jonquière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel soignant des hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi, pour les bons soins prodigués à M. Ghislain Simard.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

LAVOIE (Mme Noémie)



Les membres de la famille de Mme Noémie Lavoie, soit sa mère Mme Kathy Guay (Jeannot Gagnon et sa fille Johanny Gagnon); son père M. Dany Lavoie (Jennyfer Gomez et ses enfants: Samuel et Frédéric); ses grands-parents maternels: Thérèse Desbiens et Louis-Joseph Guay; ses grands-parents paternels: Lucille Tremblay et Raynald Lavoie (Louise Gagnon et ses enfants: François et Aline); sa marraine Sheila Guay (Johnny Savard); son parrain Yanick Lavoie; ses tantes: Édith Guay (Marcel Savard), Gina (Tony Blouin), Véronique Lavoie (Jean-François Vanier); ses neveux et nièces de la famille Guay: Xavier, Olivier, William, Sabrina, Roxane, Alison, Mégane et Ève; ses neveux et nièces de la famille Lavoie: Alexi, Julianne, Nathan, Hugo et Evelyne, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Noémie Lavoie, demeurant chemin St-Isidore, Laterrière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

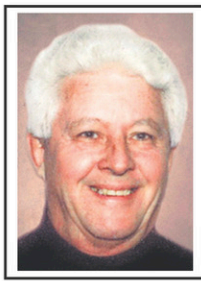
TREMBLAY (dame Normande)



Les membres de la famille de dame Normande Tremblay, soit son époux M. Normand Fortin; ses enfants: Maxime Fortin (Alda Lee), Anne-Lise (Pascal Bouchard) et Simon (Cynthia Langevin); ses petits-enfants: Noah Fortin, Sophie Fortin, Jérémy Bouchard, Anthony Bouchard, Émile Fortin, Justine Fortin et Annabelle Fortin; ses frères et soeurs: feu Léon-Marie Tremblay, Gaétan (Lisette Harvey), Monique (Gracien Mercier), Jean-Maurice, Lucile (Marc Fortin), Laval (Édith St-Hilaire), Andréanne (feu André Tremblay), Martine (Gilles Boulianne) et Bruno (Carole Lavoie); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Lisette Fortin, feu Steeven (feu Murielle Savard), Halden (Nicole Savard), Jocelyn (Sylvie Houle), Marc (Lucile Tremblay) et Robert (Diane Vermette); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de dame Normande Tremblay, fille de feu Mme Blanche-Annette Tremblay et de feu M. Philippe Tremblay, demeurant à St-Fulgence, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MESSE ANNIVERSAIRE - GIRARD (M. Laurent)

La messe anniversaire de M. Laurent Girard, époux de Mme Marcelle Allaire, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le dimanche 17 mars 2019 à 10 h 30
à l'église St-Dominique
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay



MESSE ANNIVERSAIRE - MAILHIOT (Mme Lucille)

La messe anniversaire de Mme Lucille Mailhiot, épouse de feu M. Laurent Perron, demeurant anciennement rue Tremblay, Jonquière (secteur Arvida), sera célébrée

le samedi 16 mars 2019 à 16 h
à l'église St-Mathias
Jonquière (Arvida)

Parents et amis sont invités à y assister.

Nault & Caron Maison funéraire

Direction funéraire:
Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - ST-GELAIS (Mme Bertha Tremblay)

La messe anniversaire de Mme Bertha Tremblay, épouse de M. Victor St-Gelais, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le samedi 16 mars 2019 à 16 h
à l'église Notre-Dame-de-la-Paix
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (Mme Colette)

La messe anniversaire de Mme Colette Tremblay, conjointe de M. Léo Chatigny, épouse en 1res noces de M. Serge Gaudreault, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 17 mars 2019 à 11 h
à l'église de St-Ambroise

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (Mme Rita Duperré)

La messe anniversaire de Mme Rita Duperré, épouse de feu M. Jean-Baptiste Tremblay, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière, sera célébrée

le dimanche 17 mars 2019 à 10 h 30
à l'église St-Dominique
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay

SLALOM GÉANT

Vlhova gagne; Shiffrin prend une option sur le titre

Associated Press

SPINDLERUV MLYN, République tchèque — Mikaela Shiffrin s'est rapprochée de son premier titre de la Coupe du monde de slalom géant, vendredi, à la faveur de sa troisième place lors de l'avant-dernière course de la saison, remportée par la championne du monde, Petra Vlhova.

Shiffrin devance sa rivale slovaque de 97 points au classement de la discipline avec une seule course à disputer lors des Finales de la Coupe du monde la semaine prochaine à Soldeu, à Andorre. Une victoire vaut 100 points. « Je pense que tout est possible lors des Finales, donc je ne vais pas encore célébrer. Mais je suis vraiment heureuse d'avoir cet avantage », a mentionné Shiffrin, qui a déjà défendu avec succès ses titres au slalom et au classement général.

Après trois titres du classement général et six en slalom, il s'agirait de son 10e globe de cristal en carrière et le troisième de la saison pour Shiffrin, également à la recherche du titre en super-G.

« Les titres du slalom, du classement général et du slalom géant sont mes principaux objectifs cette année. Je me retrouve donc dans une position incroyable actuellement », a poursuivi l'Américaine.

Vlhova a profité de son avance de près d'une demi-seconde lors de la première manche pour battre l'Allemande Viktoria Rebensburg, par 0,11 seconde.

Shiffrin, qui avait 1,33 seconde de retard à la quatrième place à l'issue de la première manche, a réalisé le meilleur chrono de la deuxième manche et s'est hissée au troisième rang, à 0,60 de Vlhova. La Française Tessa Worley, qui était deuxième au classement du slalom géant avant la course, a terminé septième perdant tout espoir d'un deuxième globe de la spécialité.

Il s'agissait de la première course de Shiffrin en 17 jours, elle qui avait décidé de s'absenter à Crans-Montana et à Sotchi afin de se ressourcer après les championnats du monde et une épreuve parallèle en milieu urbain en Suède.

De retour à la station où elle a entrepris sa carrière en Coupe du monde à l'âge de 15 ans en 2011, Shiffrin a connu des difficultés lors de la première manche. Elle a démarré de manière agressive et devançait Vlhova de 0,13 au premier temps intermédiaire, mais elle n'a pas réussi à trouver son rythme pendant le reste de sa course et a concédé 1,33 seconde.

« Quand j'ai vu la vidéo (de la première manche), j'étais assez déçue, a reconnu Shiffrin. Pour rivaliser avec les meilleures, avec Vicky et Petra, je devais faire mieux sur toute la ligne. »

Après avoir terminé la deuxième manche bien en avance sur la compétition, Shiffrin s'est penchée en avant et a poussé un cri de soulagement.

« La deuxième manche a été beaucoup, beaucoup mieux. Je suis donc vraiment satisfaite avec ça, a-t-elle ajouté. Très heureuse d'avoir un podium. »

Reconnue d'abord comme une spécialiste en slalom, Vlhova a évolué pour devenir une concurrente de premier plan en slalom géant, remportant ses premières courses de la Coupe du monde dans la discipline à Semmering et à Maribor cette saison. Vlhova a ajouté l'or aux championnats du monde du mois dernier, où elle et Rebensburg ont réussi un doublé.

Vendredi, Vlhova a impressionné lors des deux manches et elle s'est bien reprise après une erreur.

« Je savais que j'avais commis une grosse erreur, mais je me sentais vraiment bien dans la partie abrupte, a-t-elle expliqué entre les manches. Dans la dernière portion, j'ai juste laissé mes skis aller et j'étais très rapide. »

Vlhova a remis ça lors de la dernière manche. Elle a rapidement perdu quatre dixièmes de son avance sur Rebensburg et a même concédé 0,15 à l'ancienne championne olympique allemande à la mi-course, mais elle a réussi une solide section en bas pour recevoir le feu vert à l'arrivée.

« Ce n'était pas facile, mais j'ai réussi et c'est incroyable, a précisé Vlhova, très applaudie par plusieurs de ses partisans slovaques. C'est spécial parce que je me sens chez moi ici. Ces partisans sont incroyables. »

Un slalom sur le même parcours est prévu samedi.



Petra Vlhova a profité de son avance de près d'une demi-seconde lors de la première manche pour battre l'Allemande Viktoria Rebensburg, par 0,11 seconde. — PHOTO AFP

SOCCER

L'équité salariale réclamée

Associated Press

ÉTATS-UNIS — Les joueuses de l'équipe nationale américaine de soccer ont intenté une action collective pour discrimination fondée sur le sexe, dans l'objectif d'obtenir une rémunération équivalente à celle de leurs homologues masculins.

L'action arrive trois mois seulement avant que l'équipe n'aille défendre son titre à la Coupe du monde féminine, en France.

Les joueuses allèguent subir une « discrimination institutionnalisée basée sur le sexe », incluant une rémunération inégale, bien qu'elles aient les mêmes responsabilités que les joueurs de l'équipe nationale masculine. Les 28 joueuses de l'équipe nationale se sont jointes à l'action collective contre la Fédération américaine de soccer (USSF), qui a été déposée vendredi devant un tribunal fédéral à Los Angeles.

Les joueuses réclament une rémunération et un traitement équitables, en plus de dommages et intérêts.

« Nous pensons qu'il est de notre devoir d'être les modèles que nous voulons être et de lutter pour ce que nous savons que nous méritons légalement, a déclaré l'attaquante Christen Press. Et j'espère que de cette manière, cela inspirera les femmes du monde entier. »

L'Association des joueuses de l'équipe nationale américaine n'a pas pris part à la poursuite, mais dans un communiqué, elle dit « soutenir l'objectif des plaignantes d'éliminer la discrimination fondée sur le sexe de la part de l'USSF ».

La Fédération américaine de football n'a pas eu de commentaire immédiat.

Dans le passé, l'USSF a maintenu que la majeure partie de la disparité salariale entre les équipes masculine et féminine résulte de conventions collectives séparées.

L'équipe féminine a mis en place sa structure de rémunération, qui prévoit un salaire garanti plutôt qu'un modèle de jeu contre paiement, comme les hommes, dans le dernier contrat de travail. Les joueuses gagnent également des salaires – payés par la fédération – pour jouer dans la Ligue nationale de soccer féminin.

La fédération soutient que les femmes bénéficient d'autres avantages, y compris des soins de santé, que les joueurs de l'équipe nationale masculine ne reçoivent pas.

DIFFICILE DE GAGNER SUR LA ROUTE DANS LA MLS

Un exploit à la portée de l'Impact

Presse canadienne

MONTRÉAL — L'hospitalité n'est pas la plus grande qualité des équipes de la MLS. À un point tel qu'une victoire de l'Impact de Montréal samedi à Houston, contre le Dynamo, relèverait presque de l'exploit.

Alors qu'elle entame sa huitième campagne dans le plus grand circuit de soccer d'Amérique du Nord, la formation montréalaise tentera de gagner un deuxième match consécutif sur la route lors d'une même saison régulière pour la troisième fois seulement de toute son histoire en MLS.

L'Impact a réalisé pareil tour de force en 2013, lors de ses deux premières parties du calendrier, et en octobre 2015. Le onze montréalais a terminé chacune de ces saisons avec quatre victoires à l'étranger, un plateau qu'il a atteint trois fois en tout, sans jamais le surpasser, depuis son entrée dans la ligue en 2012.

« C'est comme ça pour la majorité des équipes. La MLS est reconnue comme une ligue de *homers* », affirme Patrice Bernier, l'ancienne vedette de l'Impact, en parlant des difficultés des diverses formations à signer des victoires loin de leurs partisans.

« En moyenne, les équipes vont gagner quatre matchs à l'étranger pendant une saison. Les bonnes équipes vont en gagner six ou sept, les moins bonnes, un ou deux », ajoute-t-il.

Seulement deux équipes ont récolté au moins neuf gains sur la route au cours d'une saison, sur un total possible de 17. En contrepartie, quatre formations – dont l'édition de l'Impact de 2014 – ont été incapables de remporter un seul match à l'extérieur de leur domicile au cours d'une saison.

En incluant le triomphe de 2-1 samedi dernier à San José, l'Impact présente une fiche de 21 victoires, 69 défaites et 30 verdicts nuls en 120 parties sur la route.

« J'ai souvent comparé la MLS à l'Europe, et non pas à la France, à l'Italie ou à l'Allemagne », a noté l'entraîneur-chef de l'Impact, Rémi Garde, jeudi matin.

« Si on le prend au niveau des distances, c'est à peu près pareil. C'est comme si vous alliez jouer le mardi contre une équipe finlandaise, puis le samedi, vous alliez à Palerme dans le sud de l'Italie. Vous n'aurez pas le même climat, la même culture tactique, la même histoire footballistique. C'est un petit peu pareil ici. Donc, c'est ce qui rend parfois les choses un peu plus difficiles. »

Dans un tel contexte, il va de soi que les joueurs de l'Impact seraient au comble du bonheur de lancer leur difficile calendrier – qui inclut huit de leurs neuf premières parties à l'extérieur – avec deux victoires en terrain adverse.

« Ce serait gigantesque », a décrit le gardien Evan Bush.

« Lorsque nous avons vu ces trois premières parties avant la pause internationale – en incluant celle du 16 mars à Orlando –, nous les avons encerclées en nous disant qu'il fallait les aborder avec l'idée de les gagner, plutôt que d'aller chercher un point ici et là. C'est important d'essayer de gagner ces matchs, car nous n'avons vraiment rien à perdre, surtout avec les deux premières contre des équipes hors de notre association. Si nous pouvons amasser six points lors des deux premiers matchs, ou même les trois premiers, nous mettrons les bases d'un bon séjour à l'étranger pour amorcer la saison. »



Samedi dernier, l'Impact a vaincu les Earthquakes de San José, au compte de 2 à 1, sur la route. – ARCHIVES AP



ARCHIVES LA PRESSE

BASEBALL MAJEUR

Les prises jugées par ordinateur

Associated Press

NEW YORK — Êtes-vous prêts à ce que des prises soient appelées par des robots ?

Des ordinateurs seront utilisés pour appeler les balles et les prises à compter du 28 avril dans la Ligue de l'Atlantique, où la distance entre le marbre et le premier coussin sera raccourcie de trois pouces. La distance entre le marbre et la plaque du lanceur sera aussi augmentée de 24 pouces en deuxième moitié de saison.

La distance de 60 pieds et six pouces séparant le devant de la plaque et le coin arrière du marbre est demeurée la même depuis 1893, mais le Baseball majeur a signé un contrat de trois ans avec la ligue indépendante afin d'effectuer quelques tests sur des règles.

Ainsi, dans le circuit de huit clubs, qui produit parfois des joueurs des Majeures, les défensives spéciales seront limitées, et les lanceurs devront s'habituer à lancer deux pieds plus loin.

Les arbitres au marbre seront équipés d'une oreillette et seront informés des prises et des balles par le système informatique TrackMan, qui utilise des radars Doppler.

Les arbitres auront toutefois le dernier mot, puisque le système ne fait pas de distinction dans le cas d'un lancer touchant le sol et passant ensuite dans la zone de prises. TrackMan n'est pas non plus en mesure d'appeler des prises sur des élans retenus.

« La beauté du baseball est qu'il n'est pas parfait. Vous devez frapper une balle ronde à l'aide d'un cylindre à un point précis, et vous devez éviter tous les gens placés devant vous pour bloquer cette balle frappée, a déclaré Joe West, qui a officié son premier match dans les Majeures en 1976. C'est un sport typiquement américain : c'est toujours la faute de quelqu'un d'autre quand les gens perdent, et habituellement, c'est la faute des arbitres. »

La MLB a évalué ses officiels depuis qu'elle utilise le système QuesTec, soit depuis 2001. Les arbitres avaient d'abord fortement critiqué ce système, qu'ils jugeaient erroné. À la fin du programme QuesTec, en 2008, il était utilisé dans 11 stades.

L'évaluation de 2009 à 2016 a été faite à l'aide de PitchF/X, issu d'un partenariat entre MLB Advanced Media et Sportvision. TrackMan a été ajouté à PitchF/X en 2016 et est le seul système utilisé pour évaluer les officiels depuis 2017.

West, qui a officié dans plus de 5000 rencontres et devrait battre la marque de Bill Klem en 2020, a indiqué que le test de 2016 était loin d'être parfait.

« Il a raté 500 lancers en avril, a-t-il souligné. Et quand je dis qu'il a raté 500 lancers, je ne dis pas qu'il ne les a pas appelés de la bonne façon. Je dis qu'il ne les a pas appelés, point. »

MALADIE DE LYME

L'ex-lanceur étoile Tom Seaver atteint de démence

Associated Press

NEW YORK — L'ex-lanceur Tom Seaver, membre du Temple de la renommée et vedette du « miracle » des Mets lors de la conquête de la Série mondiale en 1969, a reçu un diagnostic de démence à 74 ans.

Sa famille en a fait l'annonce, jeudi, et a déclaré que Seaver se retirait de la vie publique. Il continuera de travailler aux Vignobles Seaver, fondés par l'ancien joueur et son épouse Nancy en 2002, dans la région de Calistoga, en Californie.

La maladie de Lyme lui a été diagnostiquée en 1991. Cette maladie est réapparue en 2012 et a entraîné la paralysie de Bell et une perte de mémoire, avait rapporté le New York Daily News en 2013.

« Il sera toujours le coeur et l'âme des Mets, la référence de tous les Mets. Cela me brise le coeur », a confié sur Twitter l'ancien receveur des Mets, Mike Piazza, membre du Temple de la renommée.

Seaver a limité ses apparitions publiques ces dernières années. Il n'a pas assisté au dîner de l'Association des chroniqueurs de baseball des États-Unis en janvier, au cours duquel les membres de l'équipe de 1969 ont été honorés à l'occasion du 50e anniversaire de ce qui est toujours considéré comme l'un des championnats les plus inattendus du baseball.

Lauréat à trois reprises du trophée Cy Young et recrue de l'année en 1967, Seaver a compilé un palmarès de 311-205 avec une moyenne de 2,86, il a enregistré 3640 retraits au bâton et a signé 61 blanchissages de 1967 à 1986.

Vainqueur de 20 victoires ou plus à cinq reprises, Seaver a été élu au Temple de la renommée en 1992 lorsqu'il a recueilli 425 des 430 votes, soit un record à l'époque de 98,84 pour cent. Ce résultat a été surpassé en 2016 par Ken Griffey fils et cette année par Mariano Rivera, un premier choix unanime.

Seaver a joué pour les Mets de 1967 à 1977, date à laquelle il a été échangé aux Reds de Cincinnati après une prise de bec publique avec le président des Mets, Donald Grant, au sujet du souhait du joueur d'obtenir un nouveau contrat.

En juin 1978, il a lancé son seul match sans point ni coup sûr pour les Reds contre les Cardinals de Saint-Louis et il a été échangé de nouveau à New York à l'issue de la saison 1982. Mais le directeur général des Mets, Frank Cashen, a commis une erreur en laissant Seaver à l'écart de sa liste de 26 joueurs protégés. En janvier 1984, Seaver a été réclamé par les White Sox de Chicago à titre de compensation pour la perte du lanceur Dennis Lamp à Toronto.



Tom Seaver a été élu au Temple de la renommée en 1992. — ARCHIVES AP

Fleetwood et Bradley à égalité en tête

ORLANDO, Fla. — Tommy Fleetwood a signé deux aigles en route vers un 66 au tournoi Arnold Palmer Invitational, vendredi.

Lui et Keegan Bradley sont aux commandes à 135, moins neuf. Bradley a inscrit trois oiselets sur chaque moitié de parcours, cheminant vers un 68. Fleetwood a affiché moins six lors des normales cinq, au nombre de quatre.

Le Canadien Roger Sloan, auteur d'un 69, fait partie des six golfeurs à moins cinq. Le natif de Calgary a obtenu six oiselets, dont trois d'affilée.

Billy Horschel (71), Jhonattan Vegas (70), Francesco Molinari (70), Keith Mitchell (68) et Kevin Kisner (69) se trouvent aussi à 139.

Fleetwood n'a pas accédé au top-10 dans les cinq tournois auxquels il a pris part, cette année.

« J'ai bien joué ici (au Bay Hill), a dit Fleetwood. Je pense que ça peut prendre une tournure ou une autre. J'espère continuer à bien jouer. C'était agréable de passer une journée comme ça et de me sentir constamment à l'aise, vraiment. »

Patrick Reed (70) et Bubba Watson (72), anciens vainqueurs du Tournoi des maîtres, sont restés à proximité, faisant partie des huit joueurs à moins quatre.

Le champion en titre est Rory McIlroy, qui a ramené une carte de 70 pour 142, à moins deux.

« Le parcours est difficile, a déclaré McIlroy. J'ai l'impression que les coups de départ seront très importants. Si je garde la balle dans l'allée pendant le week-end, je pourrais avoir de bonnes chances. »

La compétition est finie pour Phil Mickelson (78), qui a commis deux doubles bogueys. Il a eu besoin de 10 coups de plus que la veille.

« Le terrain ne pardonne pas si vous ne frappez pas de très bons coups, a dit Mickelson. Et j'ai fait de très mauvais coups (vendredi). C'est probablement le score que je mérite. »

Le Canadien Adam Hadwin s'est maintenu de justesse dans le tournoi (70-75), mais pas son compatriote Corey Conners (71-78).

ASSOCIATED PRESS

MÊLÉE GÉNÉRALE EN FRANCE

Julien Desrosiers victime d'un violent assaut

La Presse

Le hockeyeur québécois Julien Desrosiers a évité le pire, en France, mercredi.

« Je suis conscient que j'aurais pu rester sur la glace et ne jamais me relever », confie cet ancien attaquant de l'Océanic de Rimouski.

Lors d'une mêlée générale, dans un match de séries éliminatoires entre les Boxers de Bordeaux et les Gothiques d'Amiens, Desrosiers a été projeté tête première sur la patinoire par un autre Québécois, Holden Anderson, au moyen d'une prise d'une rare violence, dont les images sont désormais virales.

Desrosiers a perdu connaissance pendant quelques minutes, avant d'être transporté à l'hôpital.

« Je m'en sors bien dans les circonstances, mentionne-t-il. J'ai une épaule en vrac, comme on dit en France. Ma tête semble aller bien, même si j'ai l'impression d'avoir de petites pertes de mémoire depuis deux jours. J'ai des maux de tête en fin de journée. Pour l'instant, ça se résume à ça. J'ai confiance que ça va se replacer et que les maux de tête vont disparaître. »

Julien Desrosiers, 38 ans, est une figure de proue du hockey français. Après une fructueuse carrière dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) entre 1997 et 2001, dont deux saisons avec l'Océanic de Rimouski, en compagnie de Vincent Lecavalier et Brad Richards, il s'est exilé en France, où il joue depuis 2003. Il a participé à dix Championnats mondiaux en sélection nationale avec la France et a pris part à deux tournois de qualification olympique.

Desrosiers était à la retraite depuis quelques mois et était entraîneur chez les U20 et les U17 au niveau national, lorsque son club l'a appelé en renfort fin décembre pour terminer la saison. « C'était juste pour rendre service à mon club, dit-il. Le club comptait trop de blessés et n'avait pas de sous pour embaucher un autre joueur.



Julien Desrosiers a joué quatre ans dans la LHJMQ et s'est exilé en France en 2003. — PHOTO COURTOISIE

Normalement, je terminais la saison avec l'équipe pro avant de reprendre mes fonctions avec les U20. C'est malheureux que ma carrière et ma saison se terminent comme ça. »

Ce hockeyeur originaire de Saint-Anaclet-de-Lessard, près de Rimouski, se souvient parfaitement de l'incident. « J'ai un trou de mémoire entre le moment où ma tête frappe sur la glace et mon arrivée à l'hôpital, mais je me rappelle très bien ce qui s'est passé. Il y a eu un rassemblement des deux équipes devant le banc et généralement, ça ne va pas plus loin. Je n'avais aucune intention de me battre. Lui, il a commencé à être plus agressif, à me tirer le maillot pour me sortir de l'attroupement. Je me suis retourné pour regarder ce qui se passait derrière, et il en a profité pour me passer une balayette. Je ne m'y attendais pas du tout. Je ne sais pas pour quelle raison il a décidé de commettre ce geste-là. »

Desrosiers ressent beaucoup de colère envers son agresseur. « C'était vraiment gratuit. J'ai joué junior majeur pendant quatre ans au Québec, à l'époque où les bagarres étaient autorisées, encore plus qu'aujourd'hui, et en 18 ans chez les professionnels en France, je n'avais jamais vu ça. Surtout me faire ça à moi qui ai une très belle carrière derrière moi en France, qui impose un certain respect, si je peux dire. Je n'ai pas du tout la réputation d'être un bagarreur ou un joueur physique, je suis en fin de carrière, j'ai 38 ans. Vraiment, je ne comprends pas. »

Anderson, 25 ans, originaire de Montréal, en est à sa première saison en France. Il a joué au Danemark un hiver l'année dernière, après trois saisons à l'Université Cornell, dans la NCAA.

« Je ne le connais pas du tout, mentionne Desrosiers. Je sais que c'est un gars qui est né au Québec. C'est encore plus inexplicable parce que normalement, il y a un certain respect entre les joueurs canadiens et québécois. Ça reste quelque chose de grave. »

Holden Anderson a été suspendu par son propre club pour le reste des séries. L'agresseur aurait tenté de s'adresser à Desrosiers depuis l'incident. « Apparemment, il aurait demandé à me joindre au téléphone par l'entremise de mon *manager* d'équipe, mais je n'ai pas envie de lui parler. Je ne veux rien savoir de ses excuses. C'est un geste qui est inacceptable, surtout que je n'avais aucune méchanceté en moi à ce moment-là. En plus, il m'a pris dans un moment où j'étais vulnérable, je ne regardais pas. C'est encore plus frustrant. Je ne veux pas avoir de contact avec lui. »

EN BREF

Tournoi 3 contre 3

Saguenay Basketball organise un tournoi 3 contre 3 le 20 avril dans les catégories mini/atome, U11-U13 mixte, benjamin et cadet (U14-U15) masculin et féminin, juvénile (U16-U17) masculin et féminin, senior, open masculin et féminin, participation mixte. Quatre joueurs par équipe maximum. Chaque équipe est assurée de disputer trois parties. Coût: 20 $/joueur. Inscription en ligne jusqu'au 17 avril, à 17 h.

Soccer Alma

Le club de soccer Le Boréal d'Alma tiendra les séances d'inscriptions du 12 au 13 mars pour la saison estivale. Les inscriptions se dérouleront entre 17 h 30 et 20 h, à la salle 2A du Centre Mario-Tremblay. Par la suite, il sera possible de le faire au bureau du club, durant les heures d'ouverture, soit les mardis ou les jeudis, entre 16 h et 19 h. Le club est situé au pavillon Saint-Judes (770, rue Gauthier Ouest). Parmi les nouveautés figure un rabais de 50 % à partir du troisième enfant (U18 et moins, applicable aux plus jeunes). Il y aura l'ajout de trois semaines pour les U4 à U8. Un nouveau format d'entraînement sera offert pour les U6. Plusieurs autres nouveautés sont à venir. L'organisation invite les personnes intéressées à visiter le *www.soccer.com*. Pour plus d'information, communiquez avec Pascal Fortier, directeur sportif, au 418 668-2111, ou par courriel, à *direction@socceralma.com*.

Carré d'as au basket

La formation féminine du Rouge et Or de l'Université Laval a atteint le carré d'as national pour la deuxième fois en trois ans, jeudi, en vertu d'une victoire de 73-51 sur l'équipe hôte du tournoi, les Rams de Ryerson, à Toronto, au premier tour du Championnat de basketball féminin U SPORTS. L'équipe, dont font partie les Chicoutimiennes Jane Gagné et Claudia Émond, a fait fi de la foule hostile du Mattamy Athletic Centre pour filer vers une victoire relativement aisée. Ce gain permettra aux rouges de jouer pour une médaille, dimanche. Auparavant, le Rouge et Or affrontera, samedi soir, le gagnant du dernier quart de finale de la journée entre Regina et Ottawa, en demi-finale.

Dek hockey

Les personnes intéressées à évoluer dans une ligue de dek hockey pour le secteur de Dolbeau-Mistassini sont invitées à communiquer avec Éric Simard par courriel à *ericsimard74@hotmail.com*. Les gens peuvent laisser leur nom comme joueur pour le junior enfant ou pour la ligue adulte. Ceci ne garantit pas que la ligue sera créée en 2019, mais il souhaite ainsi connaître l'intérêt pour ce projet. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	68	51	13	3	1	45	263	179	106	28-6-1-1	23-7-2-0	8-2-0-0	P-1
Boston	67	41	17	6	3	39	202	167	91	26-7-2-1	15-10-4-2	9-0-0-1	G-5
Toronto	67	41	21	5	0	41	241	191	87	21-12-1-0	20-9-4-0	5-3-2-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	68	40	21	6	1	36	234	211	87	20-9-4-1	20-12-2-0	8-2-0-0	G-6
N.Y. Islanders	67	39	21	2	5	35	196	163	85	20-10-1-3	19-11-1-2	5-4-1-0	G-2
Pittsburgh	67	36	22	7	2	35	232	204	81	19-12-2-0	17-10-5-2	6-2-2-0	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	67	36	24	5	2	35	200	188	79	18-11-2-2	18-13-3-0	7-2-1-0	P-2
Montréal	**68**	**36**	**25**	**7**	**0**	**34**	**206**	**199**	**79**	**19-11-4-0**	**17-14-3-0**	**5-5-0-0**	**P-1**
Columbus	67	37	27	2	1	36	205	201	77	17-16-1-1	20-11-1-0	4-6-0-0	P-1
Philadelphie	67	32	27	7	1	30	204	224	72	17-13-3-1	15-14-4-0	6-3-1-0	P-1
Floride	68	29	27	6	6	26	218	233	70	17-12-5-1	12-15-1-5	3-3-2-2	G-1
Buffalo	67	30	28	6	3	26	194	216	69	19-10-4-0	11-18-2-3	2-6-0-2	P-3
N.Y. Rangers	67	27	28	8	4	21	192	222	66	16-11-5-3	11-17-3-1	2-4-2-2	P-6
New Jersey	68	25	34	5	4	24	189	228	59	17-12-4-2	8-22-1-2	3-6-0-1	P-5
Detroit	67	24	33	5	5	21	185	229	58	13-17-2-3	11-16-3-2	2-5-3-0	G-1
Ottawa	**68**	**23**	**39**	**5**	**1**	**23**	**201**	**255**	**52**	**14-16-4-0**	**9-23-1-1**	**1-8-0-1**	**P-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	67	40	23	3	1	38	232	199	84	22-8-3-1	18-15-0-0	4-5-1-0	G-1
Nashville	69	39	25	4	1	35	207	184	83	22-12-1-0	17-13-3-1	6-4-0-0	G-2
St. Louis	67	36	25	5	1	35	196	185	78	17-14-1-1	19-11-4-0	6-3-1-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	68	41	20	3	4	41	235	196	89	20-7-3-2	21-13-0-2	6-4-0-0	P-4
San Jose	67	40	19	5	3	40	243	208	88	22-5-3-2	18-14-2-1	6-3-1-0	G-3
Vegas	68	37	26	3	2	34	203	188	79	21-10-2-2	16-16-1-0	6-3-0-1	G-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	67	35	27	5	0	35	171	170	75	21-10-2-0	14-17-3-0	6-4-0-0	G-4
Minnesota	69	33	28	4	4	32	191	202	74	14-13-4-2	19-15-0-2	6-2-0-2	P-1
Arizona	67	33	29	4	1	29	179	186	71	16-15-2-1	17-14-2-0	8-2-0-0	G-1
Colorado	68	29	27	11	1	28	220	215	70	14-12-6-0	15-15-5-1	6-3-1-0	P-1
Edmonton	67	30	30	5	2	27	190	218	67	15-15-1-1	15-15-4-1	6-2-0-2	G-4
Chicago	67	28	30	8	1	26	225	254	65	15-13-5-1	13-17-3-0	5-5-0-0	G-1
Vancouver	68	28	31	5	4	25	185	211	65	15-12-3-1	13-19-2-3	3-5-1-1	P-1
Anaheim	68	26	33	7	2	23	151	209	61	13-12-6-2	13-21-1-0	4-6-0-0	P-1
Los Angeles	67	24	35	5	3	22	159	214	56	13-17-2-1	11-18-3-2	1-7-1-1	P-2

LNH

Jeudi 7 mars
Floride 3 Boston 4
Columbus 0 Pittsburgh 3
Minnesota 3 Tampa Bay 0
N.Y. Rangers 2 Detroit 3 (F)
N.Y. Islanders 4 **Ottawa** 2
Buffalo 4 Chicago 5 (F)
Colorado 0 Dallas 4
Vancouver 2 Edmonton 3
Calgary 0 Arizona 2
Montréal 2 San Jose 5
St. Louis 4 Los Angeles 0
Vendredi 8 mars
Minnesota 2 Floride 6
New Jersey 0 Washington 3
Winnipeg 8 Caroline 1
Montréal à Anaheim, 22h.
Samedi 9 mars
Buffalo au Colorado, 15h.
St. Louis à San Jose, 16h.
Toronto à Edmonton, 19h.
Ottawa à Boston, 19h.
Detroit à Tampa Bay, 19h.
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Philadelphie à N.Y. Islanders, 19h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Nashville, 20h.
Chicago à Dallas, 20h.
Los Angeles en Arizona, 20h.
Vegas à Vancouver, 22h.
Dimanche 10 mars
Detroit en Floride, 17h.
Winnipeg à Washington, 19h.
Boston à Pittsburgh, 19h30.
Vegas à Calgary, 21h30.
Los Angeles à Anaheim, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 8 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	31	77	108
Kane, Chi	40	56	96
McDavid, Edm	33	61	94
Crosby, Pit	31	56	87
Rantanen, Col	29	56	85
Draisaitl, Edm	41	43	84
Mackinnon, Col	34	50	84
Gaudreau, Cal	30	54	84
Marner, Tor	24	58	82
Point, TB	37	44	81
Wheeler, Win	18	63	81
Marchand, Bos	27	53	80
Stamkos, TB	34	45	79
Ovechkin, Was	46	31	77
Scheifele, Win	32	43	75
Aho, Car	29	46	75
Tavares, Tor	37	36	73
Panarin, Clb	25	48	73
Burns, SJ	13	60	73
Monahan, Cal	30	42	72
Lindholm, Cal	26	46	72
Eichel, Buf	25	47	72
Giroux, Phi	20	52	72
Barkov, Flo	29	41	70
Landeskog, Col	33	36	69
Toews, Chi	29	40	69
Huberdeau, Flo	20	48	68
Kessel, Pit	22	45	67
Malkin, Pit	21	46	67
Pastrnak, Bos	31	35	66
O'Reilly, STL	26	40	66
Debrincat, Chi	36	29	65
Stone, Vegas	28	36	64
Rielly, Tor	17	47	64

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 8 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	68	22	38	60
Drouin	67	17	33	50
Tatar	67	22	26	48
Danault	67	11	34	45
Gallagher	68	30	14	44
Petry	68	11	30	41
Shaw	49	17	17	34
Kotkaniemi	66	11	21	32
Byron	45	12	14	26
Weber	44	10	15	25
Lehkonen	68	8	17	25
Benn	67	4	14	18
Armia	43	10	7	17
Weal	49	5	7	12
Weise	50	5	6	11
Reilly	56	3	8	11
Mete	57	0	11	11
Kulak	44	3	7	10
Peca	38	3	7	10
Thompson	65	4	4	8
Hudon	32	3	2	5
Folin	31	0	4	4
Deslauriers	45	2	1	3
Price	53	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2819	5	130	3		2,51	,917
Niemi	8	6	2	61	0	3,78	,887

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 8 mars.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	60	13	35	48
Tierney	68	7	34	41
Ryan	65	13	24	37
White	62	13	22	35
Tkachuk	57	15	19	34
Boedker	60	6	25	31
Duclair	60	13	10	23
Smith	59	8	15	23
Ceci	63	5	17	22
Lindberg	41	7	8	15
Demelo	63	3	12	15
Paajarvi	66	7	5	12
Gibbons	50	4	6	10
Jaros	50	1	8	9
Balcers	23	4	3	7
Wolanin	17	3	4	7
Pageau	26	2	5	7
Borowiecki	44	1	3	4
Harpur	41	1	2	3
Anderson	42	0	1	1
Nilsson	30	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1422	4	139	1		3,54	,903
Nilsson	1117	1	87	1		3,09	,904

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50
Thetford	36	18	14	2	2	111	116	40
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39
St.Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	1	2	138	99	47
Laflèche	36	15	18	3	0	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Vendredi 8 mars
St.Lawrence 3 Lennoxville 5
(Lennoxville mène 1-0)
L.-Groulx à St-Hyacinthe, 19h30
A.-Laurendeau à Ste-Foy, 19h30
Thetford à St-Laurent, 19h30
Dimanche 10 mars
St-Hyacinthe à L.-Groulx, 16h40
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 14h10
St-Laurent à Thetford, 15h
Lennoxville à St. Lawrence, 15h30

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	3	3	0	0	0	22	11	8
Granby	2	2	0	0	0	10	4	6
Chambly	2	2	0	0	0	13	9	6
Princeville	2	1	0	0	1	9	9	4
Terrebonne	3	2	1	0	0	14	12	4
St-Gabriel	2	1	0	1	0	9	9	3
St-Jérôme	2	1	0	1	0	4	4	3
Gatineau	1	1	0	0	0	6	3	2
Montréal-Est	3	1	2	0	0	10	16	2
Côte du Sud	3	0	2	1	0	12	20	1
Valleyfield	3	0	2	1	0	8	14	1
Lac St-Louis	2	0	2	0	0	4	9	0

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

TOURNOI À LA RONDE

Jeudi 7 mars
St-Jérôme 2 Valleyfield 1 (P)
Terrebonne 3 Gatineau 6
Vendredi 8 mars
Montréal-Est 2 Terrebonne 6
Cote-du-Sud 6 Longueuil 10
Lac St-Louis à Chambly, 19h30
Gatineau à Granby, 19h45
Samedi 9 mars
Princeville à St-Gabriel, 14h30
Dimanche 10 mars
Longueuil à St-Gabriel, 13h30
Princeville à Gatineau, 14h
Chambly à Côte du Sud, 14h
Lac St-Louis à St-Jérôme, 15h30
Granby à Montréal-Est, 16h

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	64	46	14	2	2	292	178	96
Rimouski	65	42	19	4	0	261	164	88
Chicoutimi	64	35	22	3	4	197	193	77
Québec	64	27	25	6	6	190	220	66

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	64	55	8	0	1	301	132	111
Val-d'Or	64	23	35	4	2	171	272	52
Gatineau	62	22	34	4	2	185	219	50
B.-Boisbriand	64	24	38	2	0	186	256	50

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	63	46	14	2	1	280	150	95
Charlottetown	64	37	20	4	3	222	203	81
Cap-Breton	64	37	21	1	5	252	205	80
Moncton	63	34	20	4	5	249	208	77
St-Jean	64	13	46	2	3	157	342	31
A.-Bathurst	64	8	51	4	1	135	314	21

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	64	49	12	2	1	322	167	101
Sherbrooke	64	34	25	2	3	240	238	73
Victoriaville	65	29	31	4	1	179	206	63
Shawinigan	64	14	46	1	3	177	329	32

Jeudi 7 mars
A.-Bathurst 3 Saint-Jean 1
Vendredi 8 mars
A.-Bathurst 1 Saint-Jean 5
Charlottetown 5 Cap-Breton 4 (F)
Chicoutimi 3 Sherbrooke 2 (F)
Val-d'Or 3 Rimouski 1
B.-Comeau 4 Shawinigan 3
R.-Noranda 1 Drummondville 2
Québec 2 Gatineau 4
Victoriaville 1 B.-Boisbriand 4
Samedi 9 mars
Val-d'Or à Rimouski, 16h.
B.-Comeau à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
Chicoutimi à Victoriaville, 19h.
Québec à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 10 mars
Halifax à Saint-Jean, 13h.
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
Gatineau à Drummondville, 15h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 8 mars.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	63	28	79	107
Lafrenière, Rimouski	58	36	67	103
Veleno, Drummondville	54	41	58	99
Chekhovich, B.-Comeau	61	40	57	97
McKenna, Moncton	63	41	48	89
Huntington, Rimouski	63	39	50	89
Pelletier, Moncton	60	37	47	84
Asselin, Halifax	64	47	36	83
Harvey-Pinard, R.-N.	62	38	44	82
Guay, Drummondville	59	38	43	81
Légaré, B.-Comeau	63	43	37	80
Macleod, Drummondville	55	33	46	79
Fortier, B.-Comeau	63	32	46	78
Beaucage, R.-N.	63	39	38	77
Teasdale, R.-N.	61	39	37	76
Lauzon, Drummondville	63	27	49	76
Balmas, C.-B.	59	40	34	74
Alexeyev, B.-Comeau	63	36	37	73
Lavoie, Halifax	61	32	41	73
Hardie, Charlottetown	63	34	35	69

UNIVERSITAIRE

FINALE

Samedi 9 mars
Guelph à Queen's, à déterminer

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	36	22	10	4	0	140	109	48
R.-du-Loup	36	20	14	1	1	148	138	42
Sorel-Tracy	36	19	13	3	1	117	124	42
Jonquière	36	20	15	1	0	148	136	41
St-Georges	36	15	18	1	2	125	138	33
St-Jérôme	36	12	23	0	1	114	147	25

Vendredi 8 mars
St-Georges à Riv.-du-Loup, 20h
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
St-Jérôme à Thet. Mines, 20h30
Samedi 9 mars
Sorel-Tracy à Jonquière, 19h30
Thetford à St-Jérôme, 20h

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Vendredi 8 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
Joliette à La Tuque, 21h
Samedi 9 mars
Joliette à La Tuque, 19h30
Cap-Mad. à Louiseville, 20h30
Vendredi 15 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
La Tuque à Joliette, 20h30

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE

Amos c. Magog
Vendredi 1er mars
Magog 5 Amos 2
(Magog gagne 3-0)
Châteauguay c. S. St-François
Samedi 2 mars
St-François 2 Châteauguay 6
(Châteauguay gagne 3-1)
Collège Charles-Lemoyne c. Lévis
Vendredi 1er mars
Lévis 8 C.C.-LeMoy. 0
(Lévis gagne 3-0)
C. Esther-Blondin c. Lac St-Louis
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis 6 C.E.-Blondin 2
(L.-St-Louis gagne 3-0)
Jonquière c. Saint-Hyacinthe
Vendredi 1er mars
St-Hyacinthe 5 Jonquière 1
(St-Hyacinthe gagne 3-0)
Laval-Montréal c. Trois-Rivières
Lundi 4 mars
L.-Montréal 2 T.-Rivières 3 (P)
(Trois-Rivières gagne 3-2)
St-Eustache c. Gatineau
Lundi 4 mars
St-Eustache 1 Gatineau 5
(Gatineau gagne 3-2)

MATCH DE DERNIÈRE CHANCE

Mercredi 6 mars
Jonquière 3 St-François 4

QUARTS DE FINALE

(3 DE 5)
Sém. St-François c. Lévis
Vendredi 8 mars
Sém. St-François 1 Lévis 3
(Lévis mène 1-0)
Dimanche 10 mars
Sém. St-François à Lévis, 14h
Mardi 12 mars
Lévis à Sém. St-François, 19h
Mercredi 13 mars
x-Lévis à Sém. St-François, 19h
Châteauguay c. Magog
Vendredi 8 mars
Châteauguay 1 Magog 5
(Magog mène 1-0)
Dimanche 10 mars
Châteauguay à Magog, 13h30
Mardi 12 mars
Magog à Châteauguay, 19h35
Mercredi 13 mars
x-Magog à Châteauguay, 19h35
St-Hyacinthe c. Gatineau
Samedi 9 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Dimanche 10 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Mardi 12 mars
Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Mercredi 13 mars
x-Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Lac St-Louis c. Trois-Rivières
Vendredi 8 mars
Lac St-Louis 4 Trois-Rivières 0
(Lac St-Louis mène 1-0)
Dimanche 10 mars
Lac St-Louis à Trois-Rivières, 13h
Mardi 12 mars
Trois-Rivières à Lac St-Louis, 19h
Mercredi 13 mars
x-Trois-Rivières à Lac St-Louis, 19h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	59	38	14	6	1	194	162	83
Bridgeport	60	35	18	5	2	195	181	77
Hershey	58	32	22	1	3	156	171	68
Providence	59	29	21	7	2	180	165	67
Lehigh Valley	59	29	24	3	3	185	182	64
Scranton	58	27	23	6	2	182	172	62
Springfield	59	24	24	6	5	193	194	59
Hartford	60	24	27	6	3	169	209	57

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	58	36	17	3	2	205	146	77
Rochester	58	35	18	3	2	190	167	75
Toronto	59	31	19	6	3	201	194	71
Utica	60	30	23	5	2	189	204	67
Belleville	61	30	24	3	4	195	191	67
Cleveland	60	28	25	6	1	181	202	63
Laval	59	24	25	6	4	157	175	58
Binghamton	60	24	31	5	0	160	211	53

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	58	33	18	5	2	192	159	73
Grand Rapids	58	32	17	5	4	174	163	73
Iowa	59	30	17	7	5	192	173	72
Rockford	59	27	23	3	6	144	164	63
Texas	60	28	25	4	3	182	182	63
Milwaukee	60	25	22	12	1	165	173	63
San Antonio	59	27	26	6	0	155	178	60
Manitoba	58	27	26	3	2	146	176	59

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	54	35	16	2	1	191	141	73
San Jose	53	30	17	2	4	175	158	66
San Diego	54	30	18	3	3	197	182	66
Colorado	54	28	22	3	1	160	168	60
Tucson	52	25	20	5	2	156	156	57
Stockton	55	24	26	4	1	195	213	53
Ontario	52	19	26	5	2	168	212	45

Vendredi 8 mars
Utica à Syracuse, 19h.
Toronto à Laval, 19h.
Belleville à Cleveland, 19h.
Iowa à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Rochester, 19h05.
Springfield à Binghamton, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Hartford à Scranton, 19h05.
Chicago à Milwaukee, 20h.
Colorado à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h.
Ontario à Tucson, 22h05.
Samedi 9 mars
Ontario à Tucson, 13h05.
Utica à Laval, 19h.
Rockford à Manitoba, 19h.
Syracuse à Scranton, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Hartford à Springfield, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Iowa à Chicago, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Texas à San Antonio, 20h.
Bakersfield à San Jose, 21h.
Colorado à San Diego, 22h.
Dimanche 10 mars
Charlotte à Lehigh Valley, 13h05.
Hershey à Hartford, 15h.
Rockford à Manitoba, 15h.
Springfield à Providence, 15h05.
Binghamton à Rochester, 15h05.
Bridgeport à Toronto, 16h.
Milwaukee à Chicago, 17h.
San Antonio au Texas, 18h.

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	8	5	,615	—
Philadelphie	8	5	,615	—
Atlanta	8	6	,571	½
N.Y. Yankees	6	5	,545	1
Houston	7	6	,538	1
Minnesota	7	6	,538	1
Toronto	7	6	,538	1
Washington	7	6	,538	1
Pittsburgh	7	7	,500	1½
St. Louis	6	6	,500	1½
Boston	6	8	,429	2½
Detroit	6	8	,429	2½
N.Y. Mets	6	8	,429	2½
Tampa Bay	6	8	,429	2½
Miami	5	10	,333	4

Vendredi 8 mars
Boston 2 Baltimore 4
Tampa Bay 5 Minnesota 5
Toronto 11 Pittsburgh 0
Washington 2 St. Louis 3
Pittsburgh 2 Toronto 5
Miami 10 New York 3
Philadelphie 4 Atlanta 5
St. Louis 6 Houston 3
Detroit à N.Y. Yankees, 18h35.
Samedi 9 mars
New York à Boston, 13h05.
Atlanta à Detroit, 13h05.
Toronto à Philadelphie, 13h05.
Minnesota à Pittsburgh, 13h05.
Houston à St. Louis, 13h05.
Baltimore à Tampa Bay, 13h05.
New York à Baltimore, 18h05.
Miami à Washington, 18h35.

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	9	5	,643	—
Seattle	7	4	,636	½
San Diego	8	5	,615	½
L.A. Angels	9	6	,600	½
L.A. Dodgers	7	5	,583	1
Chi. Cubs	8	6	,571	1
Oakland	8	6	,571	1
Cleveland	7	6	,538	1½
Milwaukee	6	8	,429	3
Arizona	5	7	,417	3
Colorado	5	7	,417	3
Chi. White Sox	5	8	,385	3½
San Francisco	4	7	,364	3½
Cincinnati	4	8	,333	4
Texas	4	8	,333	4

Vendredi 8 mars
Arizona 3 Milwaukee 6
Cincinnati 3 Kansas City 8
San Diego 5 Oakland 6
Texas 10 Colorado 11
Chi. White Sox 15 L.A. Angels 8
San Francisco à Cleveland, 20h05.
Chi. Cubs à Seattle, 20h40.
Kansas City à Dodgers, 21h05.
Samedi 9 mars
L.A. Angels à Chi. Cubs, 15h05.
Colorado à Cleveland, 15h05.
Seattle à L.A. Dodgers, 15h05.
Milwaukee à Oakland, 15h05.
Cubs à San Francisco, 15h05.
Chi. White Sox au Texas, 15h05.
Kansas City en Arizona, 15h10.
Milwaukee à L.A. Angels, 15h10.
Arizona au Colorado, 19h10.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	46	19	,708	—
x-Philadelphie	41	24	,631	5
x-Boston	40	26	,606	6½
Brooklyn	34	33	,507	13
New York	13	52	,200	33

SECTION SUD-EST

| | G | P | Moy. | Diff

Cinq médailles pour le club Jakours au Championnat provincial

La délégation du club Jakours a récolté cinq médailles, dont une d'or, au Championnat provincial d'athlétisme en salle, catégorie benjamin et cadet, le week-end dernier, à l'Université Laval de Québec.

Parmi les dix athlètes de la délégation, en cadet féminin, Juliette Bélanger a remporté l'or au 1200 mètres, avec un chrono de 3min50, et une médaille d'argent au 2000 m, avec un temps de 6min47.

Dans la même catégorie, Anne-Frédérique Munger a été médaillée de bronze au 1200 m (3min55), en plus de terminer au pied du podium au 2000 m (7min04). Laurie Fournier a pris la 5e position au 2000 m (7min08) et la 6e au 1200 m (4min04). Julie-Anne Bouchard a aussi pris le 6e rang au 800 m avec un chrono de 2min36, un record personnel

Dans le volet masculin, toujours dans la catégorie cadet, Jérôme Gagné a terminé au pied du podium au 800 m avec un chrono de 2min11 et 5e au 1200 m en 3min36. Quant à Vincent Dessureault, il a conclu au 7e rang au 2000 m en 6min34, un record personnel.

En benjamin masculin, Xavier Saint-Onge a remporté la médaille d'argent au 800 m (2min23) et au 1200 m (3min49).

En benjamin féminin, Maé Fleury a fini 6e au 1200 m (4mn22) et 9e au 800m (2mn48), mais dans les deux cas, il s'agit de records personnels. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

CLUB DE SOCCER DE CHICOUTIMI

Une foule de nouveautés

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Plusieurs nouveautés viendront ponctuer la saison 2019 au Club de soccer de Chicoutimi (CSC). Notamment, la saison sera prolongée dans certaines catégories d'âge, le système de communication avec les parents a été amélioré, tout comme celui pour le paiement, et le séminaire de formation pour les éducateurs et entraîneurs est de retour.



Mélissa Roy, directrice technique adjointe, et Maxime Pepin-Larocque, DG du Club de soccer de Chicoutimi, invitent les parents à profiter des trois séances d'inscription pour la saison 2019 afin de prendre connaissance des nombreuses nouveautés. — PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

Tout d'abord, trois séances d'inscriptions sont prévues, soit les 11 et 13 mars, de 18 h à 20 h, au bureau du club à l'aréna de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), ainsi que le samedi 30 mars, de 10 h à 14 h. Lors de ces séances, le personnel sera disponible en grand nombre pour répondre aux questions des gens. De plus, des bas et des shorts de pratique seront attribués jusqu'à épuisement des stocks. Sinon, il sera possible de s'inscrire durant les heures de bureau, les lundis ou jeudis, entre 13 h et 17 h. À partir du 19 mars, les heures de bureau seront prolongées les mardis jusqu'à 20 h, et ce, jusqu'en mai.

SAISON PROLONGÉE

Respectivement directeur général et directrice technique adjointe, Maxime Pepin-Larocque et Mélissa Roy ont annoncé que les jeunes en U6 passeront d'un à deux soirs de soccer par semaine. « L'an passé, on en avait fait l'essai en offrant un deuxième soir optionnel. Il y avait eu environ 25 inscriptions, et les gens avaient vraiment aimé ça », souligne le DG.

« L'objectif est vraiment de faciliter la transition entre le Timbits (U4 à U6) sur les petits terrains de U6 et de U7. Ce n'était pas facile pour eux », ajoute Mélissa Roy, en expliquant qu'en U7, c'est le début des matchs avec des règlements, des arbitres et des terrains plus grands.

« Les deuxièmes soirs de U6 seront des entraînements comme les U7, sous forme de plateaux avec un roulement d'activités de façon plus structurée, afin que les joueurs soient moins dépaysés », souligne Maxime Pepin-Larocque, en ajoutant que l'an dernier, les jeunes ont aussi joué pendant 14 semaines au lieu de 12.

Les U7-U8 verront également leur saison prolongée jusqu'au 7 septembre. « C'est un projet en test. Les parents nous en parlaient. En août, il fait encore beau. On s'est dit qu'on avait les infrastructures et le personnel pour le faire », souligne le DG . Un festival viendra clore la saison.

Même la saison des U9 sera prolongée d'une semaine. L'Association régionale de soccer (ARS) va prolonger leur saison au niveau régional jusqu'à la troisième semaine d'août plutôt qu'à la mi-août.

Pour les U6 et plus, la saison débutera une semaine plus tôt, soit le 20 mai, si les terrains naturels sont ouverts, mais ce sera uniquement des pratiques. Les plus jeunes commenceront la semaine suivante.

Ces ajouts de semaines de jeu se traduiront évidemment par des hausses de tarif, mais elles se feront à des coûts minimes, afin que ça demeure le plus abordable possible, précise le DG du club.

COMMUNICATION ET PAIEMENT

Comme bien des courriels se retrouvaient par inadvertance dans les courriels indésirables, le club a signé une nouvelle entente avec l'entreprise de ProActis. « Un projet pilote permettra d'envoyer des notifications aux gens par textos. Il pourra aussi y avoir des plateformes avec des groupes fermés, un peu comme à l'école pour communiquer avec les parents. Si les parents l'autorisent, on va pouvoir envoyer des avis. Ç'a l'air bien banal, mais c'est vraiment un gros plus », souligne Maxime Pepin-Larocque, en rappelant que le site Internet du club a été refait et que la page Facebook fonctionne à fond.

Autre ajout pour faciliter la vie des parents : le club aura un appareil de débit à l'année, ce qui va faciliter les paiements pour les inscriptions et les achats de vêtements et de matériel. Parlant de vêtements, les équipes de U9 à senior arboreront tous l'uniforme Chinook Adidas.

La formation masculine AAA ne sera pas de retour, mais les joueurs restants vont former une équipe senior AA qui évoluera dans la Ligue Québec Metro. Au lieu de la défunte Ligue Nord-Est, quatre équipes AA du club joueront dans Québec Metro, tout comme celles d'Alma et de Jonquière. Pour les seniors, le Challenge Arbo du Fjord sera présenté le 14 juillet.

Enfin, après deux ans d'absence, le Club de Chicoutimi tiendra à nouveau un séminaire pour ses éducateurs et entraîneurs de U4 à U17 vers la mi-mai. « On veut que ça soit encore frais dans leur mémoire au début de la saison. Il y aura une conférence sur les commotions cérébrales, une clinique d'arbitrage pour le U7 et plus, une clinique pour l'animation des jeunes, etc. », d'indiquer les deux porte-parole du CSC.

chasse et pêche



ROGER BLACKBURN *rblackburn@lequotidien.com*

Cannes à pêche sur mesure

Deux jeunes passionnés de pêche de Chicoutimi, Pierre-Luc Murray et Charles Lapointe, ont lancé leur entreprise de fabrication de cannes à pêche sur mesure il y a trois ans. Les Cannes Boréal commencent à se tailler une place de choix dans le milieu de la pêche et de plus en plus d'adeptes optent pour une canne faite pour leur main. Je les ai rencontrés dans leur atelier.

Comme l'histoire de plusieurs entreprises, le processus de création se passe dans le garage derrière la maison. « Ça fait deux ans que ma vielle Pontiac Catalina des années 70 passe l'hiver sous la neige. Notre atelier occupe toute la place dans le garage », lance Pierre-Luc Murray, qui trouve que le plafond de huit pieds (2,4 mètres) un peu trop bas pour manipuler les cannes.



Pierre-Luc Murray et Charles Lapointe, de Cannes Boréal, ont fabriqué près de 300 cannes à pêche sur mesure depuis trois ans. — PHOTOS LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

UNE IDÉE À LA PÊCHE

« L'idée est née dans une cabane à pêche. On trouvait que nos cannes manquaient de style et de performance. La poignée était mal adaptée et je trouvais qu'on avait une mauvaise prise. C'est à ce moment qu'on a décidé de fabriquer des cannes sur mesure », raconte Charles Lapointe.

« On s'est mis à faire des recherches sur Internet pour trouver des fabricants, des fournitures de pièces et différentes techniques de fabrication. C'est un petit monde et les secrets sont bien gardés », met en relief Pierre-Luc Murray, qui est électricien de métier.

« On a commencé par commander des pièces pour fabriquer une canne. On a commandé une tige, des guides (anneaux), une attache moulinet et une poignée. Notre première canne n'a pas été un grand succès. Il a fallu la démonter et la refaire. Ce n'était pas à notre goût. On l'a vendue à mon père pour le prix des matériaux et on a écrit "Numéro un" dessus », raconte Charles Lapointe, qui travaille comme mécanicien dans la vie.

Après trois ans d'existence, les deux jeunes entrepreneurs ont fabriqué près de 300 cannes à pêche sur mesure. « La production double chaque année. Le bouche-à-oreille est notre meilleure publicité, encore plus efficace que les réseaux sociaux. On vend à des pêcheurs de doré à Chibougamau, à des pêcheurs de saumon en Gaspésie et à des pêcheurs de truite. Quand quelqu'un possède une de nos cannes, les amis autour de lui nous contactent pour avoir aussi leur canne personnalisée », fait savoir Pierre-Luc Murray.

ÇA DONNE DES FRISSONS

J'ai touché à des objets rares dans le garage de ces deux jeunes. J'ai tenu une canne de lancer léger dans mes mains et j'en ai eu des frissons tellement la sensation est loin de tout ce qui se dresse dans les étalages des magasins, hormis les cannes haut de gamme qui se vendent plus de 1000 $. J'avais l'impression de tenir une oeuvre d'art dans mes mains.

Les jeunes m'ont fait manipuler des tubes de canne avec une sensibilité incroyable. Un petit grattement d'ongle sur le bout du tube se faisait ressentir jusque dans le bras et l'épaule. « Nous sommes en train d'élaborer des modèles pour la pêche au sébaste à 300 ou à 400 pieds (90 à 122 mètres) », laisse savoir Charles Lapointe, qui aime bien la pêche sous la glace.

Les concepteurs peuvent passer entre une ou deux heures avec un client pour déterminer le genre de canne à pêche qui lui convient. Ils vont lui demander quelle espèce il veut pêcher, en lac ou en rivière, au lancer léger, à la mouche ou au lancer lourd, et quelle sorte de moulinet il utilise. Ils vont choisir avec lui les couleurs des tubes et lui suggérer des oeillets pour laisser passer le monofilament. Puis, ils vont faire des tests sur la prise de poignée pour fixer le moulinet et dessiner la poignée de liège. Les fabricants assemblent eux-mêmes le liège qu'ils façonnent sur un tour pour obtenir la forme désirée.

TOUT EST POSSIBLE

« *The sky is the limit* pour les types de fabrication. On commence avec des cannes à 200 $ et après, on peut mettre des anneaux en or si le client le désire. On peut choisir la longueur des cannes, les fabriquer en un seul bout, ou en quatre bouts. On peut commander des tubes en alliage de carbone avec des actions lente, modérée ou rapide. Il y a au moins 700 tubes différents de disponibles sur le marché », fait savoir Pierre-Luc Murray, en indiquant que de plus en plus de fabricants artisans arrivent sur le marché aux États-Unis pour faire concurrence aux grandes compagnies.

Les jeunes artisans arrivent à fabriquer, pour 700 $ ou 800 $, des cannes de haut niveau que les grandes marques vendent à 2000 $ sur le marché. « Généralement, on demande de six à huit semaines de délai pour livrer une canne à pêche à un client, mais il peut y avoir des imprévus. On peut aussi accélérer le processus pour une demande spéciale », indique Pierre-Luc Murray.

Les jeunes travaillent environ 40 heures par semaine dans leur garage, en plus de leurs occupations normales de mécanicien et d'électricien. Les pères de jeune famille ont dû adapter leur horaire pour concilier le travail et la famille, et ils n'ont pas l'intention de ralentir la production. « On fera une première sortie de mise en marché au salon Expo Nature de Chicoutimi prochainement et on regarde pour acheter de la machinerie pour fabriquer nos propres tubes en alliage de carbone », concluent les jeunes hommes d'affaires.



Les judokas du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont continué de faire honneur à la région à la 54e Finale des Jeux du Québec, qui se termine samedi soir, à Québec. Vendredi, lors de la compétition par équipe, l'équipe masculine (photo) a remporté la médaille d'or. L'équipe féminine a pour sa part remporté la médaille de bronze. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

JEUX DU QUÉBEC

Dix médailles de plus

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La délégation du Saguenay–Lac-Saint-Jean a ajouté dix nouvelles médailles à sa récolte dans le cadre de la 54e Finale des Jeux du Québec, pour porter son total à 34 (5 or, 13 argent, 16 bronze). La région pointe au 9e rang du classement des médailles, et il y aura encore une médaille à ajouter samedi, au curling féminin, et peut-être d'autres en tennis de table, lors de la dernière journée d'activités.

Comme la veille, le judo, le patinage de vitesse et l'haltérophilie sont venus gonfler la récolte régionale. L'équipe masculine de judo du Saguenay–Lac-Saint-Jean a conclu sa dernière prestation avec l'or au cou à l'issue de la compétition par équipe. L'équipe féminine n'a pas chômé non plus en remportant la médaille de bronze.

L'équipe masculine, composée de David Blackburn, Alexandre Desbiens, Victor Dessureault, Jérémy Grenier, Marc-Alexandre Guérin, Samuel Nepton et Isaac Savard, a vaincu l'équipe de Rive-Sud en finale pour l'or. L'équipe féminine, composée de Léonie Bernard, Olivia Dessureault, Laurence Gagnon, Marjorie Martineau, Meagan Savard et Mathilde Simard-Lejeune, a gagné la médaille de bronze. Soulignons la prestation de la jeune Mathilde Simard-Lejeune qui a enchaîné les Jeux du Canada et les Jeux du Québec l'un après l'autre, le temps de revenir de Red Deer, en Alberta, pour aussi refaire ses bagages pour Québec.

D'autre part, deux haltérophiles étaient en action vendredi. Dominik Robert a remporté trois médailles de bronze en haltérophilie dans la catégorie des 73 kg, en soulevant 92 kg à l'arraché et 115 kg à l'épaulé-jeté, pour un total de 207 kg. Pour sa part, Elliot Gagnon a terminé au 8e rang avec un total de 154Kg.

PATINAGE DE VITESSE

En patinage de vitesse, cinq médailles ont été remportées. Chez les 12 ans, Aurélie Bergeron a terminé 4e ; Samuel Bouchard, 11e. Chez les 13 ans, Anaée Lapointe a pris la 5e position, et Jules Blackburn s'est emparé de la médaille de bronze. Chez les 14 ans, Léa Tremblay a remporté la médaille d'argent tandis qu'Alexandre Simard a récolté le bronze. Chez les 15 ans, Mary-Jane Gilbert a remporté sa première médaille des Jeux en montant sur la troisième marche du podium tandis qu'Alex Dumont a terminé au 16e rang. Aux relais, les garçons ont réitéré leur exploit des Jeux à Alma en 2017, en remportant à nouveau la médaille d'or, tandis que le relais féminin a conclu au 8e rang.

MÉDAILLE EN CURLING

En curling, l'équipe féminine bataillera pour l'or, samedi, contre la formation de la Capitale-Nationale. Vendredi, l'équipe régionale a affronté la délégation de Chaudière-Appalaches, et les protégées de Denis Racine l'ont emporté 9-6. Elles se retrouveront donc en grande finale dans l'espoir de répéter leur exploit des Jeux d'Alma contre la Capitale-Nationale. L'équipe masculine de Jean-François Gauthier s'est inclinée 7-8 contre la Côte-Nord, en quart de finale, ce qui a mis fin à son parcours.

BRIO EN SKI ALPIN

Journée incroyable en ski alpin, nous dit-on. Selon les souvenirs de l'entraîneur, Pier-Luc Lemieux, qui en est à ses quatrièmes Jeux, Léo-Pier Doré a réussi du jamais-vu pour la délégation. L'athlète de Shipsaw a terminé 4e au slalom à seulement 5 centièmes de seconde du podium. Grâce à ce résultat époustouflant, le prodige s'est qualifié pour les championnats CanAm. C'était tout simplement l'euphorie au sein de tous les membres de l'équipe. Les autres skieurs de la région ont pris le classement suivant : Anne-Sophie Bélanger (10e), Léa Fortin (23e), Amélie Courchesne (30e), Gabrielle Beaulieu-Lavoie (34e), Vincent Méroz (21e), Thomas Girard (22e), Hugo Germain (35e), Jacob Gagnon (42e), Léo-Pier Doré (48e) et Alexandre Laplante (65e).

SKI DE FOND

Au 5 km classique, les régionaux ont obtenu les résultats suivants au départ en masse : chez les 12 ans, Félicia Guay a terminé 9e, Annabelle Lavoie, 22e et Maxime Pouliot, 14e ; chez les 13 ans, Stella Tremblay termine 10e rang et Sandrine Dion, 17e ; chez les garçons, Raphaël Piché termine 5e tandis que Simon Guay finit 18e ; dans la course du 7,5 km classique, départ de masse, chez les 14 ans, Jacob Tremblay a terminé 15e et Raphaël Vigneault, 17e.

TENNIS DE TABLE

Pour la première rencontre de la journée, l'équipe de tennis de table s'est inclinée 5 à 2 contre le Lac-Saint-Louis avant de s'imposer 6-0 sur l'équipe de Bourassa et 5-0 sur celle de Laurentides. Les pongistes seront encore en action samedi, dernier jour des Jeux.

EN BREF

Une carte de 72 pour Keven Fortin-Simard

Keven Fortin-Simard a complété sa participation à la qualification du Mackenzie Tour Canada Q-School avec la normale de 72 sur le parcours de Mission Inn Resort&Club de Howey-in-the-Hills, en Floride, aux États-Unis. Son cumulatif de 297 (+9) lui a permis de conclure à égalité en 54e position, ce qui a toutefois été insuffisant pour obtenir l'un des accès conditionnels sur le Mackenzie Tour pour la prochaine saison, lesquels étaient accordés aux 40 premiers. Il faut dire que le directeur général du Club de golf Lac-Saint-Jean a su à la toute dernière minute qu'il devait absolument se présenter à ce tournoi parce qu'il était sur la liste d'attente. Il est donc parti avec son frère Pascal en direction de la Floride, à bord d'un motorisé. Son tournoi a débuté avec un 79, suivi de rondes de 73, 73 et 72, ce qui est plutôt encourageant pour la suite. Keven Fortin-Simard profitera maintenant de quelques jours de repos avant de participer à une qualification d'un tournoi de la PGA, jeudi, à Brooksville, en Floride. Il roulera ainsi sa bosse lors des prochaines semaines, étant rejoint prochainement par sa conjointe et sa fille.
DAVE AINSLEY

Andreescu avance

INDIAN WELLS, Calif. — L'Ontarienne Bianca Andreescu a atteint le troisième tour à Indian Wells à la suite d'une victoire de 6-2, 6-2 contre la Slovaque Dominika Cibulkova, vendredi. Andreescu, 60e, a eu besoin de 83 minutes pour venir à bout de Cibulkova, 35e. Au prochain tour, Andreescu croisera le fer avec la Suissesse Stephanie Voegele, qui a surpris l'Américaine et quatrième tête de série Sloane Stephens. Du côté du double, l'Ontarien Milos Raonic et le Français Jérémy Chardy ont perdu au premier tour. **ASSOCIATED PRESS**

Deux médailles pour Abel

PÉKIN, Chine — La Québécoise Jennifer Abel est grimpée deux fois sur le podium des Séries mondiales de plongeon de Pékin, vendredi. La Lavalloise a d'abord remporté le bronze au tremplin de trois mètres, avant de faire équipe avec François Imbeau-Dulac pour gagner la médaille d'argent en plongeon mixte synchronisé. Abel et Mélissa Citrine-Beaulieu ont terminé sixièmes au plongeon synchronisé féminin.
PRESSE CANADIENNE

Les Pichous en tandem

Léandre Bouchard poussera Éli-Jeanne Tremblay dans un fauteuil adapté

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Un tandem attirera certainement l'attention samedi midi, sur la ligne de départ de la Course des Pichous, à la Cité Saint-François de Jonquière. L'olympien de vélo de montagne Léandre Bouchard poussera la jeune Éli-Jeanne Tremblay d'Alma dans un fauteuil adapté jusqu'à l'arrivée sur la Zone portuaire de Chicoutimi.



Léandre Bouchard fera équipe avec Éli-Jeanne Tremblay pour la 50e édition du 15 km de la Course des Pichous, samedi. Une première qui s'annonce bien pour le tandem. — PHOTO COURTOISIE

Pour Léandre, ce sera une première expérience du genre. « Je l'avais déjà rencontrée dans d'autres événements, comme la Course des pères Noël, qu'elle faisait avec sa mère, Johanne Desbiens. Je connais aussi Nathalie Guérin, la femme de mon coach, qui l'a aussi poussée à la Course des pères Noël », a relaté Léandre, lorsque joint vendredi.

« Dans mon cas, ça m'intéressait de faire la Course des Pichous, mais de façon plus récréative. Alors, je me suis dit : "Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en la faisant avec Éli-Jeanne ? " »

Éli-Jeanne, 18 ans, aime l'énergie des départs de masse et était bien sûr intéressée à être de la 50e édition des Pichous. « Elle n'avait encore jamais fait cette course, et ce sera spécial puisqu'il y aura 2000 participants. Je suis donc bien content de l'amener à cette première. »

L'un des défis sera de s'assurer que sa coéquipière ne prenne pas froid, car elle bouge évidemment un peu moins.

Pour Léandre, ce sera une troisième participation au 15 km des Pichous. « Pour moi, les Pichous tombent souvent en même temps que mes compétitions à l'extérieur. Ça se rapproche beaucoup de mon calendrier de courses. Ce ne serait pas une bonne chose de courir à fond de train, alors je vais prendre cela comme un entraînement », explique celui qui amorcera une série de courses de vélo de montagne sur la US Cup dès la semaine prochaine.

Le duo a pu s'apprivoiser lors de deux entraînements tenus ces derniers temps. « Le parcours des Pichous est l'un des meilleurs parcours pour le faire avec un fauteuil adapté puisqu'il est majoritairement faux plat descendant », estime-t-il.

L'Almatois amorcera sa saison de compétition de vélo de montagne par cinq week-ends de compétition d'affilée sous les couleurs de sa nouvelle équipe, Cycles Pivot – OTE. La première aura lieu en fin de semaine prochaine, en Californie. « Il y en aura deux en Californie, une en Colombie-Britannique, une au Mexique et une autre en Californie », précise celui qui a bien hâte de s'élancer sur les différents parcours.

EN FAMILLE

Le père d'Éli-Jeanne, Dominic Tremblay, prendra part pour la première fois au 15 km des Pichous tandis que sa mère, Johanne Desbiens, incommodée par un mal de dos, les attendra sagement à l'arrivée. Éli-Jeanne Tremblay est atteinte de la neuropathie sensitivomotrice héréditaire avec agénésie du corps calleux, une maladie neurologie héréditaire aussi connue sous le nom de syndrome d'Andermann.

La jeune femme de 18 ans est en mesure de se déplacer à l'aide d'une marchette, mais pour les courses, elle utilise un vélo adapté. En avril 2016, l'Almatoise avait d'ailleurs participé au demi-marathon international Oasis de Lévis en compagnie de Nathalie Guérin et de sa mère.

Mme Guérin souhaite d'ailleurs que leur idée fasse des petits et que le circuit régional de course à pied, en partenariat avec le Centre de réadaptation en déficience physique de Jonquière, offre la possibilité de prêter des fauteuils adaptés pour personnes à mobilité réduite lors des courses régionales afin de leur permettre de vivre une nouvelle expérience.

PAS DE P'TIT MARATHON

La course de 1 km du P'tit Marathon MultiUsinage, réservée aux jeunes de 11 ans et moins, a été annulée. Il n'y aura donc pas d'inscription sur place pour les jeunes.

Blessé, Charles Philibert-Thiboutot est contraint de déclarer forfait

Mauvaise nouvelle pour l'organisation de la Course des Pichous qui a lieu aujourd'hui (samedi). L'olympien Charles Philibert-Thiboutot, qui devait tenter d'éclipser le record de parcours de Phil Laheurte établi en 1987, vient de déclarer forfait en raison d'une blessure au pied.

Mercredi, le jeune homme avait annoncé sur une vidéo en direct de l'Arizona qu'il venait de vivre l'un de ses meilleurs camps en altitude. Toutefois, après un jogging facile, il a éprouvé une douleur subite dans son pied.

« J'ai peine à marcher pour le moment. Il me sera impossible de prendre part à la Course des Pichous dans ces conditions. Je suis extrêmement déçu », déplore-t-il, d'autant plus qu'il était en excellente forme et que c'était l'une « des rares occasions de courir dans la province, aux côtés de la belle communauté de coureurs que nous avons », a indiqué Philibert-Thiboutot, qui avait d'ailleurs sa stratégie de course en tête.

Philibert-Thiboutot a tenu à s'excuser auprès des organisateurs de la course « ainsi qu'à tous ceux qui avaient espoir de me voir prendre le départ cette fin de semaine ».

« Ce n'est que partie remise », a conclu celui qui était le meilleur candidat pour battre un record plus vieux que lui. Philibert-Thiboutot est né en 1990.

Le record de Phil Laheurte est de 44min21.

Chez les femmes, le record établi par Hélène Rochefort demeure lui aussi intact depuis 1987, avec un temps de 49min59. **JOHANNE SAINT-PIERRE**



L'olympien Charles Philibert-Thiboutot est blessé au pied et ne pourra pas participer à la Course des Pichous. — ARCHIVES LA PRESSE



5384863



Grégoire Bouchard participera au camp d'évaluation régional de la Ligue canadienne de football, le 21 mars, à Toronto. — ARCHIVES LE PROGRÈS

TESTS RÉGIONAUX DE LA LIGUE CANADIENNE DE FOOTBALL

Grégoire Bouchard convié à Toronto

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le Chicoutimien Grégoire Bouchard a été invité au camp d'évaluation régional de la Ligue canadienne de football (LCF) à Toronto, en Ontario. Le joueur de ligne offensive est éligible au prochain repêchage, qui aura lieu en mai.

Depuis sept ans, les dirigeants de la LCF organisent trois camps régionaux, où ils convient une cinquantaine d'espoirs. Celui de l'Ontario se déroulera le 21 mars, tandis que les deux autres auront lieu le 11 mars à Edmonton et deux jours plus tard à Montréal. Sur place, les athlètes réaliseront différents tests physiques avec des exercices d'unités visant à mesurer leurs habiletés. Les meilleurs, selon les recommandations des neuf équipes, participeront ensuite au camp d'évaluation national, du 22 au 24 mars, à Toronto, où des rencontres avec les dirigeants des formations sont également prévues.

L'année dernière, signe qu'il était épié en vue du prochain repêchage, quelques mois après la conquête de la coupe Vanier par les Mustangs de Western et sa place sur la deuxième équipe d'étoiles de la division Ontario, Grégoire Bouchard avait participé à la 16e édition du Défi Est-Ouest, lequel donne le coup d'envoi au processus menant au repêchage. Un total de 86 joueurs de troisième année avaient participé à la rencontre, étant identifiés pour posséder le talent pour atteindre la Ligue canadienne de football.

MAXIME ROUYER

Premier joueur français à faire sa place avec les Gaillards du Cégep de Jonquière en 2013, Maxime Rouyer participera également aux évaluations régionales, mais du côté de Montréal. Arrivé d'un petit programme, le secondeur avait réussi à s'imposer malgré un manque d'expérience et une importante blessure à sa première saison. En raison des changements d'âge au Réseau du sport étudiant (RSE) après la saison 2014, il a dû faire le saut dans les rangs universitaires dès l'année suivante, plutôt que d'être de retour au niveau collégial, ce qui ne l'a pas empêché de voir de l'action dès ses premiers pas avec les Redmen de McGill.

« Son parcours est vraiment impressionnant. Il est vraiment parti de loin, et c'est son travail qui a fait qu'il est rendu là. C'est un super bel exemple pour les gars qui vont venir dans notre programme. Peu importe d'où tu viens, si tu t'investis et que tu fais ce que tu dois faire pour avoir du succès, tu vas en avoir », fait valoir l'entraîneur-chef des Gaillards, François Laberge.

+ COMPTE-RENDU DU PREMIER MATCH DES SÉRIES DES MARQUIS SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB
MARQUIS JONQUIÈRE



L'arbitre de la Ligue nationale Justin St-Pierre s'est chargé de deux rencontres, dont celle dans le pee-wee B entre la formation féminine des RebELLES du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les Sabres de Roberval. — PHOTOS LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

TOURNOI DE SAINT-AMBROISE ET FALARDEAU

Justin St-Pierre en action

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

L'arbitre de la Ligue nationale de hockey (LNH) Justin St-Pierre a profité d'un court séjour dans la région pour chausser les patins et prendre son sifflet, le temps de deux rencontres du Tournoi interrégional de hockey mineur de Saint-Ambroise et Falardeau vendredi soir.

Le responsable des officiels du tournoi qui regroupe plus de 60 équipes de catégorie simple lettre de novice à junior, Léo Boudreault, lui a lancé l'invitation lors des dernières semaines, et son horaire du temps lui permettait d'accepter. « Ça encourage les jeunes qui sont ici. C'est un bel exemple », fait-il valoir.

Justin St-Pierre a décidé de venir passer quelques jours dans sa région natale après son match de mardi à Dallas. Il quitte dès samedi en direction de Calgary pour son prochain match, dimanche soir.

« J'en mange du hockey et je suis ici pareil, confie la fierté d'Albanel, qui semblait aussi excité avant de sauter sur la glace que pour une rencontre de la LNH.

« Quand on me le demande et que je suis disponible, ça me fait toujours plaisir, même si je ne cours pas nécessairement après ça non plus », d'indiquer Justin St-Pierre, qui a certainement un nouveau fan en Mathis Gagnon. Le jeune homme de 14 ans, qui en est à sa première année comme officiel, a eu le privilège d'être le juge de ligne, ce dont il se souviendra certainement longtemps, lui qui aimerait se rendre loin dans ce domaine.

Après avoir couronné ses premiers champions en fin de semaine dernière, le Tournoi interrégional de hockey mineur de Saint-Ambroise et Falardeau se poursuit jusqu'à dimanche, à l'aréna Marcel-Claveau de Saint-Ambroise et à l'aréna Réjean-Tremblay de Falardeau.

+ COMPTE-RENDU DU MATCH DU CANADIEN SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB



Pour un deuxième match cette saison à Sherbrooke, Alexis Shank a été la grande vedette, repoussant 54 tirs dans une victoire de 3-2 des Sags en tirs de barrage. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

VICTOIRE DE 3-2 EN TIRS DE BARRAGE À SHERBROOKE

Shank vole la vedette



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Alexis Shank a pris l'habitude de frustrer les partisans et les joueurs du Phoenix de Sherbrooke au Palais des sports Léopold-Drolet. En plus de ses 54 arrêts en temps réglementaire et en prolongation, le gardien chicoutimien a tout bloqué en tirs de barrage pour permettre aux siens de mettre la main sur deux gros points au classement, grâce à une victoire de 3-2.

Les 54 tirs du Phoenix représentaient le plus haut total accordé par les Saguenéens de Chicoutimi ainsi que le plus haut total obtenu par les Sherbrookois, pour une troisième fois cette saison. En octobre, Alexis Shank avait joué le même petit tour à la formation de l'Estrie sur sa patinoire, en repoussant 43 rondelles dans une victoire de 3-1. « C'est lui tout seul. On a eu une bonne performance de deux joueurs, Shank et [Samuel] Houde », a laissé tomber Yanick Jean, au terme d'une rencontre où ses troupiers n'ont jamais vraiment semblé dans le coup, étant souvent débordés dans leur territoire.

« Il y a seulement Shank qui s'est mis en marche. J'ai l'impression qu'on a laissé beaucoup d'émotion mercredi à Rimouski et qu'on n'a pas été capables remettre à zéro pour ce match face au Phoenix, qui nous l'a mis dans les dents, de souligner le pilote des Bleus. Je sais qu'on ne sera pas de même soir après soir. Ça fait longtemps qu'on n'avait pas connu un tel match. On a perdu 5-0 la semaine dernière à Baie-Comeau, et notre performance était beaucoup supérieure à ça. »

Malgré la domination des locaux 22-3 dans les tirs en deuxième période, les Sags ont trouvé une manière de prendre les devants sur leur premier tir de l'engagement, alors que le Phoenix en avait déjà sept au compteur.

> **« Il y a seulement Shank qui s'est mis en marche. »**
>
> — Yanick Jean

Quelques secondes après que Samuel Houde ait frappé la barre horizontale, Liam Murphy a profité de la passe de Michael Pellerin pour faire bouger les cordages une 15e fois cette saison, d'un tir sur réception. Avant la fin de la période, alors que le Phoenix avait largement dépassé la barre des 30 lancers, Samuel Poulin a ramené les deux clubs à égalité.

Les Sags ont encore fait le même manège au Phoenix en début de troisième période quand Justin Ducharme a envoyé la rondelle dans la partie supérieure.

Les visiteurs semblaient en mesure d'écouler les dernières minutes, mais sur le 53e tir du Phoenix, Benjamin Tardif est venu à bout de Shank, en profitant d'une rondelle libre.

Après une prolongation sans but, au cours de laquelle Samuel Poulin a frappé le poteau de plein fouet, Samuel Houde a été le seul à marquer en tirs de barrage, d'une feinte qui a donné aucune chance à Dakota Lund-Cornish.

Pointes de plume

• Les Voltigeurs de Drummondville ont réussi à freiner les Huskies de Rouyn-Noranda, vendredi soir, l'emportant 2-1 devant leurs partisans. Les Huskies vont donc partager le record de 25 victoires consécutives avec les Éperviers de Sorel de 1973-74. Les Voltigeurs menaient 2-0 après 40 minutes, mais les Abitibiens ont dominé 16-4 dans les tirs en troisième, sans réussir à créer l'égalité. Le gardien saguenéen Olivier Rodrigue n'était pas devant le filet des Voltigeurs, blessé lors du dernier match des siens, mercredi. En remplacement, Anthony Morrone a fait face à 34 tirs, le même nombre que son vis-à-vis, l'Almatois Samuel Harvey.

• L'attaquant ontarien Shane Wright a obtenu vendredi le statut de joueur exceptionnel par Hockey Canada en vue de la prochaine saison. Il deviendra donc le cinquième joueur à évoluer dans la Ligue de l'Ontario à 15 ans après John Tavares, Aaron Ekblad, Connor McDavid et Sean Day, ainsi que Joe Veleno, dans la LHJMQ. Comme il est né le 5 janvier 2004, Shane Wright était trop jeune de cinq jours pour être admissible au repêchage de la LHO, qui se déroulera en avril. Ses statistiques dans le midget AAA, avec les Flyers de Don Mills, sont impressionnantes avec 150 points, dont 66 buts en 72 matchs. Il a également amassé 12 points en six matchs lors des derniers Jeux du Canada contre des joueurs plus vieux que lui.

• Les Sags poursuivent ce voyage à Victoriaville samedi soir. Yanick Jean n'avait pas décidé s'il allait de nouveau faire confiance à Alexis Shank contre les Tigres. **DAVE AINSLEY**

Sports

CLUB DE SOCCER DE CHICOUTIMI
UNE FOULE DE NOUVEAUTÉS
42

JEUX DU QUÉBEC
10 MÉDAILLES DE PLUS POUR LA RÉGION
44

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

CUISINE

Whirlpool

Cuisinière autonettoyante PTR-681612
- Surface de vitrocéramique
- Four autonettoyant
- Éléments radiants



849,99



899,99

Réfrigérateur PTR-620290
- Tablettes de verre
- Éclairage au DEL
- Tiroir à légumes à humidité contrôlée

Lave-vaisselle PTR-624702
- 5 cycles et capacité de 15 couverts
- Très silencieux
- Mise en marche différée



499,99

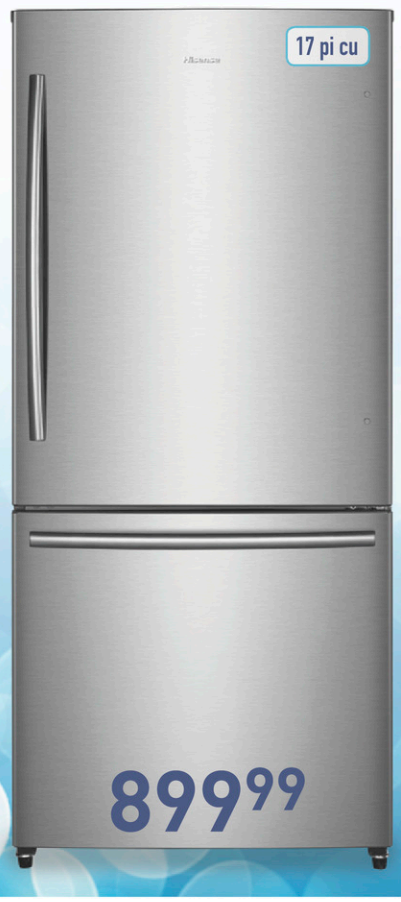
ÉVÉNEMENT DE FIN DE SAISON

PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DANS NOS MAGASINS
DÉGUSTATION DE CAFÉS NESPRESSO DE 12H À 16H

Hisense

Réfrigérateur PTR-700554
- Congélateur tiroir
- Éclairage au DEL
- Tablettes de verre anti-débordement



899,99

Cuisinière autonettoyante PTR-704036
- Surface de vitrocéramique
- Four autonettoyant
- Éléments radiants

1 399,99



BUANDERIE

SAMSUNG

Ensemble laveuse-sécheuse vapeur PTR-910442

Laveuse de 4,8 pi cu PTR-594803
- Cuve « Diamond Drum »
- 9 cycles

Sécheuse de 7,5 pi cu PTR-594804
- 4 réglages de température
- 11 cycles

1 599,99



LA VENTE DU MILLION
Découvrez le grand gagnant de la VENTE DU MILLION ce matin à
SALUT BONJOUR weekend

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 10 mars 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1.64$ 8.18$	19,90$ 90.50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1.64$ 8.18$	19,90$ 90.50$

5377763